

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

DGII/Inf(2014)3

**Forum mondial de la démocratie
27-29 novembre 2013**

**Connecter les institutions et les citoyens
à l'ère du numérique**

Rapport final

Document préparé par le Secrétariat du Conseil de l'Europe

SOMMAIRE

I. Résumé général	4
II. Document de Réflexion - Amanda Clarke, Université d'Oxford	7
III. Exposés et discussions	21
Cérémonie d'ouverture – 27 novembre 2013	21
Débat sur la participation des citoyens à l'ère du numérique : tendances et perspectives - 27 novembre 2013	22
Session plénière : « La démocratie en mouvement » - 28 novembre 2013	24
LABS.....	25
Session de clôture – 29 novembre 2013	69
Discours de clôture par Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe	71
IV. Conclusions du forum	74
Annexe - Données Clés	76

« Là où le savoir est libre, il y a des changements systémiques. Ce qu'il nous faut, c'est la volonté d'innover et d'allouer le temps et le personnel nécessaires à l'adoption des solutions »

Mme Vanessa LISTON, Irlande, cofondatrice de CiviQ

« La démocratie du futur n'est pas une question de majorité ».

M. Stefan SCHENNACH, Membre du Parlement, Autriche, membre de la Commission des Affaires sociales, de la santé et du développement durable de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

« L'information est la monnaie de la démocratie »

(un intervenant dans le public)

« L'internet n'est pas une solution miracle, c'est un frelon qui est censé percer de son dard toutes les dictatures du monde »

M. Mikhail FEDOTOV, Conseiller du Président de la Fédération de Russie et Président du Conseil du Président de la Fédération de Russie sur le développement de la société civile et les droits de l'homme.

« Nous vivons sous une constitution qui date de Gutenberg, mais aujourd'hui, nous sommes à l'ère de Zuckerberg »

M. Mikhail FEDOTOV, Conseiller du Président de la Fédération de Russie et Président du Conseil du Président de la Fédération de Russie sur le développement de la société civile et les droits de l'homme.

« L'éducation est la clé de la démocratie »

Mme Irina YASINA, Journaliste et Activiste de la société civile

« L'accès à l'internet devrait devenir un droit de l'homme »

M. Adam NYMAN, directeur de Debating Europe

« Sur Facebook, l'espace civique se déploie dans des jardins privés »

Mme Lois Beckett, journaliste pour ProPublica

La démocratie formelle n'est pas toujours en phase avec la démocratie concrète.

Les décisions qui touchent les citoyens ne sont plus prises au niveau national ; les gouvernements ne peuvent plus répondre à la demande populaire. Il est nécessaire d'établir un lien entre les institutions mondiales et les citoyens. »

Mme Mary KALDOR, Professeur de gouvernance globale à la London School of Economics

Les citoyens communiquent avec leurs élus en utilisant des moyens du XXI^e siècle. Pourtant, les gouvernements les écoutent avec des moyens du XX^e siècle et dirigent, en réalité, toujours comme on le faisait au XIX^e.

Mme Lois Beckett, journaliste pour ProPublica

L'influence des responsables politiques diminue sous l'effet de la mondialisation et du poids des grandes entreprises. Nous avons donc besoin d'une démocratie mondiale, capable d'accompagner cette mondialisation.

M. Robert Bjarnason, cofondateur de Citizen Foundation Iceland

I. RÉSUMÉ GÉNÉRAL

Partout dans le monde, la confiance envers les systèmes démocratiques s'effrite, de même que les taux de participation aux élections et les adhésions aux partis politiques. Ce phénomène n'est pas seulement le signe d'une apathie politique, il traduit aussi le sentiment de trahison que les citoyens ordinaires ressentent à l'égard de leurs dirigeants.

Le Forum mondial de la démocratie a cherché à savoir dans quelle mesure les applications de la démocratie électronique sont susceptibles de restaurer la confiance des citoyens en améliorant l'ouverture et la transparence des gouvernements, et d'encourager la participation politique en opérant un déplacement du pouvoir détenu par les structures et les organisations (partis, ONG, syndicats, médias traditionnels) vers les individus et les groupements ad hoc.

Si les applications et les initiatives de démocratie électronique examinées au cours du Forum sont encore à un stade de développement précoce et expérimental, elles semblent à même de revitaliser la démocratie sous certaines conditions. Ceci implique l'émergence d'une nouvelle génération de partis politiques, dont les dirigeants et les représentants sont, en permanence, comptables de leurs actes envers les membres, et l'utilisation générale des partis des outils en ligne pour amener les élus à communiquer avec les citoyens, directement et de façon suivie (communication en ligne).

Parmi d'autres développements prometteurs on peut mentionner les plates-formes collaboratives impliquant les citoyens dans l'élaboration des lois et des politiques en vue d'améliorer la résolution de problèmes et de recourir davantage à l'expertise et aux applications de crowdsourcing, ce qui améliore la transparence des processus et des décisions politiques (systèmes d'alerte en cas d'irrégularités électorales, signalements, applications traitant des volumes massifs de données ou « big data »).

L'internet permet aux citoyens ordinaires, en particulier aux jeunes, d'exprimer leurs préoccupations et leur vision de la société au moyen de vidéos et d'autres supports de diffusion de contenus sur les médias sociaux. Il permet aussi aux personnes et aux petites organisations de mobiliser des soutiens et des ressources en faveur de diverses causes (pétitions en ligne, financement participatif) et de sécuriser le militantisme dans les pays sous régime autoritaire (sécurité des militants renforcée par des applications d'alerte numérique).

La nature interactive de l'internet stimule le « journalisme de solution », qui s'appuie sur les citoyens pour promouvoir et mettre à profit des idées et des solutions nouvelles développées en dehors des canaux institutionnels et facilite les délibérations à grande échelle et l'émergence de positions communes sur des problèmes complexes grâce à l'utilisation d'algorithmes.

Si les institutions élues détiennent toujours l'essentiel du pouvoir, leur fonctionnement est de plus en plus dépendant de l'examen, de l'influence et de la contribution des citoyens, auxquels les outils de participation électronique confèrent une autonomie accrue.

Cela étant, les évolutions technologiques dans le domaine de la démocratie suscitent un certain nombre de questions et d'inquiétudes : la démocratie liquide doit être encadrée par une compréhension commune de la démocratie dans son ensemble, c'est-à-dire, par exemple, savoir quels sujets doivent être tranchés par referendum public et quels domaines devraient être réservés aux institutions et processus représentatifs.

S'il est reconnu que les plates-formes de pétition en ligne donnent aux citoyens les moyens de peser sur les prises de décision au niveau de l'Etat ou au niveau local, ce phénomène a aussi donné naissance à des accusations de « slacktivisme », c'est-à-dire d'engagement civique facile et rassurant, sans réel investissement ; en outre, les plates-formes de pétition en ligne privées suscitent des inquiétudes quant à l'utilisation des données des utilisateurs ;

Le moyen d'accroître l'efficacité des systèmes de pétition en ligne est d'obtenir une réaction officielle des pouvoirs publics ; une autre solution serait que les pouvoirs publics mettent en place de tels systèmes ;

L'engagement des élus auprès des citoyens est motivé par les échéances électorales et se maintient rarement pendant toute la durée du cycle politique, ce qui ne permet pas de restaurer la confiance de la population à l'égard des institutions élues, c'est pourquoi, le soutien des initiatives de participation électronique par les institutions est un facteur essentiel de réussite. Il est crucial, et c'est peut-être le plus grand défi à relever, de convaincre les fonctionnaires et les dirigeants politiques de communiquer plus activement avec les citoyens en vue d'améliorer la qualité du travail des autorités ;

Les applications de démocratie électronique qui opèrent à l'échelle mondiale (pétitions en ligne, externalisation ouverte, etc.) sont souvent des initiatives privées dont les règles d'authentification, de restriction des contenus, de protection des données et de respect de la vie privée sont déterminées par un régime juridique choisi par le propriétaire, ce qui complique la surveillance et la réparation des préjudices au-delà des frontières ;

Les outils de participation électronique dotés de mécanismes d'authentification faibles manquent de légitimité démocratique, mais une authentification forte suscite des craintes quant au contrôle, à la liberté d'expression et à la surveillance ;

La déterritorialisation des applications et des médias sociaux reposant sur l'internet affaiblit le lien entre le peuple et le pouvoir, les médias internationaux façonnant une opinion publique mondiale ; les citoyens et les entreprises effectuent des transactions à l'échelle mondiale, tandis que le pouvoir reste limité à un territoire et que les institutions internationales souffrent d'une faible légitimité démocratique ; Les initiatives de consultation et de délibération en ligne sont souvent déconnectées des processus décisionnels, d'où la désillusion et la frustration des citoyens ;

Le débat politique en ligne est faussé par les discours de haine et par les techniques de sondage sémantique ; Les solutions technologiques excluent ceux qui n'ont pas accès à l'internet ou aux dispositifs mobiles ;

La démocratie électronique et les outils participatifs (gestion participative du budget par exemple) fonctionnent sur une petite échelle et concernent des décisions marginales ; l'internet n'a pas encore remis en question le système des élites traditionnelles, qui sont toujours au centre du pouvoir ;

Le journalisme citoyen en ligne suscite des inquiétudes en termes de responsabilité, de vérification, de transparence, d'objectivité et de crédibilité. S'il ouvre la voie à une plus grande démocratie de l'information, il appelle aussi la mise en place de nouvelles garanties pour protéger les journalistes citoyens.

Il conviendrait d'encourager le développement de nouveaux prototypes et de nouvelles initiatives en matière de démocratie électronique, en particulier de la part des collectivités locales, et de soutenir les projets qui donnent de bons résultats, de façon à atteindre la masse critique nécessaire pour produire un changement social.

La démocratie liquide ne signe pas la mort des partis politiques ; ceux-ci devront plutôt se réinventer. Ils doivent s'assouplir et devenir moins hiérarchiques et plus ouverts à ce que leurs membres et la société en général peuvent apporter aux propositions politiques. Si les formes traditionnelles de la démocratie et la démocratie participative sont vues comme des démarches complémentaires, alors la démocratie liquide peut aider les partis politiques à rappeler aux citoyens les avantages que présentent les systèmes démocratiques par rapport à d'autres formes de gouvernance et, ainsi, renforcer la notion même de démocratie en tant que « politique élaborée par le peuple et pour le peuple ».

La démocratie est toujours en construction. En tant que système de gouvernance, il est nécessaire qu'elle évolue et s'améliore sans cesse pour suivre le rythme d'un monde qui change plus vite qu'il ne l'a jamais fait. Les outils de la démocratie liquide font partie de cette évolution.

Les interactions entre la participation numérique et la participation dans la vie réelle sont essentielles. Même à l'ère du numérique, la technologie ne suffit pas à garantir que la voix des citoyens sera effectivement prise en compte. Il est donc nécessaire que les acteurs et les institutions politiques encouragent une plus grande participation des citoyens à des formes plus classiques de la vie politique.

Pour renforcer la démocratie à l'ère du numérique, il est nécessaire de mettre en place des garanties et des normes en ce qui concerne les applications de démocratie électronique, et d'encourager les partis, les gouvernements, les médias, les ONG et les autres acteurs de la démocratie à utiliser ces outils pour renforcer l'efficacité, la responsabilité et la transparence.

Tous les citoyens du monde devraient avoir un niveau suffisant d'éducation aux médias, et l'acquisition de compétences en matière de citoyenneté électronique devrait être intégrée dans les programmes d'éducation civique. Il conviendrait notamment d'apprendre aux citoyens à faire face aux discours de haine et de les sensibiliser à la surveillance électronique.

Les organismes internationaux devraient suivre et accompagner la transition vers la démocratie 2.0 et, pour ce faire, normaliser, contrôler et transmettre les bonnes pratiques.

Il pourrait être nécessaire d'inventer de nouvelles formes institutionnelles pour que, dans la démocratie de demain, le principe de compétition fasse place à celui de coopération.

II. Etude

Exploiter le web comme outil de démocratie : nouvelles pistes pour l'étude et la pratique de la démocratie numérique

Amanda Clarke, Université d'Oxford

Introduction

La démocratie est-elle en déclin ? Les taux de participation aux élections diminuent, les partis peinent à attirer de nouveaux membres et les citoyens sont nombreux à exprimer leur méfiance à l'égard des institutions politiques. Dans un tel contexte, il serait pour le moins difficile de conclure à la bonne santé de la démocratie, mais il est tout aussi difficile d'affirmer qu'elle est en péril alors que les citoyens parlent de politique sur internet au quotidien, que les technologies numériques offrent à chacun de nouvelles possibilités de contribuer aux travaux des institutions politiques, que des pétitions en ligne recueillent des millions de signatures et que les réseaux sociaux sont utilisés pour coordonner de gigantesques manifestations. Les activités « traditionnelles » associées à la démocratie représentative sont certes en déclin, mais ce déclin peut être compensé ou inversé grâce à la démocratie numérique apparue ces dernières années. Le présent rapport examine ces tendances et transitions tout en proposant de nouvelles pistes pour l'étude et la pratique de la démocratie numérique.

La première partie présente des données qui mettent en évidence le déclin de la politique en démocratie au cours des dernières décennies. Les citoyens sont à la fois de moins en moins nombreux à aller voter, à adhérer à un parti et à signer des pétitions et de plus en plus nombreux à exprimer un désintérêt et un mécontentement à l'égard de la politique.

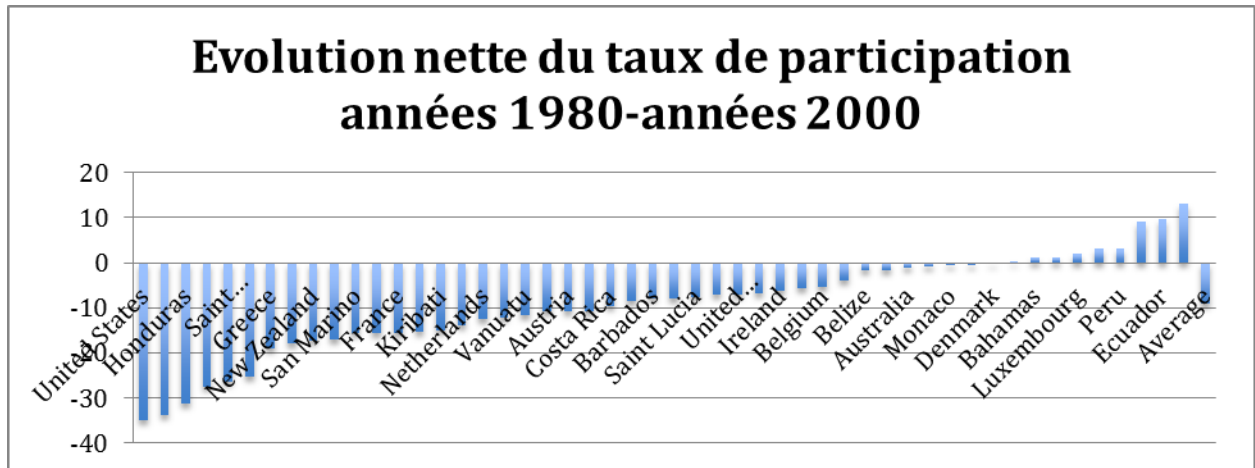
La deuxième partie expose les thèses des premiers observateurs de la démocratie numérique. Elle confronte les points de vue optimistes des cyberenthousiastes, qui estimaient que le web redonnerait vie à la politique dans les sociétés contemporaines, et les arguments des cybersceptiques, dont les études empiriques tendaient à montrer que le web n'était pas une panacée pour les démocraties en difficulté.

La troisième partie s'intéresse aux recherches récentes et va au-delà de la dichotomie cyberenthousiastes/cybersceptiques qui a dominé les premières études sur la démocratie numérique. Le web ne devrait pas être évalué comme outil de la démocratie au regard des modèles du passé. Il faudrait adopter une approche plus efficace, en commençant par examiner les fonctionnalités d'internet, et se demander comment exploiter celles-ci pour promouvoir l'engagement démocratique aujourd'hui. Dans cet esprit, le rapport donne trois exemples dans lesquels les possibilités uniques qu'offre le web comme moyen de communication sont une source d'espoir pour la pratique démocratique : internet est un moyen de faire de la politique dans des espaces non politiques ; il fait émerger des formes novatrices d'engagement citoyen comme l'externalisation ouverte (*crowdsourcing*) ; il permet de mieux comprendre et évaluer les mécanismes de l'engagement démocratique.

La quatrième partie met en garde contre les approches déterministes fondées sur la technologie, qui n'envisagent pas la possibilité que le web puisse être utilisé pour porter atteinte aux idéaux démocratiques. Vient ensuite la cinquième partie du rapport, qui présente une série de recommandations destinées aux chercheurs, à la société civile, aux gouvernements et aux parlements, indiquant à chacun comment mieux tirer parti du web en tant qu'outil d'engagement démocratique dans les années à venir.

Partie 1 — Le déclin de la politique démocratique traditionnelle

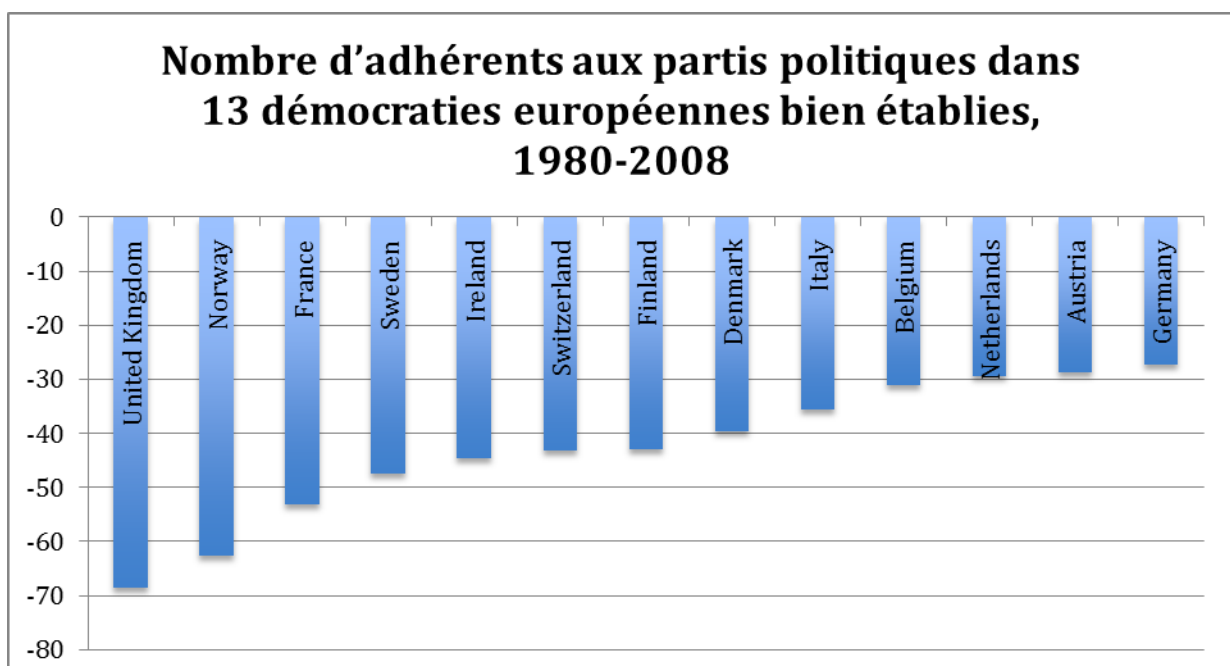
Globalement, le taux de participation aux élections démocratiques n'a pas cessé de diminuer depuis 1980 à travers le monde. Sur 49 démocratiesⁱ, 40 ont enregistré une baisse de la participation aux élections législatives entre 1980-84 et 2007-2013. En moyenne, le taux a diminué de 10 points dans ces 49 paysⁱⁱ.



Légende : Evolution nette du taux de participation, années 1980-années 2000

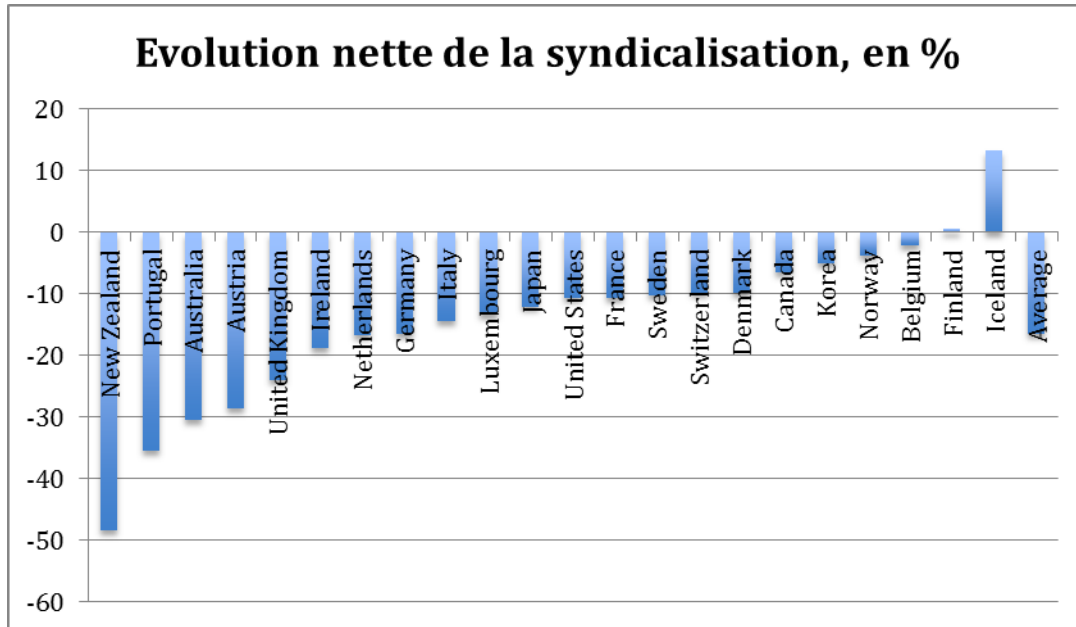
Les recherches concernant le continent africain révèlent la même tendance. De 2000 à 2009, le taux de participation aux élections générales a diminué de 5 points dans une sélection de pays africainsⁱⁱⁱ.

La baisse du taux de participation n'a rien de surprenant à une époque où les électeurs font de moins en moins confiance aux partis politiques qui présentent des candidats aux élections. De 1990 à 2006, la proportion des électeurs faisant « beaucoup » ou « assez » confiance aux partis politiques a chuté de 49% à 27%^{iv}, ce qui peut expliquer l'érosion du nombre d'adhérents ces dernières décennies, surtout en Europe. On constate ainsi un net recul des adhésions aux partis politiques dans 13 démocraties européennes bien établies^v.



Légende : Evolution du nombre d'adhérents, en %

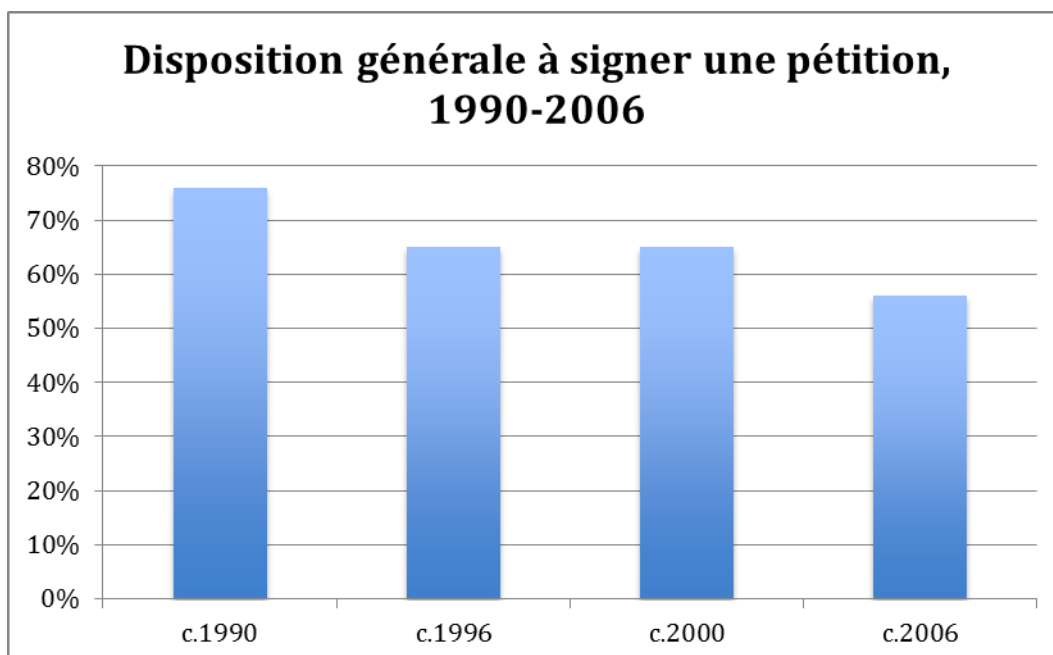
Naturellement, les partis politiques ne constituent pas le seul terrain d'engagement politique. Les syndicats par exemple remplissent eux aussi cette fonction. Malheureusement, les tendances sont tout aussi inquiétantes sur ce plan. Depuis 1980, la part des salariés syndiqués a diminué dans 20 des 22 pays passés en revue par l'OCDE. En moyenne, le taux de syndicalisation a baissé de 14 points dans ces pays^{vi}.



Légende : Evolution nette de la syndicalisation, en %

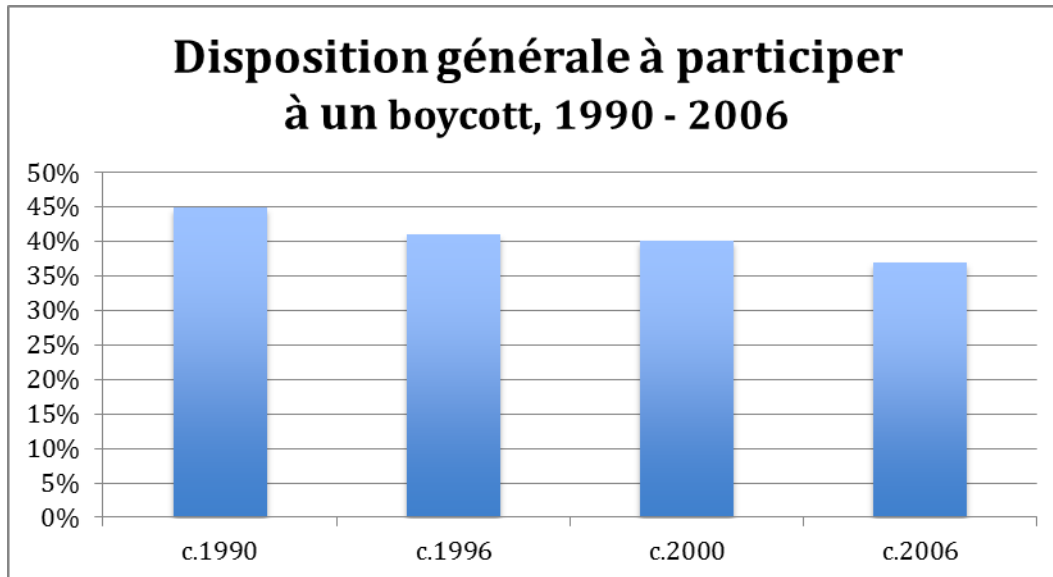
Les données ne sont pas plus rassurantes si l'on examine l'envie des individus de s'investir dans des activités démocratiques traditionnelles, comme signer des pétitions ou participer à un boycott ou une manifestation.

Entre la fin des années 1980 et la fin des années 2000, la proportion de personnes déclarant qu'elles pourraient signer une pétition ou qu'elles l'ont déjà fait a diminué de 20 points, passant de 76% à un peu plus de la moitié (56%)^{vii}.

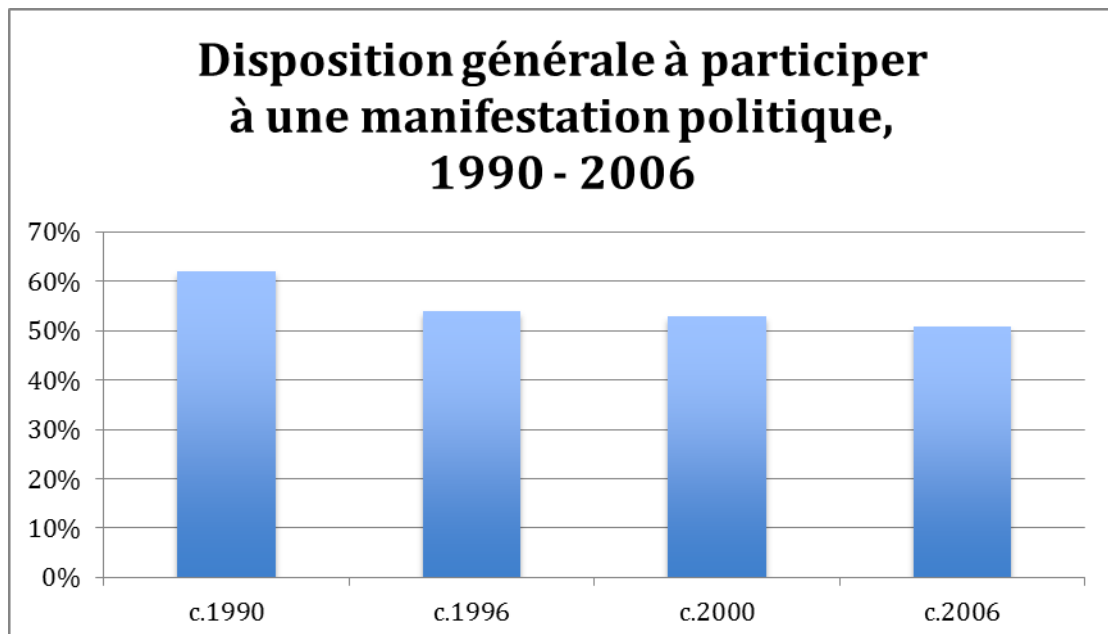


Légende : % de sondés ayant signé ou étant susceptibles de signer une pétition

De même, de moins en moins de personnes ont participé ou participeraient à un boycott ou une manifestation politique, deux modes classiques d'engagement hors ligne qui sont des caractéristiques traditionnelles dans les démocraties en bonne santé. Dans ces domaines, le recul est moins frappant, mais la tendance générale reste à la baisse. Alors que 45% des personnes déclaraient au début des années 1990 qu'elles pourraient participer ou qu'elles avaient participé à un boycott, elles n'étaient plus que 37% au milieu des années 2000. Sur la même période, la proportion de personnes disant avoir participé ou être susceptibles de participer à une manifestation politique a chuté de 62% à 51%^{viii}.



Légende : % de sondés ayant signé ou étant susceptibles de signer une pétition

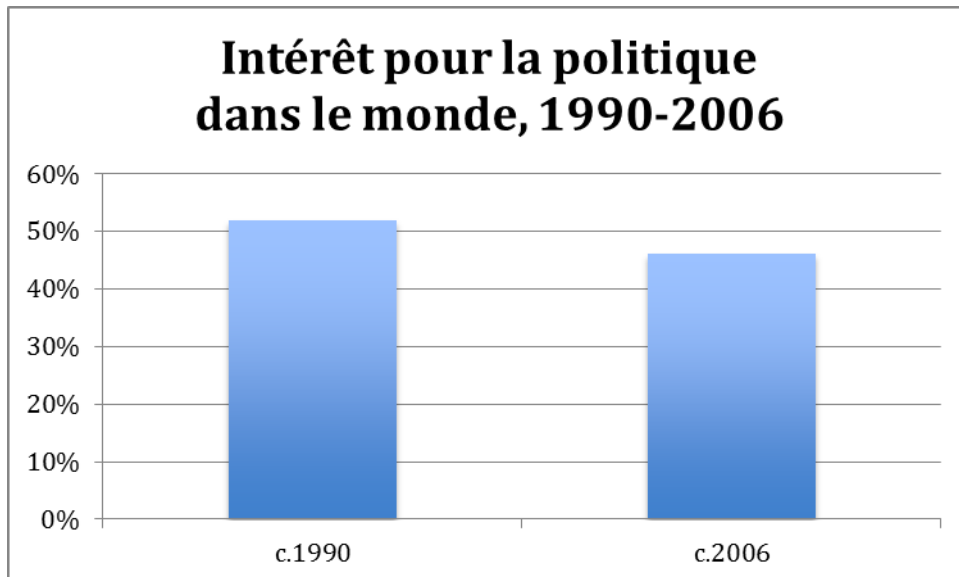


Légende : % de sondés ayant participé ou étant susceptibles de participer à une manifestation politique

Qu'il s'agisse des activités ou des attitudes, la tendance à la baisse se confirme. Dans notre exemple, l'état d'esprit à l'égard de la politique s'est dégradé moins fortement que d'autres

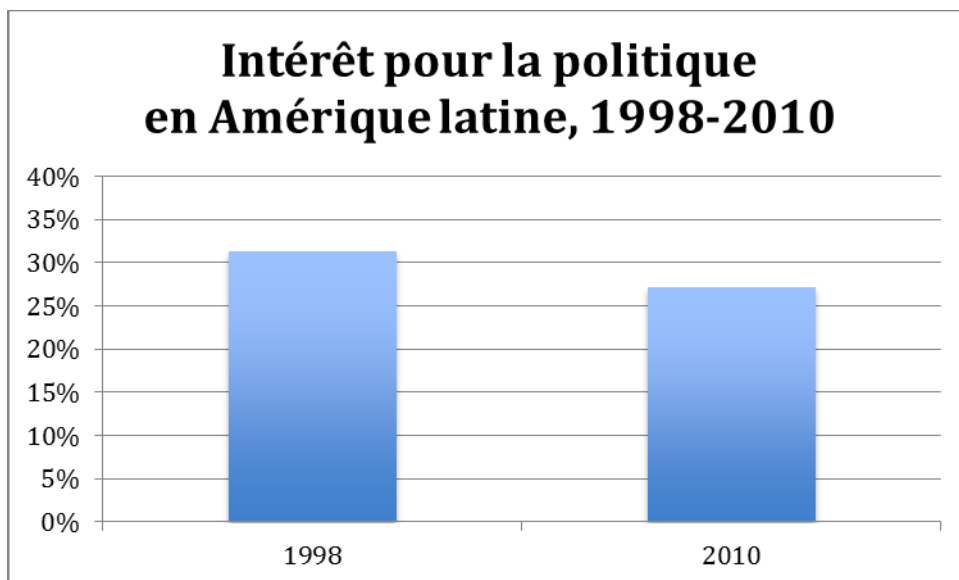
tendances examinées. Cela dit, le niveau était déjà tellement faible au départ qu'il n'y a guère lieu de se réjouir de cette baisse modérée.

Au début des années 1990, le World Values Survey indiquait que seules 52% des personnes interrogées se disaient « très intéressées » ou « assez intéressées » par la politique à l'échelle mondiale. Au milieu des années 2000, ce chiffre était tombé à 46%^{ix}.



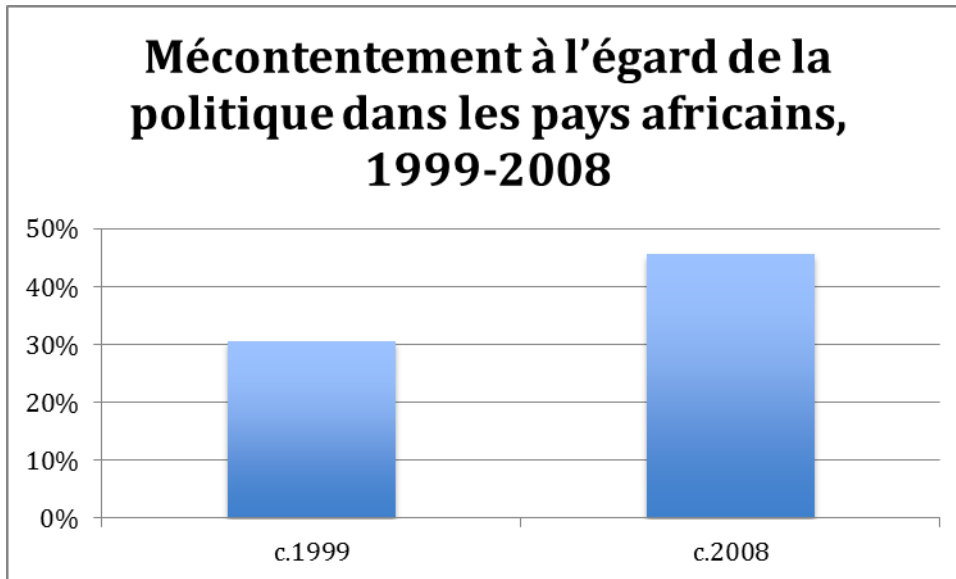
Légende : % de sondés se disant « très intéressés » ou « assez intéressés » par la politique

Les études régionales révèlent la même tendance. En 1998, les Latino-Américains étaient seulement 31% à se dire « très » ou « assez » intéressés par la politique. En 2010, ils n'étaient plus que 27%^x.



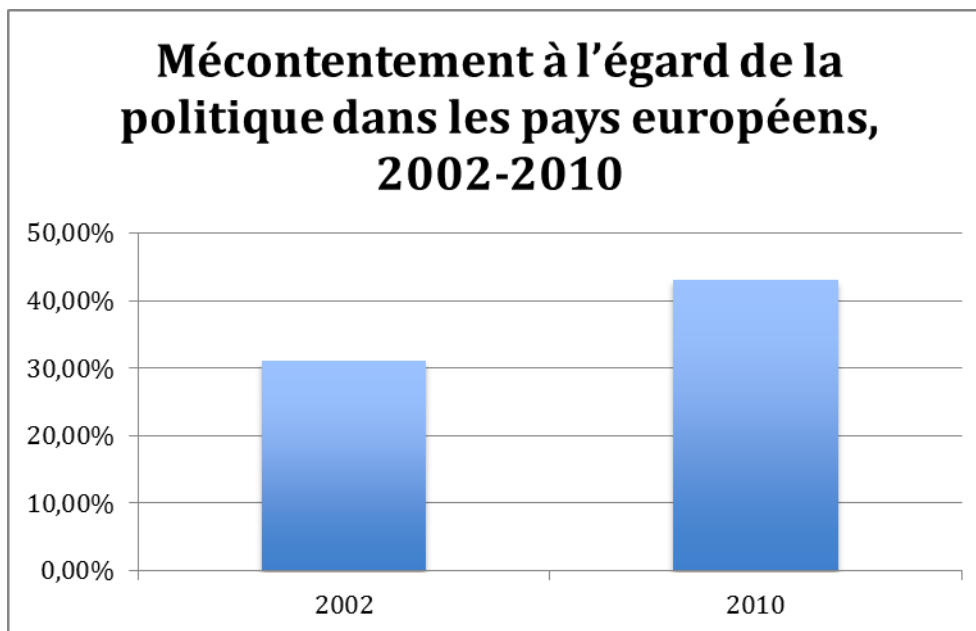
Légende : % de sondés très ou plutôt intéressés par la politique dans les pays d'Amérique latine

D'après les études régionales, ce désintérêt mondial se double d'un mécontentement croissant. Par exemple, dans 12 pays africains^{xi}, le taux de mécontentement à l'égard de la politique a augmenté de 15 points en dix ans. En 1999, 31% des Africains interrogés exprimaient ce sentiment ; ils étaient 46% en 2008^{xii}.



Légende : % de sondés mécontents de la politique dans une sélection de pays africains

Le bilan n'est pas plus positif en Europe. La proportion d'Européens se disant mécontents a augmenté de 12 points, passant de 31% à 43 % entre 2002 et 2010.



Légende : % de sondés mécontents de la politique dans les pays européens (échelle d'évaluation)

Naturellement, le « mécontentement à l'égard de la politique » n'est pas l'ennemi de la démocratie – bien au contraire. Dans l'histoire, certains triomphes de la démocratie sont nés du rejet de la politique de l'époque. Cette logique n'a pas échappé aux premiers observateurs d'internet et de la démocratie, qui étaient nombreux à penser que le web donnerait naissance à une nouvelle forme de politique dont les citoyens mécontents s'empareraient avec enthousiasme, ce qui inverserait les tendances préoccupantes relevées jusqu'alors.

Partie 2 — La montée et le déclin du cyberenthousiasme

Dans les premiers temps de la généralisation d'internet, universitaires, dirigeants gouvernementaux, experts et journalistes pensaient que le web ouvrirait une nouvelle ère pour la participation démocratique et corrigerait les tendances préoccupantes des décennies précédentes. Ces « cyberenthousiastes » fondaient leur opinion sur différents arguments.

Pour certains, le web, lieu de dialogue et de débat entre de larges groupes d'individus, devait améliorer les pratiques classiques des institutions gouvernementales en matière de consultation et d'engagement. Ces nouveautés séduiraient les citoyens déçus par les anciennes pratiques.

Pour d'autres, le web, moyen de communication universel et en temps réel, devait permettre aux citoyens et à leurs dirigeants d'interagir plus régulièrement et plus ouvertement. Les effets seraient triples : les citoyens seraient plus à même de faire connaître leurs besoins et préférences à leurs représentants politiques ; grâce à ces informations, ces derniers prendraient de meilleures décisions, reflétant davantage la volonté du peuple ; en retour, les citoyens auraient plus confiance dans leur système politique.

Dans d'autres cas, les cyberenthousiastes mettaient l'accent sur la plateforme de publication démocratique qu'est le web. Les blogs en particulier étaient vus comme un outil très efficace pour proposer de nouvelles perspectives au public et nourrir ainsi le débat d'idées, mieux qu'avec les médias traditionnels. En plus de donner la parole aux sans-voix, ce nouveau « marché d'idées » devait proposer aux consommateurs d'informations politiques un menu plus varié, aboutissant à une forme plus pluraliste de la politique.

Dans de nombreux cas, les cyberenthousiastes se sont beaucoup intéressés à la « génération numérique », terme parfois utilisé pour désigner la génération du millénaire, en référence à la place centrale que les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont tendance à occuper dans la vie des personnes nées à partir du début des années 1980. S'appuyant sur ce concept, des auteurs avançaient qu'internet serait très utile pour mobiliser les jeunes, dont le désengagement de la politique traditionnelle hors ligne était bien attesté. Selon leurs arguments, le web proposerait aux jeunes une politique plus en phase avec leurs attentes et leurs préférences.

Enfin, un certain nombre d'observateurs prédisaient que les effets bénéfiques de l'activité politique en ligne s'étendraient à la politique hors ligne. La participation à la démocratie numérique devait être une passerelle vers la participation à la démocratie analogique, ce qui permettrait d'améliorer le taux de participation aux élections et l'engagement auprès d'institutions politiques comme les partis et les parlements.

Naturellement, les statistiques figurant dans la première partie de ce rapport montrent qu'internet n'a pas été une panacée pour résoudre les problèmes complexes, interdépendants et profondément enracinés qui ont amoindri la qualité de la participation démocratique traditionnelle ces dernières décennies. Même si les discours donnent à penser le contraire, l'apparition d'internet n'a pas guéri la politique en démocratie.

La réalité donne raison à un certain nombre de critiques formulées contre les arguments des premiers cyberenthousiastes. Les « cybersceptiques » notent en effet que la généralisation d'internet n'a pas entraîné de pic « dans le monde réel » au niveau des taux de participation aux élections ou des adhésions aux partis politiques^{xiii}.

De même, des chercheurs estiment qu'internet n'entre pas nécessairement en ligne de compte dans la décision des jeunes de participer à la vie politique, puisque ceux qui contribuent à la politique numérique s'investissent déjà souvent dans la politique hors ligne.

Tout comme les jeunes non engagés ne développent pas un intérêt soudain pour la politique parce qu'elle passe au numérique^{xiv}. Associés aux recherches qui questionnent les compétences numériques des jeunes, les arguments reposant sur des postulats concernant la « génération du numérique » et l'engagement politique ont été largement discrédités^{xv}.

D'autres cybersceptiques se réfèrent à des données qui incitent à se demander dans quelle mesure l'engagement citoyen en ligne est ouvert de manière égale aux différents segments de la population. Ils soulignent que ceux qui s'engagent en ligne sont souvent les mêmes que ceux qui s'engagent hors ligne^{xvi}. Dans ces conditions, internet risque en réalité de creuser le fossé entre les citoyens politiquement actifs et les autres, car les premiers bénéficient de nouvelles possibilités de participer à la vie démocratique grâce au web tandis que les seconds poursuivent leur existence comme avant.

Dans la même veine, d'autres chercheurs estiment que le web, loin de développer le pluralisme politique, ne fait que renforcer les lignes de fracture en créant des « caisses de résonance » des idéologies politiques et en donnant la parole aux acteurs politiques déjà dominants, comme les médias traditionnels et les partis politiques, tout en marginalisant ceux qui ne font pas partie des centres traditionnels du pouvoir politique^{xvii}.

Il est inutile de préciser que les cybersceptiques, par rapport aux premiers observateurs de la démocratie numérique, sont beaucoup moins optimistes à l'égard du potentiel d'internet en tant qu'outil de participation politique. Leurs analyses tendent à montrer que la politique en ligne est de la politique ordinaire et que les gains démocratiques découlant de la participation politique axée sur les moyens de communication numériques sont peu nombreux.

Partie 3 — Une nouvelle approche de la pratique et de l'étude de la démocratie numérique

S'il convient de féliciter les cybersceptiques pour leur analyse plus nuancée et pragmatique concernant l'étude de la démocratie numérique, il ne faudrait pas pour autant considérer le web comme un outil de démocratie mineur pour le simple motif qu'il ne répond pas aux attentes énormes qui ressortaient des premières discussions dans ce domaine. Reconnaisant ce point, les chercheurs qui travaillent sur la démocratie numérique ont, pour la plupart, dépassé la stricte dichotomie initiale enthousiastes/sceptiques, en admettant que le web joue un rôle dans la démocratie mais en soulignant que l'étendue et la nature de ce rôle ne sont pas claires. La discussion est de plus en plus nuancée au fur et à mesure que les chercheurs s'interrogent : « Les réseaux sociaux encouragent-ils davantage l'engagement que les sites statiques ne le font ? » ; « La démocratie numérique a-t-elle des effets différents selon le niveau de gouvernement/le thème/la région/les caractéristiques des participants ? » ; « Comment les partis politiques/les parlements/les gouvernements utilisent-ils le web pour toucher le public ? ». Les chercheurs concluent dans certains cas qu'internet enrichit la démocratie, et dans d'autres que ses effets sont neutres voire préjudiciables.

En dépit des différences concernant leur sujet et leurs conclusions, ce qui relie nombre de ces études – et ce qui les ramène aux premiers débats entre enthousiastes et sceptiques – c'est leur volonté de mesurer la démocratie numérique en appliquant les normes de la démocratie hors ligne ; les chercheurs se penchent sur les activités politiques classiques hors ligne, qu'ils évaluent dans leur version numérique. Par conséquent, leur champ de vision se limite généralement aux institutions politiques traditionnelles, comme les partis, les parlements et les gouvernements ; aux acteurs politiques traditionnels, comme les représentants élus, les militants et les associations de défense, et aux activités démocratiques traditionnelles, comme les débats politiques et la participation à des manifestations ou à des consultations.

Ce point de départ peut sembler raisonnable. Après tout, ces chercheurs souhaitent déterminer si internet a des effets positifs ou négatifs sur nos traditions en matière de démocratie. Cependant, il s'est avéré que le web offre un potentiel maximal lorsqu'on ne se contente pas de transposer au numérique les activités hors ligne, mais que l'on repense les anciennes traditions et que l'on en crée de nouvelles en misant sur les possibilités exceptionnelles de ce moyen de communication. Si le site Wikipedia est aujourd'hui une ressource très utilisée, c'est parce qu'il s'appuie sur la capacité du web à permettre des échanges d'informations et une collaboration à moindre coût, et non parce qu'il a transposé au numérique les modèles de production et de distribution des encyclopédies hors ligne. Le site Amazon n'est pas juste une version numérique d'une librairie classique ; il exploite les possibilités offertes par le web pour permettre aux internautes de publier des commentaires en ligne et pour mieux comprendre ses clients.

Quelles sont exactement les fonctionnalités du web ? Autrement dit, « que sait-il faire » ? Il permet des effets de réseau, ainsi que la production, la collecte et l'analyse d'ensembles de données à grande échelle qui décrivent nos activités en ligne (données massives ou « big data »), et réduit les coûts liés à l'identification et à la coordination d'un grand nombre d'acteurs ayant des intérêts et objectifs communs. Si nous abordons la démocratie numérique en examinant ces fonctionnalités, nous pourrions identifier toute une série de nouvelles activités et pratiques qui servent la démocratie mais que les recherches sur la démocratie numérique ont jusqu'à présent largement ignorées. Pour ce faire, nous prendrons trois exemples.

1. La politique dans des espaces non politiques

La relative facilité avec laquelle on peut identifier et coordonner des individus partageant les mêmes idées dans les forums, sur les blogs et grâce aux hashtags de Twitter permet à des groupes d'individus, même les plus restreints, de bâtir des communautés en ligne florissantes qui peuvent faire de la « politique au quotidien » en toute discrétion. Scott Wright, de l'université de Leicester (Royaume-Uni), s'est penché sur ce phénomène et a noté que les espaces en ligne non politiques, pour des personnes typiquement coupées de la politique, peuvent être un lieu où débattre de questions d'actualité qui les concernent ou qui concernent les intérêts de leur communauté en ligne^{xviii}. Le site britannique Mumsnet^{xix} est un bon exemple de « politique dans un espace non politique ». Au départ, ce forum devait permettre aux parents d'échanger des informations et de s'entraider. Le site a ensuite évolué pour devenir une plateforme permettant aux parents de participer au débat politique sur des questions comme l'étiquetage alimentaire, les politiques en matière de garde d'enfants ou la publicité ciblant les enfants. En l'occurrence, un site qui n'a pas visiblement un caractère « politique » donne aux mères de famille – une catégorie de la société très occupée, difficile à toucher – un accès au débat politique sur les grandes questions de société. Cela dit, dans la mesure où la plupart des études sur la démocratie numérique sont axées sur les activités politiques hors ligne traditionnelles qui sont menées en ligne, les sites comme Mumsnet sont rarement pris en considération. Les études évaluent plutôt le rôle d'internet dans la démocratie en examinant des blogs politiques, des sites d'information et des groupes expressément politiques sur Twitter et Facebook. Ces sites sont certes importants à des fins d'enquête, mais ils ne forment qu'une partie d'un tout.

2. De nouveaux modes de participation politique

Les chercheurs tendent à analyser la démocratie numérique en partant de notions préconçues sur « ce qui compte » comme engagement démocratique. Les études évaluent dans quelle mesure le web soutient les modèles de démocratie délibérative, directe et représentative ainsi que les théories et pratiques bien établies dans le monde de la politique hors ligne. Or, si l'on examine ce que le web « sait faire » – réduire les coûts de coordination

et permettre l'échange en temps réel de données riches — on se rend compte que de nouvelles pratiques d'engagement émergent, qui ne cadrent pas exactement avec celles héritées de la politique hors ligne.

Bon nombre de ces pratiques peuvent être rattachées à la catégorie générale de l'« externalisation ouverte » (*crowdsourcing*). Ce terme désigne des initiatives qui sollicitent les ressources (intellectuelles, financières ou autres) d'un groupe d'individus ou d'organisations afin d'aboutir à un résultat (décision, produit ou processus).

Beth Noveck, auteur de l'ouvrage *Wiki Government*^{xx} et ancienne directrice des technologies dans le gouvernement Obama, est souvent citée comme une partisane du crowdsourcing sur le web. Comme elle l'explique, cette technique est très utile pour exploiter les compétences et connaissances particulières de groupes de citoyens sur des questions spécifiques qui les intéressent. Elle donne l'exemple du système Peer To Patent créé par le gouvernement des Etats-Unis, dans le cadre duquel le Bureau américain des brevets et des marques fait appel aux citoyens pour mieux gérer le volume énorme de demandes de brevets reçues. Dans ce cas précis, les participants sont invités à collaborer avec le gouvernement pour résoudre un problème que ce dernier ne pourrait pas gérer seul de manière efficace. Beth Noveck parle de « démocratie collaborative » et propose d'appliquer ce modèle pour mobiliser beaucoup d'autres petits groupes de la société. Les parents pourraient ainsi évaluer collectivement les programmes de garde d'enfant. Les étudiants pourraient lancer des idées concernant des dispositifs de prêts étudiants. Si les institutions adoptaient ce type d'approche et collaboraient régulièrement avec des groupes d'individus non représentatifs sur des questions très pointues qui les concernent, on constaterait peut-être que le crowdsourcing sur le web permet une augmentation générale de la participation grâce à des modes d'engagement variés et spécialisés qui mettent l'accent sur des groupes particuliers et des questions particulières. Dans le cas des gouvernements, on pourrait ainsi faire appel à des petits groupes ayant des connaissances spécifiques sur des problèmes politiques spécifiques – comme dans l'exemple du système Peer To Patent. Pour les parlements et les partis politiques, ces groupes niches peuvent représenter certaines catégories de la population dont ils souhaitent mieux comprendre les intérêts et besoins particuliers afin d'en tenir compte.

Une autre approche du crowdsourcing vise à réduire les barrières qui dissuadent de nombreuses personnes de participer à la vie démocratique. En d'autres termes, le but est de faciliter le plus possible la contribution à l'effort collectif en exploitant les fonctionnalités du web et des technologies associées. Air Quality Egg^{xxi}, un petit capteur en forme d'œuf qui prend des relevés géolocalisés de la qualité de l'air et les envoie par internet à une base de données centrale, en est un exemple. Pour être efficace, il doit être installé dans de très nombreux lieux dans une région donnée. Ses créateurs l'ont donc conçu de telle manière qu'il puisse être « adopté » par les citoyens, qui le conservent chez eux pour générer des relevés de la qualité de l'air. Il s'agit d'un acte de participation relativement passif, qui ne serait certainement pas jugé satisfaisant s'il était évalué à partir des modèles traditionnels d'engagement démocratique. Avec ce dispositif, les citoyens ne participent pas à un débat sur leurs préférences et leurs besoins, ils ne votent pas pour ou contre une idée politique et ils n'essaient pas de convaincre un responsable politique de représenter leurs intérêts. Néanmoins, ils contribuent à un vaste effort en aidant à réunir des ensembles de données nécessaires pour inscrire la question de la qualité de l'air sur l'agenda politique et améliorer la politique publique dans ce domaine.

Des sites comme FixMyStreet^{xxii} sont basés sur un modèle similaire. Avec cet outil, les développeurs du site britannique MySociety^{xxiii} mettent à la disposition du public une plateforme pour signaler facilement à leur municipalité des problèmes tels que des nids-de-poule et des tags. Cette initiative exploite elle aussi la capacité du web à permettre des échanges d'informations à faible coût et en temps réel. Là encore, l'acte en soi ne cadre pas

avec le modèle des actes traditionnels d'engagement démocratique. Pourtant, comme dans le cas d'Air Quality Egg, les personnes qui utilisent FixMyStreet rendent service à leur communauté, en s'appuyant sur internet pour infléchir les décisions et les actions des responsables politiques d'une manière qui n'était pas possible avant l'émergence du web et d'autres technologies.

3. *Internet, un outil de recherche*

Le web s'est révélé être un puissant outil de recherche, car il permet à la fois de collecter des quantités impressionnantes de données et de mener des recherches novatrices. Au vu de ces fonctionnalités, il devrait être considéré comme un outil d'engagement démocratique mais aussi comme un instrument d'étude et d'évaluation de cet engagement.

Certains chercheurs ont commencé à exploiter ce potentiel. L'Oxford Internet Institute et le projet « Gouverner sur le web »^{xxiv} de la London School of Economics ont utilisé des expériences basées sur le web pour mieux comprendre ce qui incite les personnes à participer à une action collective (par exemple une manifestation ou un don en faveur d'une cause). Ils ont identifié les facteurs psychologiques qui interviennent dans ce type de décision, ainsi que le rôle des informations sociales dans la promotion de la participation (par exemple, le fait d'indiquer aux participants potentiels combien d'autres personnes ont déjà apporté leur contribution)^{xxv}.

Ces chercheurs s'appuient également sur les données massives extraites du web pour mieux comprendre la dynamique de l'action collective. Dans une étude, l'analyse de données provenant de plus de 8 000 pétitions hébergées sur un site de pétitions électroniques a révélé que le nombre de signatures recueillies le premier jour était un élément important pour déterminer le succès à long terme, c'est-à-dire que les pétitions remportant le plus de succès obtiennent un soutien massif dès le début^{xxvi}.

Dans ces exemples, le web constitue une plateforme de recherche (dans le cas des expériences) et une nouvelle source de données (dans le cas de l'étude sur les pétitions), dont il est possible de tirer des enseignements importants sur les mécanismes de l'action collective. Ces recherches peuvent ensuite servir à l'élaboration d'initiatives en faveur d'un engagement hors ligne ou en ligne afin d'accroître les taux de participation. Si les technologies numériques continuent à jouer un rôle de coordination crucial à l'avenir, comme ce fut le cas récemment avec le mouvement Occupy, le Printemps arabe et les manifestations contre l'augmentation des frais de scolarité et les mesures d'austérité, les recherches de ce type seront encore plus capitales. Dans ce cas, le web s'avérera important pour les mouvements de protestation de par sa fonction de coordination mais aussi en raison des informations qu'il donne sur les leviers à actionner pour la réussite de ces manifestations.

Au-delà de l'éclairage qu'il apporte sur la dynamique de la participation démocratique des citoyens, internet est également à l'origine de nouveaux outils et de nouvelles données qui peuvent aider à étudier les institutions gouvernementales. Il constitue ainsi un nouveau moyen d'obliger ces dernières à rendre des comptes. Des chercheurs analysent les hyperliens afin de savoir vers quels types d'organisations renvoient les liens figurant sur les sites officiels des partis politiques, ce qui renseigne sur les enjeux et les idéologies qui soutiennent les mandats des partis^{xxvii}. D'autres chercheurs collectent des données provenant des comptes des gouvernements sur les réseaux sociaux, à partir desquels ils déterminent avec qui les gouvernements travaillent en réseau, quels types d'informations ils diffusent (ou taisent) et jusqu'à quel point ces moyens de communication sont au service d'une véritable interaction avec le public^{xxviii}. Au fur et à mesure que les partis, les parlements et les gouvernements développeront leur présence en ligne, les traces de données laissées par

ces activités constitueront de nouveaux matériaux importants pour les chercheurs, les journalistes et les citoyens qui s'intéresseront aux institutions politiques.

Les trois exemples ci-dessus tendent à montrer que pour mieux analyser le web en tant qu'outil au service de la démocratie, il ne faut pas commencer par examiner les activités démocratiques traditionnelles ou le rôle joué par le web dans ce domaine, mais plutôt les fonctionnalités exceptionnelles d'internet, qui permettent toute une série de nouvelles applications démocratiques. Donc, quels sont les atouts du web ? Il aide des personnes ayant les mêmes préoccupations à créer des communautés, qui peuvent susciter un engagement politique dans des espaces non politiques. Il facilite la coordination et l'échange d'informations, offrant ainsi aux citoyens de nouvelles possibilités de contribuer à leurs institutions gouvernementales de manière originale. Enfin, il est une puissante plateforme de recherche, qui contient des données et renferme des outils d'analyse éclairant d'un jour nouveau les problèmes déjà anciens auxquels se heurtent nos démocraties, et dont les enseignements pourraient améliorer sensiblement l'élaboration des initiatives en faveur de l'engagement dans les prochaines années.

Partie 4 — Utiliser le web pour porter atteinte à la démocratie

La partie précédente explique qu'il est plus pertinent d'évaluer le web comme outil d'engagement démocratique en commençant par examiner les fonctionnalités qu'il offre en tant que moyen de communication. Mais ce faisant, il faut faire attention à ce que le web ne porte pas atteinte aux valeurs et fondements de la société démocratique.

Il est évident, après les récentes révélations faites par le donneur d'alerte américain Edward Snowden, que le web peut être utilisé par les Etats pour mener de vastes programmes de surveillance à une échelle qui n'était pas possible auparavant. Le web et les technologies associées étant de plus en plus présents dans la société (une grande partie de notre vie sociale et professionnelle laisse des traces numériques), les possibilités de violation de la vie privée se multiplient. Si cette surveillance devient (ou est déjà) généralisée à travers le monde, les citoyens auront certainement encore moins confiance dans leurs institutions politiques. Et en l'absence de garanties relatives au respect de la vie privée, la coordination en ligne de manifestations et la diffusion de critiques à l'égard des gouvernements risquent fort de cesser là où les régimes autoritaires menacent déjà la sécurité des dissidents.

De même, lorsqu'on examine les fonctionnalités du web, il est important de garder à l'esprit qu'elles ne sont pas accessibles à tous de manière égale partout dans le monde. Certains programmes de censure sophistiqués, soutenus par l'Etat, déterminent quels sites peuvent être consultés par les citoyens et de quelle manière. Internet n'est pas un phénomène mondial uniforme – les citoyens ont accès à des plateformes différentes selon l'Etat où ils vivent. Lorsque l'accès à certaines informations, à certains sites et à certaines fonctionnalités est restreint, le web s'avère être un outil nettement moins puissant au service de la démocratie.

Enfin, l'enthousiasme qui entoure les nouvelles formes d'engagement citoyen rendues possibles par le web devrait être tempéré car ces nouvelles pratiques soulèvent des questions de responsabilité. Si la baisse des coûts de collaboration peut permettre aux institutions politiques de faire appel à la collectivité pour verser des fonds, lancer des idées politiques et, dans le cas des gouvernements, fournir des services publics, il n'est pas certain que le public en sorte toujours gagnant puisque ces tâches lui sont en fait déléguées. Qui doit rendre des comptes lorsque le crowdsourcing aboutit à un échec ? Les institutions politiques sont-elles favorables à ces pratiques parce qu'elles réduisent la charge de travail – et donc la responsabilité – qui va de pair avec les modèles de production traditionnels dans lesquels elles jouent un rôle essentiel ?

Ces trois problématiques montrent que si le web a prouvé qu'il pouvait être un puissant outil au service de la démocratie, il ne faut pas pour autant adopter une position déterministe fondée sur la technologie en partant du principe qu'internet soutient nécessairement les idéaux démocratiques. Le web peut certes offrir des fonctionnalités particulières mais au final, en tant qu'« outil de démocratie », il est pour une large part ce que nous en faisons. Le rapport se conclut ainsi par une série de recommandations adressées aux chercheurs, à la société civile, aux gouvernements et aux parlements afin de les inciter à exploiter le web pour renforcer – et non affaiblir – la démocratie.

Partie 5 — Recommandations

- Les **chercheurs** devraient développer leur palette d'outils pour y inclure le web, nouvelle source de données et nouvelle plateforme de recherche, lorsqu'ils abordent le sujet de la démocratie numérique. Il faudrait probablement adopter des approches plus interdisciplinaires et collaboratives, en s'appuyant sur des domaines comme l'informatique et sur des compétences comme l'analyse des réseaux sociaux, pour appréhender la démocratie numérique. En menant ce type de recherches, les universitaires ne devraient pas se limiter aux activités politiques traditionnelles, mais réfléchir plus largement aux activités et moyens non intuitifs et non conventionnels qui facilitent l'engagement démocratique en ligne. Enfin, ils devraient garder à l'esprit la nécessité d'élaborer des recommandations politiques à partir de leurs conclusions. La société civile, les gouvernements et les parlements n'ont pas toujours les informations dont ils auraient besoin pour faire les bons choix concernant l'élaboration et la mise en œuvre des initiatives en faveur de l'engagement. Sur ce plan, il existe de nombreuses possibilités de coopération entre le monde universitaire et ces autres acteurs.
- Les groupes de la **société civile** devraient examiner les stratégies utilisées à l'heure actuelle pour encourager et faciliter leur interaction avec le public. Dans de nombreux cas, le web sert simplement à transposer dans l'univers numérique les anciennes pratiques, par exemple en remplaçant les lettres par des messages électroniques. Le crowdsourcing, le financement participatif et les campagnes virales sur les réseaux sociaux offrent des possibilités d'engagement à fort potentiel, mais ces tactiques ne sont pas encore généralisées dans le secteur. En plus de mieux communiquer avec le public, les groupes de la société civile peuvent aussi utiliser internet pour inciter davantage les gouvernements et les parlements à rendre des comptes. Avec la place croissante du numérique dans l'activité politique, les actions des dirigeants laissent des traces, qu'il s'agisse de tweets, d'hyperliens ou de contenus sur des sites. En faisant un travail de collecte et d'analyse et en publiant les conclusions tirées de ces traces numériques, la société civile sera plus à même de contrôler les comportements des responsables politiques et d'améliorer la représentation démocratique. Pour exploiter ces possibilités, les groupes de la société civile devront faire appel à de nouveaux types d'expertise, en recrutant des personnes qui possèdent des compétences en programmation informatique et en analyse de données à grande échelle afin de compléter la palette de compétences recherchées par ce secteur dans des domaines comme la sensibilisation, la communication et la collecte de fonds.
- Les **gouvernements** et les **parlements** devraient reconnaître qu'ils n'ont plus le monopole de l'engagement démocratique ; en effet, le web offre aux citoyens un grand nombre de nouveaux modes de participation. Si cette prolifération est encourageante, il n'en demeure pas moins que les citoyens sont de moins en moins désireux de s'investir dans les institutions plus traditionnelles de la démocratie, comme nous l'avons souligné au début de ce rapport. Mumsnet et Air Quality Egg

sont deux nouveaux moyens de participation originaux, mais il est important que les citoyens se rendent aux urnes lorsque des élections sont organisées. Après tout, en tout cas dans le proche avenir, les institutions traditionnelles de la démocratie resteront de formidables acteurs dans le système politique.

Pour retisser les liens entre le public et ces institutions, les gouvernements et les parlements doivent réfléchir plus créativement au potentiel du web comme plateforme d'engagement au lieu de se contenter de reproduire en ligne les anciens outils comme les consultations et les assemblées publiques. De même, ils ne devraient pas partir du principe que le public voudra s'engager à leurs conditions ou dans leur espace ; si internet donne aux citoyens de nouveaux moyens de débattre des questions politiques, les gouvernements et les parlements doivent les découvrir et y participer.

Les gouvernements et les parlements doivent aussi mieux tirer profit du web en tant que source de données agrégées décrivant les préférences et les besoins des citoyens qu'elles représentent. Comme indiqué plus haut, certains gouvernements analysent systématiquement les données du web dans le cadre de programmes de renseignement controversés, mais les services publics et les parlements pourraient aussi s'en servir pour « prendre le pouls de la population » et faire en sorte que l'agenda politique reflète davantage les questions qui préoccupent les gens. Parallèlement, les Etats doivent reconnaître que s'il est nécessaire d'exercer une certaine surveillance secrètement, au nom de la sécurité nationale, ces programmes ont un coût, car ils risquent d'éloigner encore plus les citoyens de leurs institutions.

Enfin, en tirant des enseignements des recherches émergentes qui explorent les mécanismes de l'action collective, les gouvernements et les parlements pourraient imaginer de nouveaux modèles de vote, d'adhésion aux partis et de participation directe qui séduisent davantage les citoyens. Dans certains cas, il faudrait peut-être réinventer ou abandonner les pratiques traditionnelles de la démocratie représentative qui ont cours aujourd'hui. Il est certain que cette adaptation ne sera pas facile, mais elle sera probablement nécessaire pour inverser certaines des tendances inquiétantes évoquées au début de ce rapport, qui nourriront une grande partie des discussions lors du Forum mondial de la démocratie du Conseil de l'Europe.

III. EXPOSÉS ET DISCUSSIONS

Cérémonie d'ouverture – 27 novembre 2013

Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, a ouvert le Forum en annonçant les invités d'honneur : **Roland Ries**, sénateur-maire de Strasbourg, et **Lilla Merabet**, conseillère régionale d'Alsace et Vice-Présidente de la Commission « Jeunesse, Economie Sociale et Solidaire ». Le Secrétaire Général a remercié la ville de Strasbourg, la région Alsace et le gouvernement français, principaux partenaires du Conseil de l'Europe pour l'organisation de ce Forum mondial. Sans eux, cet événement n'aurait pas été possible.

Le Secrétaire Général a rappelé le thème de cette deuxième édition du Forum : « Retisser la démocratie : connecter les institutions avec les citoyens à l'ère du numérique » et cité le document préparé pour le Forum par **Amanda Clarke**, de l'Université d'Oxford, qui pointe une baisse de confiance envers nos systèmes politiques dans le monde entier. Partout, les taux de participation aux élections et les adhésions à des partis politiques sont en déclin. Il ne s'agit pas que d'une apathie politique, mais du sentiment des citoyens ordinaires d'avoir été trahis par leurs dirigeants.

Le Secrétaire Général a invité les participants au Forum, issus de plus d'une centaine de pays (universitaires et militants, élus et responsables des politiques publiques, blogueurs, journalistes, dissidents, intellectuels et représentants de la société civile) à partager leurs histoires et leur vision de l'avenir. Il les a invités à évaluer l'impact des initiatives de participation numérique et à débattre des menaces possibles sur l'intégrité de la démocratie. Il les a appelés à chercher des réponses à plusieurs questions : comment tirer parti de la révolution numérique pour raviver la confiance des citoyens envers les instances politiques ? Quel rôle démocratique Internet joue-t-il à l'heure où les activités démocratiques traditionnelles sont en déclin ? Et surtout : comment combler le fossé entre les institutions et les citoyens ?

Hélène Conway-Mouret, Ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger, a souligné que la démocratie était en évolution constante, et donc forcément influencée par les nouvelles technologies de la communication. Elle a pointé la montée des inégalités, qui alimente le discours de haine en ligne. Pour éviter un durcissement des discours sociétaux, la démocratie doit se cultiver au quotidien. Chaque citoyen devrait se sentir concerné, car la démocratie est avant tout faite de débats et d'échanges. Dans ce contexte, ce Forum apporte une réponse à la crise de la démocratie en offrant une plate-forme mondiale de dialogue. Cela vaut d'autant plus que les moyens de communication ont évolué ces dernières années, créant une sphère publique désormais accessible à tous et dans laquelle les informations circulent sans frontières. Les responsables politiques doivent utiliser ces nouveaux outils pour aller à la rencontre des citoyens : ils représentent une occasion unique d'intégrer le plus de personnes possibles – à condition de parvenir à réduire la fracture numérique. Enfin, il faut exploiter les possibilités offertes par Internet sans en ignorer les risques.

Abdou Diouf, Secrétaire Général de la Francophonie, s'est demandé si Internet était en train de révolutionner notre pratique de la démocratie. Selon lui, la démocratie, caractérisée par un constant effort d'adaptation, ne saurait rester en marge de la révolution des technologies de l'information et de la communication, qui ont profondément et irréversiblement marqué notre époque. A nous de déterminer la place et le rôle que nous voulons confier à Internet, qui n'est en fait qu'un outil parmi d'autres au service de la démocratie. Les nouvelles technologies peuvent contribuer à sauvegarder l'essence de la démocratie en offrant des possibilités d'interaction avec les responsables politiques ainsi

qu'un accès aux débats et aux documents municipaux, parlementaires et gouvernementaux. Elles brisent l'isolement des citoyens en favorisant la création de communautés groupées autour de préoccupations et d'aspirations communes, favorisent l'émergence d'une opinion publique et d'une société civile transnationales et alimentent, en tissant des réseaux mondiaux, les échanges d'expériences et de connaissances. Internet a aussi son revers : il est réservé à une partie de la population mondiale, peut entraîner des atteintes à la vie privée et accélère la diffusion des rumeurs. Il importe donc de mettre en place une véritable démocratie internationale, fondée sur la reconnaissance de l'interdépendance et sur la conviction que l'inefficacité de l'exercice solitaire du pouvoir par les Etats, contraints dans leurs frontières, doit faire place à l'efficacité de l'exercice collectif du pouvoir à travers des institutions, des organisations internationales et régionales, dotées à leur tour d'une réelle légitimité démocratique et d'une réelle représentativité.

Amin Maalouf, écrivain et membre de l'Académie française, a déploré qu'un fossé se soit creusé, de plus en plus profondément, entre le processus électoral et la prise réelle de décision. Le vote des citoyens n'affecte que très légèrement les orientations des gouvernements et leur voix est souvent ignorée. Dans de nombreux pays, la cohabitation entre personnes de diverses origines religieuses, culturelles ou linguistiques soulève des problèmes et doit être améliorée pour instaurer une démocratie diverse et harmonieuse. La méfiance grandissante envers les autorités, dans une atmosphère de rigueur économique et de morosité sociale, comporte aussi un péril pour la démocratie. Les nouvelles technologies permettent à chaque citoyen de faire entendre ses opinions en temps réel et de former des associations pour défendre ses idées et ses droits. Ces outils ont des potentialités énormes, mais aussi des limites. Ils permettent de mobiliser les éléments les plus dynamiques d'une société, mais échouent souvent à évincer du pouvoir les élites politiques traditionnelles. Néanmoins, il est important d'imaginer des mécanismes qui permettraient aux citoyens-internautes de participer réellement à la prise de décisions. M. Maalouf conclut qu'en cela, le Forum peut contribuer significativement au nécessaire sauvetage de la démocratie.

Irina Yasina, journaliste et représentante de la société civile, a dénoncé les évolutions politiques en cours en Russie, dont l'étouffement de la parole des opposants et l'allongement du mandat du Parlement et du Président. Elle déplore aussi l'indifférence de la plupart des Européens devant ces tendances autoritaires. Les récentes décisions des autorités russes ont suscité de plus en plus de manifestations pour les libertés. Internet a facilité ces manifestations, puisqu'il permet aux citoyens d'entrer en contact avec des personnes qui partagent leurs idéaux. Mme Yasina conclut son discours en décrivant deux Russies différentes : l'une engagée pour la solidarité et le développement démocratique, l'autre en train de construire de vastes monopoles et d'investir des milliards dans des projets pharaoniques. Reste à voir quelle Russie se développera plus vite, en gardant à l'esprit que l'essor de la première dépend directement du déclin de la seconde.

* * *

Débat sur la participation des citoyens à l'ère du numérique : tendances et perspectives - 27 novembre 2013

Jean-Claude Mignon, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a ouvert la table ronde du 27 novembre en rappelant que la société devait être en constant mouvement. Les technologies devraient être utilisées pour accroître la communication et les contacts entre élus et citoyens. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a compris qu'il était important d'améliorer le dialogue avec les 800 millions de citoyens qu'elle représente. A cet égard, Internet et les technologies sont des outils importants mais ne peuvent remplacer les représentants élus, seule institution réellement légitime.

La discussion a commencé avec **Lois Beckett**, journaliste pour ProPublica. Mme Beckett a expliqué que lors de la campagne de Barack Obama pour les élections présidentielles, les données numériques renseignant sur les électeurs avaient été analysées et notées sur une échelle de 1 à 100, selon plusieurs catégories : probabilité que la personne vote en général, probabilité qu'elle vote pour le Président Obama, chances de mobiliser cette personne au moyen d'une campagne, chances de la convaincre de voter Obama etc. Des efforts considérables ont donc été engagés pour analyser un grand volume de données de campagne. En revanche, le site Internet censé servir la réforme de santé, HealthCare.gov, a été un échec retentissant. Mme Beckett conclut que si les citoyens communiquent avec leurs élus avec des moyens du XXI^e siècle, les gouvernements les écoutent avec des moyens du XX^e siècle... et dans les faits, gouvernement toujours comme au XIX^e.

Robert Bjarnason, cofondateur de la Fondation citoyenne d'Islande, a ajouté que les formes traditionnelles de participation connaissent un déclin général. Si les gens ne votent plus, c'est parce qu'ils pensent que la personne qu'ils éliront ne fera pas de différence. Il y a plusieurs raisons à cela. Premièrement, les technologies ont changé le monde et notre façon de fonctionner. Les problèmes qui se posent au cours des quatre ans d'un mandat législatif sont de plus en plus nombreux. Les responsables politiques ont donc du mal à tenir les promesses qu'ils ont formulées lors de leur élection : il leur faut répondre entre-temps à beaucoup d'autres problèmes. En outre, la mondialisation et le poids des grandes entreprises réduisent l'influence des politiques. Nous avons donc besoin d'une démocratie mondiale, capable d'accompagner cette mondialisation. Travailler à la démocratie en ligne offre une chance de renverser la tendance, en permettant aux citoyens de participer régulièrement et en complétant la démocratie représentative pour la faire évoluer et regagner la confiance des citoyens.

Adam Nyman, directeur de Debating Europe, a complété les propos de M. Bjarnason en affirmant que le désintérêt des jeunes pour la chose politique était un mythe. Ils ont simplement besoin d'un vecteur de participation. Debating Europe transmet les questions des citoyens aux responsables politiques, de façon à engager un débat. L'envie de s'engager ne manque pas ; cependant, les citoyens pensent que les partis ne se préoccupent plus de leurs problèmes et que les décisions se prennent à huis clos. Le message clé de M. Nyman est le suivant : il appartient aux partis politiques de se rapprocher des citoyens sur tout le cycle des politiques, afin que ces derniers constatent que leur engagement compte et que leur voix est entendue. Autrement, les partis finiront par perdre leur base.

Mikhail Fedotov, conseiller du Président de la Fédération de Russie et Président du Conseil russe sur le développement de la société civile et les droits de l'homme, a mis en avant une idée importante selon lui : il est dangereux de chercher à instrumentaliser Internet. Il faut plutôt le voir comme un nouveau champ de notre existence. Notre approche d'Internet ne devrait pas être entièrement utilitaire. Si la société s'intéresse de moins en moins à la démocratie représentative traditionnelle, c'est parce que cette dernière ne donne plus satisfaction et parce que les institutions démocratiques ne jouent souvent plus un grand rôle. En Allemagne par exemple, face au projet « Stuttgart 21 », des milliers de personnes sont descendues dans la rue parce que les institutions ne réagissaient pas à leurs demandes. Ce nouveau type de démocratie directe, associé aux nouvelles technologies, fait entrer sur la scène politique un nouveau type de citoyen : le citoyen souverain. Devant son ordinateur, chacun peut lancer un journal, créer une chaîne de télévision ou militer pour des causes sociales ou politiques. La différence avec la sphère politique habituelle est qu'Internet ne connaît pas de frontières. La démocratie électronique prolonge et enrichit la démocratie traditionnelle. Elles ne s'opposent pas, mais forment un continuum.

Session plénière : « La démocratie en mouvement » - 28 novembre 2013

Gabriella Battaini-Dragoni, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, a ouvert la session en présentant l'étude réalisée pour le Forum par Amanda Clarke, de l'Oxford Internet Institute, qui pointe plusieurs défis à la participation citoyenne. Le défi de la transformation démocratique se pose dans le monde entier ; il faut donc le relever à travers un dialogue mondial, associant les acteurs démocratiques traditionnels (responsables politiques, militants de la société civile et médias), mais aussi les nouveaux acteurs comme les développeurs de sites de démocratie en ligne et les nouveaux médias.

Les sites de participation en ligne sont-ils bons ou mauvais pour la démocratie ? Comment encourager les bons et restreindre les mauvais ? Quelles mesures et actions concrètes devraient être prises par les gouvernements, les partis, les législateurs, les acteurs de terrain et les médias pour saisir les nouvelles possibilités et relever les défis ? Que devraient faire les organismes internationaux pour suivre et accompagner la transition vers la démocratie 2.0 ? Ces questions sont restées au centre des débats tenus les deux jours suivants. Mais avant d'entrer dans les détails de la démocratie électronique, la Secrétaire Générale adjointe a invité deux éminents experts – l'un issu du monde universitaire, l'autre de la politique – à réagir à la discussion de la veille au soir et à partager leurs points de vue sur l'évolution de la démocratie et sur le rôle des technologies numériques de communication dans ce processus.

Dans son allocution du 28 novembre au Forum mondial de la Démocratie, **Mary Kaldor**, professeure à la London School of Economics sur le thème de la gouvernance mondiale, a affirmé que la vie sociale traversait actuellement une profonde transition. Puisque les gouvernements ne parviennent pas à s'y adapter, il faut repenser la démocratie, en particulier au regard de l'essor du numérique.

Mme Kaldor établit une distinction entre la démocratie formelle, ou procédurale, et la démocratie concrète. La première incarne des valeurs démocratiques objectives telles que l'Etat de droit, la liberté de parole ou l'existence d'une société civile, tandis que la seconde renvoie à des valeurs subjectives, comme par exemple la condition sociale, les aspirations personnelles et la capacité à influencer les décisions. De plus en plus de pays deviennent démocratiques ; on voit donc dans le monde une augmentation considérable de la démocratie formelle, qui correspond au plus haut niveau d'interaction entre les Etats. Cependant, la démocratie formelle n'est pas en phase avec la démocratie concrète.

Les raisons de ce fossé démocratique résident dans la mondialisation : puisque les décisions qui touchent les citoyens ne sont plus prises au niveau national, les gouvernements ne peuvent plus répondre à la demande populaire. Il est nécessaire de nouer un lien entre les institutions mondiales et les citoyens. Les technologies de l'information peuvent être utiles pour cela. Le premier objectif des institutions mondiales devrait être de répondre aux problèmes qui se posent partout, de façon à protéger les citoyens de la « tempête de la mondialisation » et à leur permettre de bénéficier des avantages que la mondialisation apporte. L'Union européenne, par exemple, devrait nous protéger de la spéculation financière et du chômage des jeunes tout en garantissant la paix et la sécurité. Ce n'est pas notre façon d'utiliser Internet qui compte le plus : ce sont nos objectifs. Mme Kaldor conclut en décrivant deux scénarios. Une dystopie : Internet utilisé pour la surveillance de masse, pour contrôler les individus, discipliner le marché et renforcer l'autoritarisme. Et une utopie : Internet au service de la transparence des actions publiques et de la participation des citoyens.

Robert Walter, député (Royaume-Uni), Président du Groupe démocrate européen à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a rappelé que le Conseil de l'Europe s'était construit sur les cendres de la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, quarante-sept pays adhèrent aux valeurs de cette institution. Certains sont toujours en train de construire leur démocratie. Mais qu'est-ce exactement que la démocratie représentative et quelles institutions démocratiques le Conseil de l'Europe devrait-il protéger ?

Bill Gates a prédit que l'ère numérique allait changer la démocratie représentative. Il y a aujourd'hui énormément de choses qui se passent en ligne. Le comportement des politiciens a aussi changé : ils doivent réagir instantanément, se montrer plus dynamiques. En outre, la montée des pétitions en ligne transforme les relations entre gouvernements et citoyens. Les tenants de la démocratie en ligne considèrent ces défis comme positifs et souhaiteraient parfois même remplacer les responsables politiques.

M. Walter reconnaît qu'il existe une crise de confiance et que les représentants doivent améliorer leur façon de travailler pour renforcer la transparence. Dans le même temps, la démocratie numérique ne remplacera pas – et ne devrait pas remplacer – les mécanismes établis de la démocratie représentative. Les réseaux sociaux ne servent pas la démocratie de manière entièrement juste et transparente, pas plus qu'ils ne remplacent les élections démocratiques.

Les concertations en ligne, cependant, donnent aux citoyens un excellent moyen de participer aux procédures législatives et offrent un forum où présenter de nouveaux thèmes. Le dialogue politique créé par les sites de pétitions en ligne représente une énorme avancée dans les relations entre les officiels et les citoyens. Ce système reconnaît la primauté des parlementaires dans le processus législatif tout en permettant aux citoyens de formuler des propositions et de voter. Cependant, comme la majorité des individus n'est pas en mesure d'élaborer les détails d'une politique, un solide débat parlementaire reste nécessaire. En conclusion, M. Walter estime qu'il faut continuer à travailler avec les nouvelles technologies, à renforcer les institutions démocratiques, à encourager l'engagement politique des citoyens au moyen de nouvelles formes de participation et à aider les parlements à se réinventer de manière à pouvoir rendre des comptes.

* * *

LABS

Après la session plénière se sont tenus vingt-et-un « labs », lors desquels ont été présentées trente-trois initiatives de participation en ligne. La pertinence, l'impact, la pérennité et le caractère reproductible de ces initiatives ont été évalués. Les représentants de la jeunesse participant au Forum ont étudié leur potentiel d'encouragement de la participation des jeunes. Ils avaient préparé leur intervention via un forum de discussion en ligne.

Les labs ont été très fréquentés et les participants les ont considérés comme un réel succès. Le format et la méthodologie ont été très appréciés, même si les participants devaient opérer un choix difficile entre dix ou onze thèmes par jour. Les labs ont été jugés bien préparés, interactifs et riches en contenu.

Ils s'organisaient autour de quatre thèmes :

Thème 1 : Alternatives à la démocratie représentative ?
--

La démocratie représentative, modèle dominant de l'architecture démocratique, est mise à mal par la baisse de la confiance et de la participation des citoyens, la fragmentation du pouvoir et l'émergence de nouveaux acteurs qui utilisent les technologies de l'information pour associer plus directement les citoyens à l'élaboration des politiques, entre autres à travers les pétitions en ligne, les délibérations en ligne et le suivi des performances des institutions. La question la plus pressante, dans ce contexte, consiste à savoir comment concilier les formes alternatives de gouvernance démocratique et les modèles traditionnels pour rendre les systèmes démocratiques plus transparents, responsables, effectifs et légitimes et pour éviter l'instabilité politique et la paralysie des institutions.

Démocratie liquide : défis pour les partis politiques

Utilisée de plus en plus par de nouveaux genres de partis politiques, la démocratie liquide peut-elle être appliquée plus généralement au système de gouvernance ? Quelles seraient les implications pour l'équilibre et les contrôles constitutionnels ?

Présentateurs

Mme Aleida ALAVEZ RUIZ, Vice-présidente du Congrès mexicain, Mexico
M. Jens SEIPENBUSCH, Parti pirate, Allemagne

Intervenants

M. Antonio COSTA, Maire de Lisbonne, Portugal
M. Yannick HARREL, ISEG, France
M. Ögmundur JONASSON, Islande, Membre du Parlement, Président du Comité constitutionnel Islande
Dr. Nikolaos MAVRIDIS, Grèce, membre du Conseil politique du parti Dimiurgia Ksana et Professeur assistant de recherche à NYU-Poly et chercheur à NCSR Demokritos

Rapporteur à la session plénière

M. Andreas GROSS, Conseiller national, Suisse, Président du Conseil des Elections démocratiques et Président du Groupe socialiste auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Modérateur

M. Michael REMMERT, Adjoint au directeur de la Planification politique, Conseil de l'Europe

S'il est vrai que la démocratie liquide pose un certain nombre de problèmes aux partis politiques, notamment la question toujours non résolue de l'anonymat en ligne ou l'allongement des processus décisionnels, elle constitue néanmoins un outil très précieux, qui vient compléter et faciliter leur travail. Au sein des partis, la démocratie liquide peut conférer à la démocratie représentative une légitimité supplémentaire en donnant aux membres davantage de responsabilités dans la conception des politiques et un plus grand poids dans les prises de décision. De plus, lorsqu'elle est utilisée correctement, la démocratie liquide permet aux responsables politiques de s'appuyer sur l'expertise de la

société, collectivement et individuellement, ce qui renforce les capacités à apporter des idées nouvelles et améliore les processus de résolution de problèmes.

Les outils de la démocratie liquide pourraient aussi réduire le sentiment d'aliénation vis-à-vis des politiques, qui est si répandu parmi les citoyens européens, en améliorant les flux de communication et le contenu des échanges entre les citoyens et leurs élus. Ces derniers pourraient ainsi mieux informer les citoyens sur les actions qu'ils entreprennent et sur les raisons qui les motivent, et replacer ces actions dans un contexte plus large.

Si l'on donne aux citoyens la possibilité d'exprimer en ligne leurs pensées et leurs idées, ceux qui se voyaient autrefois comme de simples objets de l'élaboration des politiques pourraient devenir des sujets actifs de ces processus. Ce nouveau niveau de participation citoyenne est non seulement un moyen pragmatique d'associer les citoyens aux pratiques politiques, mais aussi, d'une certaine façon, la concrétisation d'un droit individuel à la participation politique directe. C'est dans cet esprit que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a encouragé le Comité des Ministres à examiner la possibilité d'intégrer la participation directe en tant que droit fondamental dans la Convention européenne des droits de l'homme.

La démocratie liquide ne signe pas la mort des partis politiques. Ces derniers devront plutôt se réinventer en apprenant à concilier les formes traditionnelles de la démocratie et des formes plus modernes de type participatif. Ils doivent s'assouplir et devenir moins hiérarchiques et plus ouverts à ce que leurs membres et la société en général peuvent apporter en termes de propositions politiques. Il conviendrait de faire l'expérience de la démocratie liquide pour en apprendre davantage sur son potentiel et sur ses limites. Si les formes traditionnelles de la démocratie et la démocratie participative sont vues comme des démarches complémentaires, alors la démocratie liquide peut aider les partis politiques à rappeler aux citoyens les avantages que présentent les systèmes démocratiques par rapport à d'autres formes de gouvernance et, ainsi, renforcer la notion même de démocratie en tant que « politique élaborée par le peuple et pour le peuple. »

Dernier aspect, mais non le moindre, rappelons que la démocratie est toujours en construction, qu'en tant que système de gouvernance, elle évoluera et s'améliorera sans cesse et que cela est nécessaire pour suivre le rythme d'un monde qui change plus vite qu'il ne l'a jamais fait. Les outils de la démocratie liquide font simplement partie de cette évolution.

Qu'est-ce que la démocratie liquide ?

La démocratie liquide a été saluée comme la prochaine étape qui permettra de rendre la démocratie représentative plus participative. On la décrit comme une combinaison de démocratie directe et de démocratie indirecte, qui permet aux électeurs de décider eux-mêmes s'ils votent au suffrage direct en ce qui concerne certaines questions ou s'ils délèguent leur vote à un intermédiaire qui, selon eux, est un spécialiste du domaine concerné. Les intermédiaires peuvent eux-mêmes désigner des intermédiaires, ce qui permet d'établir une chaîne de délégations. Des syndicalistes peuvent par exemple déléguer leur vote à un représentant de leur syndicat. La démocratie liquide englobe également des mécanismes d'élaboration de politiques participatives. Par exemple, toute personne est en droit de proposer des projets de loi en ligne, lesquels peuvent être amendés par d'autres électeurs et finalement faire l'objet d'un referendum en ligne.

La réussite de la démocratie liquide et le niveau de difficulté que sa mise en œuvre pose au système politique dépendent dans une large mesure des conditions préexistantes dans le pays concerné.

A l'heure actuelle, il serait difficile de mettre en œuvre la démocratie liquide au Mexique ou dans des pays analogues, compte tenu des obstacles que constituent le manque d'accès à l'internet, la pauvreté généralisée, l'illettrisme et l'apathie politique. Les mécanismes de participation publique en ligne tels que la démocratie liquide ne pourraient être mis en place qu'avec l'aide de spécialistes que le parlement reconnaîtrait officiellement comme tels et qui participeraient à des discussions en ligne sur différentes propositions de politiques en vue d'éclairer les débats.

L'étude de pays dans lesquels certains partis politiques utilisent déjà les mécanismes de la démocratie liquide, par exemple le Parti pirate en Allemagne, fait apparaître plusieurs avantages propres à ce nouveau concept.

Les membres du Parti pirate n'aspirent pas à devenir des responsables politiques à temps plein. Autrement dit, le concept de démocratie liquide leur permet d'être actifs sur le plan politique sans que cela devienne leur métier exclusif. Par ailleurs, la démocratie liquide offre une meilleure vue d'ensemble des délibérations et des processus décisionnels et en améliore la transparence, étant donné que les débats sont facilement accessibles en ligne et ne se déroulent donc pas à huis clos. Il existe certes un risque de piratage des votes en ligne, mais puisque toutes les procédures de vote sont publiques, il est toujours possible de télécharger la base de données des suffrages exprimés et de les recompter, voire de contrôler qui a voté et comment, pour toute initiative donnée.

Certains font valoir que les référendums en ligne ne seraient pas adaptés aux processus décisionnels complexes comme les interventions humanitaires ou les déploiements de troupes armées. Or il ne s'agit pas tant de savoir si les référendums en ligne sont adaptés ou non à une situation donnée, mais si le référendum, en tant que mode de scrutin, est la bonne façon de procéder pour prendre telle décision politique. De façon plus générale, le concept de démocratie liquide doit être encadré par une compréhension commune de la démocratie dans son ensemble, c'est-à-dire, par exemple, savoir quels sujets doivent être tranchés par référendum public et quels domaines devraient être réservés aux institutions et processus représentatifs.

S'agissant des défis que la démocratie liquide pose aux partis politiques, on notera que si les nouvelles technologies ont effectivement changé la façon de conduire les politiques, elles ne modifient en rien les concepts fondamentaux de la démocratie. En fait, les nouvelles technologies améliorent simplement les mécanismes en place : la démocratie devient plus concrète et, sur un plan pratique, la participation des citoyens à l'élaboration des politiques est facilitée. A Lisbonne, bien que les personnes participant au processus de démocratie liquide soient chaque année plus nombreuses, le nombre d'électeurs utilisant des modes de participation traditionnels demeure à ce jour beaucoup plus élevé. Les partis politiques continueront d'exister et qu'ils joueront toujours un rôle important d'organisation et de mobilisation des citoyens, tout en leur offrant la possibilité de communiquer en face à face. Cela étant, les partis devront adapter leurs structures internes pour être plus souples et plus inclusifs.

Certains intervenants, portant un jugement critique sur le concept de démocratie liquide, ont mis en avant certains effets qui sont lourds de conséquences pour les partis politiques. Premier point évoqué : comment la démocratie liquide peut-elle renforcer la transparence si les utilisateurs sont autorisés à s'enregistrer et à participer à des processus décisionnels délibératifs de façon anonyme ? Les partis risqueraient-ils d'être tenus responsables pour des déclarations faites par d'autres sur leurs forums de discussion en ligne ? D'autre part, il existe un risque que les citoyens puissent facilement et rapidement destituer les responsables politiques, ce qui rendrait ces derniers fortement dépendants du bon vouloir des premiers et les mettrait dans l'incapacité de prendre des décisions impopulaires mais nécessaires, leur mandat pouvant être révoqué à tout moment.

La démocratie liquide doit-elle être vue comme un outil pragmatique de renforcement de la démocratie ou comme un droit individuel accordé à tout citoyen d'être associé autant que possible aux processus décisionnels et politiques ? Dans l'hypothèse où la démocratie liquide servirait à élaborer des politiques, les partis ne feraient pas double emploi : ils devraient toutefois faire preuve d'une plus grande souplesse et être plus ouverts, étant donné que d'importantes décisions seraient prises plus souvent par voie référendaire. Il leur faudrait apprendre à adopter des mécanismes de démocratie directe. Cela étant, l'utilisation accrue de référendums devrait être surveillée de près, car ceux-ci ont le pouvoir de diviser la société, contrairement aux consultations et à la participation délibérative, qui renforcent la cohésion sociale. Aussi la démocratie liquide doit-elle toujours s'efforcer de trouver un juste équilibre entre les processus délibératifs d'une part et les besoins ressentis d'organiser des référendums sur certaines questions d'autre part.

L'histoire de la fondation du parti grec Dimiurgia Ksana, qui a organisé des consultations en ligne avant même de tenir son premier congrès, est une bonne illustration des avantages que présente la démocratie liquide pour les partis politiques. Le parti a par la suite organisé une série d'ateliers, au cours desquels les participants se sont penchés ensemble sur diverses questions et ont ainsi appris à se connaître. Les résultats de ces ateliers ont finalement été présentés en ligne. L'idée de réunir les membres du parti dans un premier temps en ligne, puis physiquement, s'est révélée concluante. Il convient à cet égard de ne pas sous-estimer l'importance de toujours associer aux échanges électroniques et aux communications en ligne des interactions en face à face dans le monde réel. La démocratie électronique pourrait ainsi renforcer les partis politiques et non les affaiblir. Il y a un réel besoin de ne pas uniquement parler des atouts et des inconvénients théoriques des mécanismes de la démocratie liquide, mais aussi de mettre ces mécanismes davantage en pratique, à titre expérimental, partout dans le monde. Ce n'est qu'en expérimentant la démocratie liquide dans le monde réel que l'on pourra faire la part entre ce qui est faisable et ce qui ne l'est pas.

Pétitions et campagnes en ligne

Quelle est la légitimité et l'efficacité des outils de pétitions en ligne non connectés aux institutions et aux cadres constitutionnels existants ? Déclenchent-ils de véritables engagements citoyens ou bien mènent-ils à une dévaluation de la participation ? Leurs modèles économiques sont-ils vraiment transparents ?

Présentateurs

Mme Paula HANNEMANN, Allemagne, Directrice de campagne pour Change.org en Allemagne

Mme Preethi HERMAN, Inde, Responsable nationale et directrice de campagnes pour Change.org, en Inde

M. Ilya MASSUKH, Russie, Initiative publique russe

Intervenants

M. Dmitry DEDOV, Russie, Juge à la Cour Européenne des Droits de l'Homme

M. Ayman ITANI, Liban, Stratégiste Média numérique

M. Mark JOHNSON, Journaliste, the Economist, Royaume Uni

Mme Tracey SIMPSON-LAING, Royaume Uni, Conseiller, Ville de York, Membre du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Rapporteur à la session plénière

Mme Alina GORGHIU, Membre du Parlement, Roumanie, Membre de la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias, de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Modérateur

M. Ulrich BUNJES, Conseiller spécial, Direction Générale de la Démocratie, Conseil de l'Europe

La pétition en ligne est un nouvel outil qui pourrait avoir une forte incidence sur les processus d'élaboration des politiques, la réorganisation des relations de pouvoir et le renforcement de la capacité des citoyens à faire bouger les choses. Il est indéniable que les médias sociaux ont une influence sur la démocratie moderne. Mais s'il est reconnu que les plates-formes sociales donnent aux citoyens les moyens de peser sur les prises de décision au niveau de l'Etat ou au niveau local, ce phénomène a aussi donné naissance à des accusations de « slacktivisme »¹, c'est-à-dire d'engagement civique facile et rassurant, sans réel investissement. La pétition en ligne, qui permet aux citoyens de créer des pétitions sur des questions de leur choix et de solliciter le soutien de leurs pairs, est au centre de cette polémique.

Le débat s'est articulé autour de deux initiatives : Change.org (transnational) et l'Initiative publique russe (Fédération de Russie). Toutes deux — quoique différentes en termes de contextes institutionnel et politique — ont démontré que les individus et les groupes communautaires pouvaient participer à l'élaboration des politiques en déposant des pétitions.

Change.org est une plate-forme privée de pétition en ligne qui facilite la mobilisation des citoyens en faveur d'initiatives politiques et organise des campagnes de soutien en mettant en relation la population et les décideurs. On dénombre plus de 50 millions d'utilisateurs de Change.org dans 196 pays, les campagnes étant menées dans de nombreuses langues. En moyenne, 9,6 pétitions sont satisfaites chaque jour.

L'Initiative publique russe est un projet gouvernemental de pétitions lancé en 2013, dont l'objectif est de faire participer les citoyens russes à des initiatives législatives ou normatives. La règle veut que les pétitions qui sont signées par 100 000 citoyens de plus de 18 ans doivent être examinées par le gouvernement. Dix pétitions devraient être satisfaites avant la fin de l'année 2013.

Ces deux plates-formes, qui contribuent chacune à accroître le niveau de participation publique à la vie politique, présentent de nombreuses similitudes et aussi quelques différences.

Dans les deux cas — Initiative publique russe et Change.org —, la procédure de participation est transparente. Chacune d'elle interdit les pétitions à contenu haineux ou discriminatoire et prend au sérieux la protection de la vie privée de ses membres, leurs données n'étant jamais communiquées sans leur autorisation.

¹ Le slacktivisme (littéralement « activisme paresseux ») est un mot-valise formé par la fusion du terme anglais *slacker* (« fainéant ») et du mot « activisme ». Ce terme, qui a généralement une connotation négative, décrit des actions « rassurantes » accomplies pour faire avancer une question particulière ou une cause sociale, mais qui ont peu ou pas d'effets pratiques, si ce n'est la satisfaction que ressent la personne d'avoir apporté sa contribution.

S'agissant de l'authentification et de la participation démocratique, seuls les citoyens russes sont autorisés à signer ou à présenter une pétition dans le cadre de l'Initiative publique russe (preuve d'identité requise). Sur Change.org en revanche, quiconque peut créer un ou plusieurs comptes en utilisant simplement une ou plusieurs adresses de courrier électronique et signer n'importe quelle pétition dans le monde.

Selon les présentateurs de ces deux initiatives, deux raisons simples expliquent les bons résultats obtenus avec ces pétitions : d'une part, il s'agit d'un moyen simple et direct de soulever des questions d'intérêt général, d'autre part, la participation de la population incite les institutions à être plus ouvertes, plus transparentes, plus responsables, plus efficaces et plus coopératives.

Cela étant, une question demeure : les pétitions en ligne peuvent-elles contribuer à combler le fossé qui sépare ceux qui sont déjà engagés politiquement et ceux qui ne le sont pas ? Pour certains, il reste à prouver que cette formule est susceptible d'accroître la participation politique des groupes sous-représentés dans le processus de pétitions. Toutefois, l'exemple de Change.org a démontré le rôle croissant que jouent les campagnes transnationales et internationales dans la réduction de cet écart. Il a été souligné que le système de campagnes mis en place par Change.org appelle l'attention sur des questions qui nécessitent parfois une influence externe pour faciliter la communication entre certains groupes nationaux et le gouvernement, ce qui est susceptible d'entraîner une réorganisation extrêmement bénéfique des relations de pouvoir (Change.org héberge quelque 40 000 campagnes par mois provenant de 196 pays). A la suite de campagnes menées grâce à cette plate-forme, une jeune fille indienne de condition modeste a par exemple réussi à influencer le gouvernement indien dans sa décision de réglementer la vente de certains produits (que l'on peut facilement se procurer sur le marché pharmaceutique) dans le but de protéger les femmes contre les attaques à l'acide ; en Russie, un couple est parvenu à empêcher la conversion d'un hôpital pour enfants en hôpital pour VIP ; et un homme de Marseille a contribué au maintien de la marque originale « Savon de Marseille » sur un marché fortement concurrentiel. Il apparaît qu'en mettant l'accent sur la vie de personnes ordinaires et en en peaufinant le récit, on peut obtenir des résultats particulièrement satisfaisants. On observe aussi que les campagnes en ligne fonctionnent mieux lorsqu'elles ont un aspect narratif : « Les histoires individuelles de Monsieur Tout-le-Monde prennent, grâce à la foule, le chemin du pouvoir. »

Dans le cadre de l'Initiative publique promue par le gouvernement russe, l'accent est mis sur la nécessité de renforcer la participation de la population à l'élaboration des politiques en tant que partie intégrante du processus de gouvernance. Parmi les critères qui définissent une bonne pétition, notons en particulier l'idée d'« améliorer » une situation ou un processus en proposant une ou plusieurs solutions pour régler cette situation ou mettre en œuvre ce processus de façon efficace. A noter que les intervenants ont attiré l'attention sur le risque de manipulation : le public pourrait tenter de contrôler le processus de soutien des pétitions enregistrées.

De toute évidence, cet argument est lié à la question de la confiance accordée par la population aux initiatives soutenues par le gouvernement dans le contexte politique de la Russie. D'un autre côté, la critique présente aussi un caractère plus général, car, sous certaines conditions, il est possible de trouver, grâce à des moteurs de recherche, des signatures et d'autres informations à caractère privé, y compris des adresses e-mail. Plusieurs intervenants ont indiqué que les pétitions en ligne pour lesquelles les signataires n'utilisent pas leur véritable nom pouvaient être falsifiées, ce qui porte à douter de leur légitimité. Une vérification, par exemple par le biais d'un e-mail de confirmation, permet d'éviter qu'une pétition ne soit truffée de faux noms et de fausses adresses électroniques. Les présentateurs de Change.org ont précisé que les outils de pétition électronique permettent la collecte de signatures en ligne, mais exigent aussi parfois l'envoi hors ligne

des signatures aux décideurs. En outre, de nombreux auteurs de pétitions téléchargent la liste des signataires ainsi que les commentaires formulés pour les remettre aux décideurs en personne.

Autre caractéristique des pétitions : le fait qu'elles soient ou non liées à un processus décisionnel réel et, si oui, dans quelle mesure. Très souvent, les pétitions en ligne ne représentent pas la majorité. Elles permettent néanmoins aux citoyens et aux groupes communautaires de soumettre des problématiques aux pouvoirs publics et de donner un sens au soutien de telle ou telle proposition dans la population générale. En offrant un mécanisme qui permet au public d'exprimer ses points de vue auprès des décideurs, les pétitions en ligne ont véritablement la capacité de contribuer de façon significative aux formes représentatives de la démocratie. S'ils ne sont certes pas exempts de problèmes, les systèmes de pétitions peuvent néanmoins aider à asseoir la légitimité et le fonctionnement des institutions représentatives. Le moyen d'accroître leur efficacité est d'obtenir une réaction officielle des pouvoirs publics. De fait, lorsque les autorités font clairement savoir qu'elles accordent de l'importance à la proposition, les possibilités d'autonomisation augmentent : le dispositif montre tout son potentiel à influencer sur les décisions, ce qui justifie le besoin d'une efficacité accrue et d'une action politique renforcée au sein des organisations citoyennes.

Les pétitions en ligne peuvent être vues comme un moyen valide de mesurer les préférences de la population et d'inscrire au calendrier politique des questions qui, sans cela, n'auraient pas été prises en considération par les processus politiques traditionnels. Peut-être sont-elles particulièrement adaptées aux pays dans lesquels la politique s'articule autour de modèles de représentation territoriale stricte. En ce sens, elles pourraient faciliter l'émergence de « circonscriptions transrégionales ou transnationales » à même de transcender les frontières des districts électoraux. Cette caractéristique pourrait même être l'une des principales forces de ces pétitions et l'un des chaînons manquants dans le monde de l'internet et de la politique en général.

Stimuler le débat public et construire une vision commune de l'avenir

Est-il possible de mobiliser le pouvoir d'internet et des médias sociaux afin d'encourager les jeunes à partager leurs espoirs et leur vision pour l'avenir ? Comment s'assurer que ces idées sont bien entendues par les décideurs politiques ?

Présentateurs

M. Pascal DERVILLE, Questionnez Vos Elus, FACEP, France

M. Julius MAATEN, Responsable de la Fondation Friedrich Naumann, Philippines

Mme Minerva SALAO, Fondation Friedrich Naumann, Philippines

Intervenants

Rob GIRLING, USA, fondateur de Artefact

M. Moussa LARABA, ancien membre du Conseil constitutionnel, Algérie

Rapporteur à la session plénière

M. Igor KOLMAN, Membre du Parlement, Croatie, Troisième Vice-Président de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Modérateur

Mme Verena TAYLOR, Directrice du Bureau de la Direction générale des programmes, Conseil de l'Europe

Dans le monde entier, de nombreuses initiatives en ligne (et hors ligne) visent à renforcer la confiance entre la population et les responsables politiques, à associer les individus au processus politique, à les motiver et à rapprocher les citoyens de leurs élus. Deux exemples ont été présentés : la campagne « It's all about freedom », menée par la fondation Friedrich Naumann aux Philippines, selon l'idée que parler des libertés et les exprimer au quotidien dans nos paroles et dans nos actes permet aux individus d'améliorer leur sort, et

Questionnez vos élus, forum Internet français inspiré d'un exemple allemand regroupant quelque 1 300 élus au niveau national, régional et local. Les internautes peuvent s'informer sur le parcours de leurs élus, leurs activités, leurs votes etc., et surtout leur poser des questions directement.

Les participants au lab ont conclu que pour associer davantage de monde au débat politique, il fallait le rendre accessible, convivial et distrayant. Les idées et les interfaces doivent être simples et claires. Le processus doit aussi être gratifiant pour ceux qui y participent. Les citoyens, et en particulier les jeunes, ont l'impression que le monde politique est très lointain, qu'ils n'ont pas prise sur lui et ne peuvent s'y fier, que le citoyen ordinaire n'y est pas pris en compte, voire pas respecté. C'est pourquoi il est si important de trouver les mots pour se comprendre.

Défenseurs des droits de l'homme en ligne

La technologie permet aux individus de défendre la liberté et les droits de l'homme, mais peut également être utilisée pour mobiliser les foules pour la violence et la destruction de la liberté. Quels mécanismes de contrôle et de protection doivent-ils être mis en place pour s'assurer que ceux qui contrôlent la technologie sont eux-mêmes tenus à la transparence et soumis au contrôle démocratique ?

Présentateurs

M. Chris DOTEN, Etats-Unis, responsable de programme senior pour les programmes de technologie de l'information et de la communication de NDI
 M. Jan Robert HARDH, Directeur exécutif de Civil Rights Defenders, Suède
 M. Karl Stefan Mathias WIKSTRÖM, Directeur Général de RBK
 Communication à Stockholm, Suède

Intervenants

M. Mikhail FEDOTOV, Conseiller du Président de la Fédération de Russie et Président du Conseil pour la société civile et les droits de l'homme auprès du Président de la Fédération de Russie
 M. Paul LEMMENS, Belgique, Juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme
 Mme Henryka MOŚCICKA-DENDYS, Sous-Secrétaire d'Etat, Ministère des Affaires étrangères de Pologne
 M. Nils MUIZNIEKS, Commissaire aux droits de l'Homme, Conseil de l'Europe

Rapporteur à la session plénière

Mme Urszula GACECK, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentante permanente de la Pologne auprès du Conseil de l'Europe

Modérateur

Mme Gordana BERJAN, Chef d'unité, Coordinations politiques des droits des enfants, « Construire une Europe pour et avec les enfants », Conseil de l'Europe

Les projets Natalia et TAILS offrent des solutions pratiques aux problèmes de sécurité et de vie privée que connaissent les défenseurs des droits de l'Homme. Point intéressant, ces problèmes ont été pointés non seulement lors du Forum, mais aussi récemment dans les conclusions du Dialogue pour la démocratie, à Varsovie. Pour que la démocratie vive et pour que les défenseurs des droits de l'Homme se sentent en sécurité, il faut premièrement encourager la participation civique directe via Internet et les nouveaux médias, deuxièmement soutenir le développement des nouvelles technologies de la communication et, troisièmement, soutenir et protéger les militants en ligne au travers de systèmes de communication sécurisés.

Lancé par l'association Civil Rights Defenders, le projet Natalia propose aux défenseurs des droits de l'homme de porter un bracelet leur permettant d'alerter ceux qui les suivent sur les réseaux sociaux mais aussi, plus important peut-être, des personnes physiques se trouvant à proximité (les « boucliers ») en cas d'agression ou d'enlèvement. Le projet Natalia atténue la sensation d'isolement des défenseurs des droits de l'homme et les sécurise. A en juger par le nombre d'observateurs susceptibles de le suivre sur les réseaux sociaux, le projet est très reproductible. Il n'a pas de frontières, le réseau peut être élargi et on peut espérer qu'il en sera beaucoup question sur Internet après ce Forum. Concernant son impact, en raison du coût du projet, cinquante défenseurs des droits de l'homme portent actuellement ces bracelets ; l'objectif est d'atteindre 500. Cependant, l'impact ne se mesure pas qu'en chiffres, il tient aussi au degré de sécurité et de protection qui peut être offert. Dans la pratique, l'alarme ne s'est jamais déclenchée. Il semble que le simple port de ce bracelet par un militant fasse hésiter les régimes répressifs à l'emprisonner, à le torturer ou pire. Certains suggèrent que l'impact pourrait être encore plus fort si l'alarme alertait directement le rapporteur de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe ou des agents de l'OSCE.

Le bouclier technologique ne peut aller plus loin. Pour protéger efficacement les défenseurs des droits de l'homme, nous avons aussi besoin d'enquêtes, de poursuites et de sanctions, de législations et de politiques. Il faut en outre mettre un coup d'arrêt aux discours des responsables politiques qui, sans le moindre scrupule, stigmatisent ces défenseurs. La nécessité se fait ressentir d'une formation juridique à forte composante technologique pour les juges nationaux. Des organisations telles que le Fonds européen pour la démocratie soutiennent en temps utile les défenseurs des droits de l'homme et les militants des pays en transition.

S'agissant de la pérennité, à 6 000 euros par bracelet, le projet s'avère assez coûteux. Cependant, il complète les formations déjà fournies par des ONG aux défenseurs des droits de l'homme pour améliorer leur sécurité. Concernant les risques enfin, il s'agit d'un système sur mesure et hautement sécurisé – on ne peut pas le remplacer par une application mobile. Des questions ont été posées sur la sécurité de la personne « bouclier physique ». L'une des solutions consiste à recourir à des diplomates étrangers couverts par l'immunité.

Le projet TAILS offre un logiciel libre permettant de communiquer sur Internet de manière anonyme et sécurisée. TAILS est facilement reproductible puisqu'il s'agit d'un système open source. Concernant son impact, il a déjà été téléchargé 200 000 fois et probablement envoyé plus encore de personne à personne. Partout et à tout moment, les militants des droits de l'homme peuvent utiliser TAILS pour communiquer en toute sécurité. Concernant la pérennité, les contraintes sont minimales, puisque le logiciel est développé par des volontaires

qui travaillent souvent gratuitement et soutenu par le National Democratic Institute (Etats-Unis). S'agissant du risque, il faut reconnaître que cet anonymat pourrait être utilisé par des criminels ou à des fins de désinformation.

En résumé, les deux projets remplissent les critères de reproductibilité, de pérennité et d'impact, et les risques sont largement compensés par les aspects positifs sur ces trois critères.

Les applications Natalia et TAILS, parmi d'autres, soulèvent la question plus générale de la protection des données et de l'anonymat sur internet. Si l'anonymat peut être utile pour protéger les défenseurs des libertés, il sert aussi les activités criminelles et les discours de haine. Sur le plan de la participation démocratique, l'anonymat n'est pas propice à l'instauration de la confiance ni à un débat politique équitable. Il ne concerne pas seulement les opinions et les actes, mais aussi les sources de financement des différentes applications et initiatives. Sans transparence, la démocratie est menacée. Pourtant, ce sont des risques que nous devons prendre : tel est le prix à payer pour profiter des avantages qu'apporte l'anonymat. Car donner aux gouvernements le pouvoir de supprimer l'anonymat, c'est compromettre les libertés des citoyens.

A la recherche de la transparence

Peut-on trouver un équilibre entre la recherche de la transparence des institutions démocratiques et le respect de l'Etat de droit, ainsi que les droits et la protection des individus qui peuvent être exposés/concernés par les plateformes de dénonciateurs ?

Présentateurs

M. Adam SENFT, Canada, Chercheur, Le Laboratoire Citoyen, Munk School of Global Affairs

M. Atanas TCHOBANOV, Journaliste, Bulgarie

M. Assen YORDANOV, Journaliste, Bulgarie

Intervenants

Mme Chantal CUTAJAR, Présidente de l'Observatoire citoyen pour la transparence financière internationale, France

M. Jung-Won KIM, Doyen des juges, chercheur, Cour constitutionnelle, Corée du Sud

Mme Rachel OLDROYD, Royaume Uni, Editeur adjoint du bureau du Journalisme d'investigation

M. Charles ONYANGO-OBBO, Editeur, Division Afrique et média digital, Nation Media Group, Kenya

M. John SHIPTON, Australie, Président Directeur Général de Wikileaks-Party

Rapporteur à la session plénière

Mme Ellen BERENDS, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentante Permanente des Pays-Bas auprès du Conseil de l'Europe

Modérateur

Mme Julia LAFFRANQUE, Estonie, Juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme

Une des questions clé qui s'est dégagée du débat démocratie et technologie est de savoir comment trouver un équilibre entre la recherche de la transparence des institutions démocratiques et le respect de l'Etat de droit, afin que les initiatives des lanceurs d'alerte ne compromettent pas les droits et la sécurité individuels.

L'OpenNet Initiative étudie les cas de surveillance et de censure ciblées (par opposition à la surveillance passive / de masse) avec les objectifs suivants : accroître la transparence, fournir des informations crédibles et non partisans et renforcer les capacités. L'approche est multidisciplinaire et l'Initiative diffuse ses informations de diverses manières, dont des publications et la création de réseaux de recherche.

Les recherches de l'OpenNet Initiative montrent que la censure s'est significativement accrue au cours des dix dernières années et qu'elle est actuellement appliquée dans de nombreux pays pour défendre la sécurité nationale, la morale publique et des intérêts économiques, lutter contre l'exploitation des enfants ou le discours de haine et pour limiter ou faire taire les propos dissidents. Les méthodes ont évolué et se sont complexifiées, à l'image du filtrage ciblé (mise en œuvre de contrôles aux moments où l'information compte le plus : élections, manifestations, anniversaires sensibles, scandales). La censure et la surveillance sont de plus en plus appliquées avec l'aide du secteur privé.

Balkanleaks (Bulgarie) estime que la liberté de la presse en Bulgarie a considérablement diminué depuis que le pays est entré dans l'Union européenne. Balkanleaks cherche à mettre au jour les comportements répréhensibles ou criminels de la part d'officiels et de personnalités publiques, à fournir des informations critiques pour soutenir le journalisme d'investigation et à protéger l'intérêt public en Bulgarie. Balkanleaks offre aux lanceurs d'alerte la possibilité de transmettre des informations anonymement et par voie électronique. Les informations sont stockées de manière décentralisée. Les journalistes vérifient les informations avant de les publier. L'organisation a dévoilé de nombreuses affaires, comme plusieurs cas de corruption de la part de hauts fonctionnaires dont un Premier ministre, un rapport secret sur la construction d'une centrale nucléaire etc.

Plusieurs préoccupations ont été exprimées en réaction aux initiatives ci-dessus. Par exemple, la recherche de la transparence n'est pas un but en soi. La transparence devrait servir ce qui est juste est nécessaire pour préserver la démocratie, comme la lutte contre le crime organisé. La valeur d'une information dépend de la façon dont elle est comprise et du moment et du contexte de sa publication.

Les donneurs d'alerte ont tendance à se focaliser sur des problèmes précis sans s'attacher suffisamment à la vue d'ensemble et des passants innocents en font parfois les frais. Il est donc essentiel que les informations qu'ils apportent soient traitées par des spécialistes et avec le plus grand soin. Par ailleurs, pour protéger les donneurs d'alerte, on leur assure l'anonymat par des moyens techniques. Mais l'anonymat n'est-il pas en soi un problème ? Si un donneur d'alerte anonyme fait l'objet d'une attaque (ou pire), qui peut de s'en apercevoir ?

Les donneurs d'alerte et ceux qui traitent leurs informations sont insuffisamment protégés par la législation. A l'heure actuelle, les lois protègent essentiellement les intérêts de l'Etat et non ceux des donneurs d'alerte et des personnes qui les aident.

.Bien que la transparence représente un formidable outil pour les gouvernements, certaines informations doivent rester secrètes (concernant notamment la sécurité nationale). Il faut trouver un équilibre. Les citoyens ne connaissent pas assez les activités de surveillance et de censure, ni leurs propres droits. Qui va surveiller les gouvernements ?

Les principales recommandations ont porté sur l'amélioration de la protection juridique des lanceurs d'alerte et de ceux qui traitent leurs informations, sur une définition plus claire des informations dont la divulgation enfreint la loi et sur la sensibilisation des citoyens à leurs droits, à leurs responsabilités et aux moyens dont ils disposent pour se protéger.

Thème 2 : Vers une démocratie 2.0 ?
--

Les initiatives de transparence gouvernementale, souvent désignées par des termes comme « e-gouvernement », « e-parlement » ou « démocratie 2.0 », visent à recréer le lien entre les citoyens et les milieux officiels en renforçant la transparence et la coopération. Elles créent des espaces dans lesquels les citoyens peuvent partager leur vision de la société et débattre des choix politiques, ou encore vérifier l'intégrité des institutions démocratiques et la qualité des services publics. Ces initiatives aident-elles vraiment à restaurer la confiance des citoyens envers leurs élus et à améliorer les performances des institutions ? Sont-elles capables de revitaliser la démocratie représentative ?

Crowdsourcing dans le processus politique et législatif

Les plateformes de crowdsourcing (externalisation ouverte) – telle que la plateforme finlandaise « Open Ministry » - contribuent-elles à une législation plus pertinente et efficace, ou bien ralentissent-elles le processus législatif et le rendent-elles de plus en plus complexe ? Une autre question est de savoir si l'élaboration des politiques est améliorée ou faussée par des sondages menés au moyen d'analyses complexes d'un grand nombre d'informations online.

Présentateurs:

Mme Tanja AITAMURTO, Finlande, Chercheur invitée au Programme « Liberation Technology » à l'Université de Stanford
 M. Paul GUYOT, Président Semiocast, France
 M. Mikael JUNGNER, Membre du Parlement, Finlande
 M. Joonas PEKKANEN, Fondateur d'Open Ministry, Finlande

Intervenants

Mme Nunzia CATALFO, Membre du Parlement, Italie, Membre de la Commission sur l'égalité et la non-discrimination de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
 Pr. Ben O'LOUGHLIN, Service des Relations et politiques internationales, Royal Holloway, Université de Londres, Royaume Uni
 Mme Francesca TRALDI, Directrice de Digital Agenda à la Fondation Magna Carta, Italie

Rapporteur à la session plénière

Mme Anne BRASSEUR, Membre du Parlement, Luxembourg, Présidente du Groupe ADLE auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Modérateur

M. Charles KENNEDY, Royaume-Uni, Membre du Parlement et Membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Le crowdsourcing, ou externalisation ouverte, consiste à traiter des données et des idées fournies par un grand nombre de personnes pour contribuer à résoudre un problème. Les décideurs y gagnent une meilleure compréhension des différents aspects d'un problème afin d'offrir une réponse appropriée. En politique et pour l'élaboration des lois, ce processus repose sur la confiance envers la sagesse collective. Le « sondage sémantique », quant à lui, est une technique d'analyse de vastes ensembles de données collectées en ligne, fondée sur la recherche de certains mots dans les tweets et autres textes échangés sur les

réseaux sociaux. Ces mots sont analysés et codifiés pour aboutir à des conclusions sur ce que l'opinion publique juge important en lien avec des sujets très précis.

Le crowdsourcing suppose une participation active des citoyens, et le sondage sémantique une participation passive : en fait, les citoyens ignorent que les mots qu'ils emploient sont passés au crible.

Comme exemple de crowdsourcing, on peut citer la plate-forme Ministère ouvert, créée en Finlande après l'adoption au printemps 2012 d'une loi sur l'initiative citoyenne. Une pétition est officiellement reconnue si elle a été signée par au moins 50 000 personnes, y compris en ligne, dans un délai de six mois. Deux types d'initiatives sont possibles : demander au Parlement d'étudier une modification de la législation ou lui proposer directement un projet de loi. Gérée par une organisation non lucrative indépendante, la plate-forme Ministère ouvert permet de rédiger diverses propositions, dont des projets de lois, et de les signer en ligne. L'intérêt de la plate-forme ne tient pas qu'à la possibilité de rédiger des propositions : elle offre un espace de délibération et de recherche de consensus qui est apprécié des participants, même si la proposition n'aboutit pas. C'est un outil qui aide le public à comprendre des questions complexes. Il permet aussi de lancer des campagnes de collecte de fonds (financement collectif). Depuis la création de la plate-forme, 500 idées ont été proposées et 50 projets ont été mis en place, dont cinq ont recueilli plus de 50 000 signatures. L'expérience de la Finlande, de l'Italie et d'autres pays montre que le crowdsourcing encourage la participation des jeunes et des femmes.

La loi sur le crowdsourcing favorise la sensibilisation à l'action publique et sa visibilité, une participation plus active, une prise de conscience fortement accrue chez les jeunes, le partage d'idées, l'accès non payant à des connaissances extérieures, la création d'un espace d'apprentissage, la recherche d'un consensus et l'assurance de fonder les décisions sur un très large soutien. Elle a aussi des inconvénients : les participants ne sont pas représentatifs, il existe un manque de légitimité, certains fonctionnaires et responsables politiques craignent de devoir abandonner une partie de leur pouvoir, et il existe un risque de surcharge et de dilution des responsabilités. Il faut savoir gérer un énorme volume d'informations et évaluer les différentes contributions. Il faut aussi convaincre les fonctionnaires et les responsables politiques de la nécessité de créer une culture participative en s'appuyant sur le crowdsourcing, ce qui suppose de pouvoir s'appuyer sur un certain capital social.

La technique du sondage sémantique consiste à analyser un grand volume de données recueillies sur Internet / sur les réseaux sociaux et à étudier l'opinion publique sur des questions spécifiques. Semiocast fait partie des entreprises qui proposent ce service. Les messages « politiques » abondent sur Internet : en France, 1,2 % des tweets portent sur des sujets politiques. Les citoyens peuvent parler politique dans leurs conversations quotidiennes, sans nécessairement suivre les thèmes mis en avant par les médias. Le sondage sémantique identifie qui discute de tel ou tel sujet, quels sujets sont en train d'émerger, et regroupe les individus en fonction de leur opinion. Il peut être utilisé par exemple pour mesurer la popularité des responsables politiques, pour évaluer la réussite médiatique des candidats lors d'un débat télévisé, pour connaître les réactions des citoyens et des médias et pour affiner ses arguments afin de se montrer plus persuasif avec ses électeurs. Néanmoins, le fait que chaque usager puisse être identifié et catalogué soulève plusieurs questions éthiques et juridiques.

Le sondage sémantique a plusieurs avantages : le système permet de comprendre les préoccupations de la population et de repérer de nouveaux axes de réflexion. Il élargit aussi le champ des enquêtes en utilisant une approche quantitative, fournit un instantané de réactions spontanées et permet d'analyser des tendances sur la longue durée. Parmi les inconvénients figurent sa représentativité limitée ; le fait que les usagers des réseaux

sociaux ignorent que leurs mots sont analysés ; le risque de faux tweets visant à manipuler l'opinion ; le risque que les individus dont les messages sont étudiés soient identifiés, avec l'atteinte à la vie privée que cela comporte, et que leurs données soient utilisées à des fins commerciales ; un manque de transparence sur la méthodologie, et le risque que les responsables politiques ne réagissent par des solutions à court terme. En conclusion : le crowdsourcing et l'analyse sémantique sont des outils à la disposition des décideurs, mais ces derniers doivent les utiliser avec beaucoup de prudence. Cela requiert un changement dans notre culture de la participation, ce qui passera aussi par un renouvellement des générations.

Parlement ouvert

Quelles sont les limites et la valeur ajoutée des plateformes qui rendent transparents le lobbying et la défense des intérêts spécifiques ? Doivent-elles devenir la norme en démocratie ?

Présentateurs

Mme Marci HARRIS, USA, Co-fondatrice et Directrice Générale de POPVOX
M. Cyril LAGE, Parlement et Citoyen, France

Intervenants

Ms Christie DUDLEY, USA, Directrice exécutive et co-fondatrice de Fork the Law
M. Scott HUBLI, Directeur de la gouvernance, National Democratic Institute, USA
M. Jeffrey ROY, Canada, Professeur à l'École d'Administration publique, Faculté de Gestion de l'Université de Dalhousie

Rapporteurs à la session plénière

Mme Giulia CIFALDI, Italie, Représentante des Jeunes, Gestionnaire de projet dans le domaine de la démocratie délibérative et participative

Modérateur

M. Mark NEVILLE, Chef, Service des migrations et de l'égalité, Assemblée parlementaire, Conseil de l'Europe

Quelles sont les limites et la valeur ajoutée des plates-formes qui permettent de faire du lobbying et de défendre les intérêts en toute transparence ? Ces plates-formes doivent-elles devenir la norme en démocratie ? Ces questions ont été abordées en analysant l'incidence des plates-formes existantes et les enjeux qu'elles posent. PopVox est une jeune plate-forme citoyenne, dont la mission est de promouvoir l'engagement neutre et citoyen et de donner à la population un libre accès à l'information. Des organisations et des particuliers (350 000 utilisateurs enregistrés) mettent en commun, sur le site web de PopVox, leurs avis concernant des projets de loi. Ce sont donc des personnes réelles qui communiquent leurs idées et leurs observations au Congrès américain. Autrement dit, la puissance de PopVox ne réside pas dans la plate-forme elle-même, mais dans la voix de ces personnes. La plate-forme est un relais entre les institutions et les citoyens. La mobilisation des citoyens peut être massive et avoir une réelle influence sur le cours des choses. C'est notamment le cas des projets de loi sur le piratage en ligne et le contrôle des armes. S'agissant des risques à venir, ils concernent essentiellement la recherche de financement, la plate-forme n'affichant pas de publicité à des fins de protection des données.

L'initiative française Parlement & Citoyens permet aux citoyens de faire connaître aux parlementaires leurs analyses et leurs idées à mesure que ceux-ci rédigent leurs propositions de loi, en les associant au processus d'élaboration des textes. Dans un premier temps, les problèmes et les solutions proposées sont présentés par un membre du parlement. Ensuite, les citoyens et les groupes d'intérêts sont invités à exposer leurs vues sur la plate-forme. Tout le monde peut marquer son accord ou son désaccord ou proposer des amendements. Pendant cette phase, qui dure un mois, entre 2 500 et 5 000 contributions sont reçues.

L'étape suivante consiste en un débat organisé entre les parlementaires et six citoyens choisis par la « communauté » ou tirés au sort. Une fois la présentation achevée, les citoyens peuvent se mobiliser pour soutenir ou rejeter les diverses propositions. A l'issue du débat, les parlementaires entament la rédaction du projet de loi.

Cette plate-forme, très récente, rencontre déjà un franc succès, avec 10 000 membres, six initiatives et une proposition adoptée par le Sénat. Elle permettra bientôt aux citoyens aussi de soumettre des propositions.

L'avantage du dialogue direct entre les citoyens et les parlementaires est que des initiatives plus radicales peuvent être lancées tout en mobilisant les plus désillusionnés et les plus critiques vis-à-vis du système, lesquels refusent de s'investir via les canaux traditionnels.

L'engagement des citoyens dans la durée est l'une des difficultés à surmonter. Souvent, on s'investit en politique sous l'effet de la colère. Comment dès lors motiver les citoyens à prendre une part active sur le long terme et comment renforcer la participation de ceux qui s'expriment le moins ? Parallèlement, le simple fait de participer via des plates-formes en ligne, même en très grand nombre, n'est pas source de changement, car c'est la mobilisation des citoyens qui fait bouger les choses.

Or, pour avoir un impact réel, toute mobilisation a besoin des partis politiques. Il est donc primordial de repenser les structures politiques et l'organisation des partis. Les canaux politiques traditionnels sont très centralisés et favorisent peu la communication. Comment amener les partis à passer d'une logique de la colère à une logique de la construction collective ? L'externalisation ouverte ou *crowdsourcing*, qui n'en est encore qu'à ses débuts, a de nombreuses solutions à offrir.

Comment le Conseil de l'Europe pourrait-il modifier ses propres méthodes de gouvernance et sa façon de dialoguer avec les citoyens ?

Une autre question concerne l'accessibilité et l'adoption d'un même langage. Par exemple, on peut observer qu'il existe une grave détérioration du débat public, car les citoyens se concentrent sur les problèmes sans regarder la situation en commun. Il faut donc réellement leur donner davantage de possibilités de travailler ensemble et mettre à leur disposition un processus de négociation.

La confiance et le scepticisme sont une autre source d'inquiétude : comment motiver les citoyens qui ressentent une désillusion à l'égard de la politique, ou pire, qui s'en méfient ? Aujourd'hui, les plates-formes sociales sont transparentes, mais sont-elles dignes de confiance ?

Les initiatives semblent facilement reproductibles dans d'autres contextes nationaux, mais seul l'avenir nous dira si c'est effectivement le cas. Le dernier problème concerne l'exportation des initiatives. De nombreuses questions restent ouvertes : comment trouver le juste milieu ? Comment faire participer les jeunes ?

Agora virtuelle

Les individus, en particulier les jeunes, tendent à privilégier l'internet comme source d'information et espace d'échange. Est-il possible de trouver des moyens de créer une agora ou une mairie virtuelles pour débattre des questions d'intérêt public ?

Présentateurs

M. Robert BJARNASON, Co-Fondateur de Citizens Foundation, Islande
 M. Gunnar GRIMSSON, Co-Fondateur de Citizens Foundation, Islande
 Mme Catherine HOWE, Experte en média numérique et e-démocratie, Royaume Uni
 Mme Jennifer ROWLANDS, Directrice du Conseil de la province de Lewes, Royaume Uni
 M. Anthony ZACHARZEWSKI, Co-fondateur de Democratic Society, Royaume Uni

Intervenants

Mme Hille HINSBERG, Estonie, Experte, Programme Gouvernance et Société civile, Centre Praxis pour les Etudes politiques
 M. Andranik MELIK-TANGYAN, Chef de l'unité « modelage politique » à l'institut de Recherche économique et social de la Fondation Hans-Böckler, Allemagne
 M. Vincenzo SANTANGELO, Membre du Parlement, Italie, Vice-Président de la délégation italienne auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Rapporteur à la session plénière

Mme Monica NICA, Représentante des Jeunes, Membre du Conseil administratif de l'Union des Etudiants en Sciences sociales (Université de Lund) et membre de l'association Bringing Europeans together

Modérateur

M. Andreas KIEFER, Secrétaire Général du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Les citoyens, en particulier les jeunes, tendent à privilégier l'internet comme source d'information et espace d'échange. Est-il possible de créer une agora ou une mairie virtuelle pour débattre des questions d'intérêt public, et si oui, comment ?

L'initiative de « Réseaux en réseau » présentée a été la collaboration entre The Democratic Society, organisation indépendante qui œuvre à promouvoir la démocratie, et le conseil de district de Lewes (Royaume-Uni), district semi-urbain comptant environ 100 000 habitants et regroupant 41 villes et villages. Le but du projet est de créer un partenariat et des interactions durables entre les pouvoirs locaux et les citoyens en veillant à ce que ces derniers aient la parole et puissent prendre part au processus de prise de décisions en utilisant de nouveaux modes de communication, comme Internet. Le défi consiste non seulement à créer des liens au moyen d'objectifs de service, mais à conserver ces liens dans d'autres contextes.

La Citizens Foundation (Islande) gère une application open source de démocratie en ligne nommée « Your Priorities ». Le site Internet est disponible gratuitement dans de nombreux

pays et en plusieurs langues. Son projet le plus réussi est « Better Reykjavik », qui a remporté en 2011 le prix européen de l'e-démocratie ainsi que de nombreuses récompenses en Islande autour de l'innovation et de la participation. Une coopération ouverte entre le conseil municipal et Better Reykjavik montre aux citoyens que les sujets identifiés comme de grandes priorités sur la plate-forme font l'objet d'un vote tous les mois, lors des réunions du conseil municipal. Le cycle s'achève soit lorsqu'une initiative est mise en pratique, soit lorsque le conseil municipal explique pourquoi telle ou telle idée n'a pas été mise en œuvre.

La construction du site web Your Priority est analogue à celle du précédent projet. Les citoyens ont la possibilité de formuler des commentaires sur une question donnée, leurs arguments positifs et négatifs figurant dans deux colonnes distinctes, l'une à gauche l'autre à droite. Il n'est pas possible de mettre en ligne des arguments pour ou contre une opinion d'un autre utilisateur, ce qui permet d'éviter la formation de groupes d'intérêts extrémistes et de garantir le respect de la démocratie. Il n'est pas nécessaire de s'enregistrer, ce qui garantit l'anonymat et la protection des données à caractère personnel. Le projet est actuellement dans son étape finale et la Fondation recherche des sponsors pour sa mise en œuvre.

Les principaux problèmes soulevés au cours du débat ont porté sur la vie privée, l'authentification des participants, la mainmise de certains groupes d'intérêts sur les structures de démocratie en ligne, la participation des jeunes, l'égalité d'accès, le fait que les écarts de pauvreté et d'accès à Internet favorisent injustement certaines personnes, la représentativité du débat et les relations avec la démocratie conventionnelle. Il a été recommandé de développer les applications concernant la démocratie à partir de technologies libres, par opposition aux logiciels propres à un constructeur.

La réussite d'un projet de démocratie électronique suppose plusieurs conditions. Tout d'abord, il doit exister une volonté politique. Pour s'en assurer, les responsables politiques locaux ont été associés au projet mis en œuvre au Royaume-Uni et une coopération a été instaurée avec le principal parti politique de Reykjavik (puis avec le maire élu) dans le cadre du précédent projet de la Fondation des citoyens. Cette volonté politique doit aller jusqu'à la réforme effective des pouvoirs locaux. A cet égard, la démocratie électronique est une bonne façon de tester l'opinion publique et de gagner le soutien des citoyens. Aussi convient-il de ne pas y avoir recours uniquement en période électorale. Les objectifs du projet doivent être clairement définis et répondre aux préoccupations des citoyens. Dans l'exemple anglais, le projet portait sur la production des déchets. Autre facteur important de réussite : l'accessibilité. Pour que les citoyens aient envie de participer, il est utile de rendre visibles et compréhensibles à leurs yeux les activités qui sous-tendent le projet. En outre, les résultats obtenus doivent être rendus publics. Le fait que l'idée novatrice puisse être adaptée à d'autres régions ou à d'autres pays apporte une valeur ajoutée. Le projet de la Fondation des citoyens a par exemple été élargi aux Balkans.

Il faut notamment veiller à assurer la représentativité du débat, en s'assurant que les propositions avancées sont réellement soutenues et que certaines opinions ne sont pas surreprésentées. Disposer d'un accès facile à l'internet est une condition nécessaire mais non suffisante de la réussite des projets de participation électronique. Il faut aussi que les citoyens soient convaincus que leur participation aura une réelle influence sur la politique et sur les pratiques. La conception et l'utilisation des outils de participation électronique sont d'une importance primordiale. Il importe de ne pas appliquer une démarche uniforme, mais de trouver, pour chaque communauté, la solution qui lui est spécifiquement adaptée. Des règles précises d'utilisation, de protection de la vie privée et de transparence doivent être fixées pour éviter tout usage abusif. Cela étant, le manque de ressources financières peut empêcher les autorités locales d'adopter des solutions techniques présentant des garanties de sécurité optimale.

Il convient également d'examiner la question de l'authentification. Au niveau local en particulier, il importe de s'assurer que les participants en ligne sont bien des résidents locaux. L'utilisation des outils de participation en ligne devrait être encouragée dans les écoles, les universités, les entreprises, etc., pour que l'adoption soit la plus large possible. Personne n'aura en effet l'idée d'aller consulter un site web, fût-il parfaitement conçu, sans en avoir entendu parler ou sans en voir la nécessité. Des actions de relations publiques bien planifiées sont donc essentielles lors du démarrage d'un projet de démocratie électronique. A noter cependant que leur coût peut être élevé. Par ailleurs, il existe bien entendu des disparités en fonction de l'âge. Celles-ci sont parfois surprenantes : dans le projet Better Reykjavik par exemple, les seniors sont beaucoup plus actifs que les jeunes.

Pour qu'une décision gouvernementale prise à la suite d'une délibération en ligne soit légitime, il faut que la représentativité des outils de cyberdémocratie soit mesurable. Pour pérenniser la participation active, les réseaux interconnectés tiennent à jour un manuel destiné aux militants (ONG par exemple) dans le but de renforcer les échanges verticaux.

Les projets de participation électronique ne cherchent pas à saper la démocratie traditionnelle : ils s'adressent à des personnes déjà actives et enrichissent la participation en offrant aux citoyens la possibilité d'influer sur l'ordre du jour. Ils complètent ce qu'offre déjà la démocratie traditionnelle. La créativité politique des citoyens stimule celle de leurs élus. Parmi tous les critères de réussite de ce type de projet, outre des objectifs clairs, des règles précises et transparentes et la promotion de résultats tangibles, celui qui est le plus ressorti est la volonté politique d'informer, d'évoluer et de réagir. Il est crucial, et c'est peut-être le principal, de convaincre les fonctionnaires et les leaders politiques d'interagir plus activement avec les citoyens pour améliorer la qualité du travail des pouvoirs locaux

Alerte élections

Quelle est l'efficacité des moyens en ligne pour signaler et agréger les données sur les irrégularités électorales ? Comment accroître la capacité des institutions à comprendre, analyser, prévenir et calmer les éruptions de violence électorale et encourager le partenariat avec des agences dans le secteur de la sécurité, la société civile et d'autres acteurs gouvernementaux ou non-gouvernementaux pour assurer leur engagement, et la durabilité des solutions.

Présentateurs

M. Sead ALIHODZIC, Chef de projet, International IDEA, Suède
 M. Mark KAMAU KAMOTHO, Responsable expérience utilisateur iHub, Kenya
 M. Jeff MAINA, iHub Web master, Kenya

Intervenants

M. Christian Baptiste QUENTIN, Juge constitutionnel, Gabon
 M. Leonid VOLKOV, Blogger et conseiller municipal d'Ekaterinbourg, Fédération de Russie
 M. Steven WAGENSEIL, USA, Démocratie, Droits de l'Homme et Elections
 M. Alex WIRTH, USA, Président de la Campagne pour a « Presidential Youth Council »

Rapporteur à la session plénière

M. Mantas PUPINIS, Lituanie, Représentant des Jeunes, Chercheur auprès de l'Institut Public Policy and Management (PPMI)

Modérateur

M. Josef HUBER, Chef du Programme Pestalozzi, Conseil de l'Europe

Les technologies numériques sont utilisées pour concevoir toute une gamme d'outils destinés à signaler et à collecter les irrégularités électorales. Deux exemples ont été examinés. Le premier concerne UCHAGUZI, initiative créée par le laboratoire d'expérience utilisateur iHub situé au Kenya. Cet outil permet aux citoyens locaux de donner leur avis sur la gouvernance et de signaler les fraudes concernant les élections de manière à assurer l'intégrité des instances gouvernantes et du processus électoral. Il se présente sous la forme d'une application mobile et d'un service de SMS, ce qui le rend accessible au plus grand nombre. Les mesures proactives prises par l'initiative UCHAGUZI permettent aux citoyens de s'investir avant, pendant et après les élections. La vérification des données est assurée par des observateurs formés qui se trouvent dans les bureaux de vote et par les confirmations qui sont exigées pour garantir la validité des informations.

L'outil Electoral Risk Management (gestion des risques électoraux) a été créé par International IDEA. Il s'agit d'un logiciel destiné à renforcer la capacité des utilisateurs à comprendre les risques liés aux élections, à les analyser et à prendre des mesures pour prévenir ou limiter les accès de violence en période électorale. Il offre davantage de possibilités que d'autres outils analogues grâce à ses trois modules interdépendants : le module d'apprentissage, qui permet d'acquérir des connaissances sur les différentes facettes de la violence électorale ; le module d'analyse, qui permet d'analyser des données relatives aux élections dans des cas précis (et notamment de produire des cartes où figurent les lieux à risque) ; et le module d'action, qui présente diverses façons d'agir pour limiter la violence en période électorale.

La principale valeur ajoutée de ces outils réside dans le fait qu'ils permettent de participer à la vie démocratique de façon plus directe (en particulier l'outil UCHAGUZI). Les citoyens peuvent participer en signalant les irrégularités électorales, mais aussi en prêtant main-forte au développement de l'outil lui-même. De plus, les outils tels que UCHAGUZI accélèrent la communication sur les élections. En principe, les observateurs électoraux classiques pourraient très bien se charger de ces activités, mais le signalement de masse est beaucoup plus efficace, car il couvre un plus large territoire et de plus nombreux cas.

Cette façon de procéder permet d'instaurer de la confiance dans le système. En effet, lorsqu'ils sont convaincus que le processus électoral est sous leur contrôle, les citoyens se déplacent plus volontiers pour aller voter et, par la suite, ils font en principe davantage confiance à leurs élus.

Le principal avantage de l'outil ERM créé par International IDEA est qu'il associe apprentissage et action. Ce logiciel permet d'améliorer les connaissances sur la violence électorale et fournit une liste d'actions à mener.

Globalement, ces outils contribuent à rendre les gouvernements comptables de leurs actes. La principale difficulté est de s'assurer qu'ils s'intéressent aux signalements effectués et ne les interdisent pas de quelque manière que ce soit.

Les outils électroniques de prévention des irrégularités électorales et de lutte contre ce phénomène illustrent les changements qui s'opèrent dans l'intervention des « experts » en matière électorale : soit des contributions « non expertes » sont activement recherchées, soit la définition de l'expert est élargie et désigne toute personne se trouvant sur le terrain. Pour s'écarter des modèles hiérarchiques et des mesures contraignantes, il conviendrait d'adopter une démarche centrée sur l'humain, qui permettrait d'instaurer une plus grande confiance et de promouvoir une participation accrue au processus démocratique.

Ces exemples illustrent l'un des principes fondamentaux de la démocratie, à savoir la primauté des individus sur les institutions. Armés de la technologie, les individus ont une réelle influence sur le processus démocratique. Leur utilisation proactive de la technologie pour mettre en ligne des données, rendre compte et réagir contribue à une plus grande équité des élections partout dans le monde. A leur tour, leurs contributions influencent la façon dont les organismes publics réagissent, ce qui perpétue les effets des initiatives qui vont de la base vers le sommet. Cela étant, l'idée que la technologie puisse être la « solution magique » est aussi remise en question. En effet, sur le plan de la réflexion et de l'action, la technologie ne peut remplacer les personnes et, dans certaines situations, elle n'est pas toujours la meilleure solution ni la solution la plus adaptée.

En l'absence de volonté ou d'un véritable esprit de changement, les avantages apportés par la technologie sont limités. Il est nécessaire que les gouvernements enquêtent sur les plaintes pour privation du droit de vote et qu'ils s'associent à ces plaintes. Pour ce faire, ils peuvent avoir besoin de rechercher des intermédiaires dans la communauté internationale.

Autre question d'importance : le coût et la vérification des données produites par les outils technologiques. Certains sont gratuits pour les utilisateurs et, comme dans le cas d'iHUB, reposent sur des technologies libres. Cette approche permet de réduire les coûts en répondant rapidement aux menaces et en adaptant les outils à l'évolution de la situation.

Si les outils électroniques d'« alerte élections » sont utiles et apportent un certain optimisme quant aux élections futures, ils ne répondent pas complètement aux nombreux problèmes qui pèsent sur le processus démocratique. En pointant du doigt les domaines problématiques, on suscite une réaction rapide et cela est essentiel. Mais cette façon de procéder a tendance à mettre en avant les éléments les plus inefficaces du système et de détourner l'attention de toutes les réussites en matière de processus électoral. L'aspect le plus important de ces outils est leur capacité à restaurer la confiance dans le processus électoral en renforçant la transparence et en donnant aux citoyens ordinaires la possibilité d'agir, ce qui se traduit par une augmentation des taux de participation. La difficulté est de savoir comment adapter ces outils aux contextes et aux utilisateurs qui évoluent sans cesse, et de déterminer où et quand ils peuvent efficacement contribuer à la recherche de solutions.

Pour améliorer le système, on peut notamment recommander d'allouer davantage de ressources à la prévention et d'utiliser, avant les élections, tous les outils dont on dispose. Il conviendrait de normaliser la surveillance des élections en adaptant ces outils aux différents pays et aux différents contextes. Une approche plus centrée sur l'humain faisant appel à des non-spécialistes est essentielle pour que les élections soient pleinement pertinentes pour tous les participants.

Cyberdélégation

Des logiciels et plateformes intelligents, capables d'extraire un discours dominant des conversations décousues, vont-ils rester au stade de prototype ou bien seront-ils adoptés par les institutions démocratiques pour impliquer les citoyens aux délibérations et à la prise de décision ?

Présentateurs

Mme Vanessa LISTON, Co- fondatrice de CiviQ, Irlande

M. Mark O'TOOLE, Co- fondateur de CiviQ, Irlande

Intervenants

M. Khalil AL-HAMAR, Fondateur et Directeur Général de la Société Edges Media, Koweït

M. Tim HUGHES, Chercheur au sein de Involve, Royaume Uni
M. Giacomo MAZZONE, Italie, Chef des relations institutionnelles et Relations Membres (Sud), Union européenne de radio-télédiffusion

Rapporteur à la session plénière

M. Artur MOCHALOV, Russie, Représentant des Jeunes, Professeur associé en droit constitutionnel, activiste

Modérateur

M. André-Jacques DODIN, Chef d'unité de la coopération intergouvernementale et la politique de la jeunesse, Service de la jeunesse, Direction de la citoyenneté démocratique et de la participation, Conseil de l'Europe

L'ère du numérique offre d'immenses possibilités, notamment celle de relier les citoyens et les institutions démocratiques au moyen des délibérations en ligne ou « cyberdélibérations ». De nos jours, les citoyens expriment des milliers d'avis sur internet par le biais des pétitions en ligne, des forums de discussion et des médias sociaux. Mais tout gouvernement est-il en mesure de gérer ces avis spontanés en très grande quantité ? Les différentes opinions sont-elles toutes entendues ? Comment un gouvernement peut-il entendre la voix de tous les participants, y compris celle des minorités ? Est-il possible de percevoir les consensus et les grandes divergences sur n'importe quel sujet ?

Les opinions ne devraient pas être recueillies uniquement par sondage, non seulement parce que les sondages sont parfois contestables d'un point de vue méthodologique, mais aussi parce qu'ils ne reflètent pas les idées des individus dans toutes leurs nuances. Dès lors qu'il s'agit de véritablement recueillir tout l'éventail des opinions, le problème se pose du volume des informations. Les technologies en ligne peuvent aider à gérer ces informations de telle manière qu'elles soient utiles au processus démocratique.

Cette possibilité est illustrée par le projet de cyberdélibération de CiviQ, jeune entreprise qui s'est créée autour d'une idée, celle du manque de démocratie locale dans certaines régions. Le projet a été pensé comme un outil internet destiné à améliorer la qualité des échanges entre l'Etat et les citoyens. Son innovation fondamentale repose sur un nouveau type de saisie des flux d'opinions spontanées. La démarche adoptée repose sur la méthodologie Q, qui permet aux citoyens de se situer sur toute la gamme des points de vue concernant une question quelle qu'elle soit, y compris les points de vue minoritaires. Les opinions individuelles sont visualisées par rapport aux autres points de vue possibles et on indique dans quelle mesure les points de vue sont liés les uns aux autres. Grâce à la délibération en ligne ou hors ligne, on peut voir et comprendre la progression des délibérations ou des négociations et trouver un point qui fait consensus. Il convient toutefois de se rappeler que, par principe, le consensus exclut, et que, par conséquent, des voix minoritaires ont probablement été mises de côté.

Au cours d'une délibération par la méthodologie Q, les citoyens peuvent communiquer en simultané avec d'autres personnes présentes dans la salle. Par exemple, lors d'une conférence, ils peuvent, à l'aide d'une tablette, consulter les différentes opinions. Les utilisateurs participent activement à la création de nouvelles connaissances à partir de flux d'opinions spontanées en classant les avis d'autres citoyens sur une question donnée.

Internet, ce n'est pas que des algorithmes ou une simple science, mais un lieu de discussion, un outil de communication. Pour CiviQ, les opinions spontanées ne sont pas seulement celles qui se trouvent sur internet, mais aussi celles qui s'expriment lors de réunions. C'est pourquoi CiviQ fonctionne aussi hors ligne, l'accent étant mis sur les

personnes et sur l'évaluation d'avis provenant d'un flux général. CiviQ traite toutes les données de façon anonyme et permet de cerner une question complexe à partir d'une grande variété de sources d'information (Facebook, journaux, réunions hors ligne, groupes sous-représentés), d'e-mails et de SMS, et d'un large éventail d'opinions.

Les méthodes et les outils relevant de la méthodologie Q peuvent être choisis selon différentes modalités (y compris les outils hors ligne), ce qui permet d'utiliser la démarche dans n'importe quel contexte et n'importe quel pays. Cette méthodologie a déjà suscité l'intérêt des pouvoirs locaux en Irlande, où le projet a été lancé très récemment. L'utilisation de l'outil suppose un niveau de connaissances relativement élevé : maîtrise de l'outil informatique, compétences cognitives et analytiques, compréhension des questions sociétales, etc.

L'efficacité des systèmes de cyberdélégation dépend des personnes qui en ont le contrôle. Ainsi, dans les sociétés peu démocratiques, les initiatives qui critiquent le pouvoir ne seraient pas autorisées sur la plate-forme numérique. Et même dans les démocraties bien établies, le lien entre les résultats fournis par la plate-forme et l'usage qu'en fait le gouvernement ne va pas de soi.

L'innovation réside dans l'émergence d'un nouveau type de savoir issu de l'analyse de flux d'opinions publiques spontanées. Etant donné que ce savoir, produit par la société, est rendu public, les gouvernements peuvent plus difficilement faire la sourde oreille. L'opinion publique et la différence constituent les fondements de la démocratie.

THEME 3 - GOUVERNER AVEC LES CITOYENS

Les initiatives de transparence gouvernementale, souvent désignées par des termes comme « e-gouvernement », « e-parlement » ou « démocratie 2.0 », visent à recréer le lien entre les citoyens et les milieux officiels en renforçant la transparence et la coopération. Elles créent des espaces dans lesquels les citoyens peuvent partager leur vision de la société et débattre des choix politiques, ou encore vérifier l'intégrité des institutions démocratiques et la qualité des services publics. Ces initiatives aident-elles vraiment à restaurer la confiance des citoyens envers leurs élus et à améliorer les performances des institutions ? Sont-elles capables de revitaliser la démocratie représentative ?

Démocratie directe – l'expérience suisse

De nos jours la démocratie directe fait partie de l'identité suisse et contribue à l'intégration et au bien-être de la société très hétérogène. Elle peut être une source d'inspiration à ceux qui veulent sortir de la crise de la démocratie bien qu'il y ait des lacunes dans son mise en œuvre.

Présentateurs

M. Andreas GROSS, Conseiller national, Suisse, Président du groupe socialiste auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
M. Uwe SERDÜLT, Suisse, Vice-Directeur du Centre de recherche sur la démocratie directe

Intervenants

M. Gagik HARUTYUNYAN, Président de la Cour constitutionnelle de la République d'Arménie

M. Bruno KAUFMANN, Membre d'un gouvernement local, Président de l'Institut Europe de l'initiative et du Referendum, Suède
Sai, Fondateur de Make Your Laws, USA

Rapporteur à la session plénière

Mme Nvard LORYAN, Arménie, Représentante des Jeunes, assistante du gestionnaire de projet « l'Arménie contre la corruption »

Modérateur

M. Alexandre GUESSEL, Conseil de l'Europe

La présentation des quatre modèles ou initiatives de démocratie directe et les échanges de vues qui ont suivi reposaient sur un même constat, celui du sentiment, globalement partagé par les participants, d'un effritement de la confiance des citoyens européens dans le concept de démocratie représentative, dont témoigne aussi la baisse des taux de participation aux élections. Dans de nombreuses démocraties « anciennes », les citoyens ont le sentiment — en particulier depuis la crise financière de 2008 — qu'ils doivent « obéir au pouvoir de l'économie ». Dans bon nombre de démocraties « post-communistes » aussi, les citoyens sont déçus par les institutions de la démocratie représentative et par l'Etat de droit.

En particulier pour les jeunes — parmi lesquels beaucoup d'habitants d'Europe méridionale qui ont protesté, entre 2010 et 2012, contre les répercussions des politiques de rigueur sur leur vie —, la démocratie directe semble être « la baguette magique » qui pourrait combler les lacunes perçues de la démocratie représentative, voire — comme le pense un bon nombre de citoyens — la remplacer par une forme de démocratie liquide reposant sur

La Suisse, « patrie des referendums », est à l'évidence le meilleur exemple de mise en œuvre du concept de démocratie directe sur le long terme. Depuis 1891, quelque 500 initiatives et referendums populaires ont été lancés au niveau national ou cantonal. La réussite du modèle suisse de démocratie directe, mais aussi ses insuffisances présentes et passées pourraient être — et, en réalité, sont déjà — une source d'information, d'inspiration et d'encouragement pour d'autres pays.

La démocratie directe et les referendums offrent aux citoyens la possibilité de choisir et les incitent à participer davantage aux processus démocratiques de prise de décision. Il ne s'agit pas seulement de répartir plus équitablement l'influence politique entre ceux qui détiennent le pouvoir et ceux qui en ont moins. Le modèle suisse de démocratie directe renforce aussi la participation de tous, aspect à ne pas sous-estimer dans un pays qui compte un grand nombre d'immigrés naturalisés. Ce modèle améliore aussi la qualité de la démocratie représentative, car ces deux concepts — démocratie directe et démocratie représentative — se complètent mutuellement. La forte composante de démocratie directe dans le système constitutionnel suisse apporte l'assurance que les électeurs peuvent influencer sur les structures de pouvoir, même pendant les périodes qui séparent les élections générales, et qu'ils peuvent corriger les éventuelles erreurs de la démocratie représentative.

Pour fonctionner avec toute la crédibilité requise, la démocratie directe nécessite la mise en place de certaines conditions. Ainsi importe-t-il en particulier de ne pas dresser trop d'obstacles à la demande d'organisation de referendums. Le seuil d'acceptation doit être relativement bas et les citoyens doivent disposer d'un temps suffisant pour se forger une opinion sur les questions en jeu. La démocratie directe dépend également, cela va de soi, de l'existence d'institutions fortes et du respect de l'Etat de droit.

Cela étant, quelques mises en garde s'imposent. En Suisse, il n'existe pas de financement public des partis politiques, ce qui signifie que la réussite des referendums dépend, dans une large mesure, de la capacité de leurs auteurs à lever des fonds. Il existe toujours un

risque qu'un referendum soit demandé pour restreindre les droits fondamentaux de certaines minorités, étant donné que la Constitution suisse privilégie quelque peu le principe de démocratie directe au détriment de la protection des droits de l'homme. (L'exemple récent le plus parlant étant le referendum anti-minarets de 2009, qui a « enterré un article de notre Constitution. ») Il conviendrait par ailleurs d'apporter quelques modifications à l'éducation du public en ce qui concerne les instruments de démocratie directe.

Il est essentiel de noter que le concept suisse de démocratie directe est constamment amélioré. Le vote électronique, instauré en 2009, a permis d'augmenter la participation aux referendums, d'attirer les jeunes et de réaliser des gains d'efficacité.

Assurément, l'exemple suisse a inspiré la Suède, laquelle a introduit les referendums municipaux dans sa réforme constitutionnelle de 2011. Depuis, de nombreuses initiatives ont été lancées pour encourager les citoyens à participer et à devenir actifs. Citons notamment l'instructif « passeport pour la démocratie » mis en place par la municipalité de Falun et distribué aux participants pendant la session. La Suède a également lancé plusieurs projets destinés à affûter les compétences et les savoir-faire démocratiques de ses citoyens.

L'initiative privée californienne « Make your laws » a fait un pas supplémentaire en offrant aux citoyens engagés la possibilité de contribuer directement, en ligne, au processus d'élaboration des textes de loi au niveau fédéral.

Les échanges de vues ont été davantage marqués par le scepticisme que par l'enthousiasme. Les intervenants des démocraties « post-communistes » et ceux de certains pays d'Afrique ont estimé que leur société n'était peut-être pas suffisamment mature pour que de fortes composantes de démocratie directe soient intégrées dans la constitution. Par ailleurs, certains ont émis l'hypothèse que la démocratie directe ne pouvait fonctionner que dans les pays à population relativement faible. Il était également intéressant de voir que, selon certains intervenants, la démocratie directe confère une plus grande légitimité à certains textes politiques par rapport à la constitution nationale. L'exemple de la déclaration d'indépendance de la Catalogne a été cité pour illustrer ce point de vue.

En conclusion, il serait utile que l'éducation à la citoyenneté démocratique mette, à l'avenir, davantage l'accent sur le concept de démocratie directe, sur ce que l'on peut en attendre et sur la façon raisonnable d'utiliser ses mécanismes.

Financement participatif et politiques publiques

Le crowdfunding (financement participatif) est-il un moyen efficace de lever des fonds pour financer des infrastructures publiques et des projets des gouvernements locaux à court d'argent, augmenter l'engagement et l'appropriation citoyenne, et permettre à des groupes plus petits, moins influents de promouvoir leurs projets ? Cette méthode peut-elle affaiblir la responsabilité des autorités dans le financement public d'importants services et travaux ?

Présentateurs

Mme Kara Marie RAYNOR, USA, Comptable chez Citizinvestor

M. Jordan Tyler RAYNOR, USA, Co-fondateur de Citizinvestor

Intervenants

Mme Charlotte NØRLUND-MATTHIESSEN, France, Co-fondatrice et directrice des opérations de ClicknSign

M. Apolonio RUIZ-LIGERO, Espagne, Vice-Gouverneur de la Banque de développement du Conseil de l'Europe

Mme Hala SULAIMAN, Bahrain, Consultante en Communication
M. Yusmadi YUSOFF, Ancien député du parlement de Malaisie

Rapporteur à la session plénière

Mme Andrée BUCHMANN, Vice-présidente de la Communauté Urbaine de Strasbourg, Conseillère régionale d'Alsace, Vice-présidente de la délégation française du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe.

Modérateur

M. Stefano DOMINIONI, Chef de la Division Europe, Bureau de la Direction Générale des Programmes

La présentation de l'initiative Citizinvestor mise en œuvre aux Etats-Unis a servi de point de départ aux discussions. Cette initiative fait la promotion du financement participatif (*crowdfunding*), qui permet aux citoyens de financer de petits projets locaux lancés ou soutenus par la municipalité, mais insuffisamment financés (le coût moyen actuel s'élève à 13 000 USD). La pertinence de telles initiatives et leur incidence sur la société et sur la vie politique, en particulier au niveau local, ont été au centre des discussions.

Les échanges de vues l'ont clairement fait apparaître, le financement participatif ne doit jamais se substituer aux systèmes de fiscalité qui permettent aux pouvoirs publics de collecter des fonds pour mettre en œuvre des projets au bénéfice des citoyens. Cela étant, l'idée qu'à l'avenir, un certain pourcentage d'un budget puisse être couvert par des dons des citoyens n'est pas à exclure d'emblée. Le financement participatif doit donc rester une source complémentaire, en parallèle des ressources provenant de la fiscalité, mais aussi d'autres mécanismes financiers tels que la Banque de développement du Conseil de l'Europe, qui finance des projets à caractère social.

L'un des avantages du financement participatif est qu'il pourrait favoriser l'investissement des citoyens dans la vie politique, et ce dans un contexte de fléchissement continu de leur participation aux politiques électorales traditionnelles. Cette forme de participation directe aux prises de décision locales permet aux citoyens de financer un projet mis en œuvre par les autorités, ce qui rend ces dernières directement comptables de leurs actes auprès des premiers et favorise par conséquent la confiance. Pour y parvenir, des mécanismes appropriés de communication et de responsabilisation doivent être mis en place. Le fait qu'un projet soit directement financé par les citoyens contraint les autorités à s'assurer qu'il n'y a pas de dépassement de coûts pendant la mise en œuvre, situation trop souvent observée. Indirectement, le financement participatif peut donc renforcer la culture de la responsabilité, des compressions budgétaires et de la rigueur financière au sein des collectivités locales.

Il importe en outre de veiller à ce que les citoyens aussi puissent proposer des idées de projet et qu'un cadre ait été mis en place par les autorités locales pour étudier ces idées.

En revanche, il ne faudrait pas créer une situation dans laquelle les autorités échapperaient à leurs obligations en abandonnant le champ entier des investissements publics à caractère social à des mécanismes de financement par les citoyens. Le risque inverse serait que les autorités, par crainte de perdre leur pouvoir, mettent en place un cadre réglementaire, voire une législation qui pourrait étouffer ce secteur en pleine expansion.

Le développement du financement participatif citoyen dépendra non seulement des cadres réglementaires et des avancées technologiques, mais aussi, plus largement, des valeurs culturelles, philosophiques, voire religieuses des différents pays et régions à travers le

monde. Ainsi, l'attente des citoyens des pays scandinaves en termes d'augmentation des impôts et de renforcement de l'intervention de l'Etat diffère de celle des Américains. Dans les pays musulmans, certains mécanismes tels que le « Zakat » (don caritatif obligatoire) sont un moyen de satisfaire les devoirs religieux et, en même temps, de contribuer à des projets présentant une valeur sociale.

Peut-on aussi envisager que le financement participatif se développe au-delà du niveau local ? Certaines initiatives lancées aux Etats-Unis par trois gouvernements fédéraux indiquent que cela est effectivement possible et que les bénéfices et les risques potentiels sont plus ou moins les mêmes. Quoi qu'il en soit, il importera de veiller à ce que les projets ainsi financés soient respectueux de l'environnement de façon à contribuer au développement à l'échelon local, régional et national.

La montée de wikicity

Donner aux citoyens l'initiative et le contrôle des politiques inverse le modèle traditionnel d'élaboration des politiques – quels sont les résultats des expériences de wikicity, et quels ont été les défis rencontrés ?

Présentateurs

M. Daniel DE ANDRADE BITTENCOURT, Co-fondateur de Lung, Brésil
Mme Maria Clara JOBST DE AQUINO BITTENCOURT, Gestionnaire du Contenu de PortoAlegre.cc, Brésil

Intervenants

Mme Anne-Marie CHAVANON, France, Présidente de la Commission Démocratie, Cohésion sociale et enjeux mondiaux à la Conférence des OING
M. William ECHIKSON, Chef des communications et des affaires publiques pour la liberté d'expression en Europe, Moyen-Orient et en Afrique, Google
M. Philippe C. SCHMITTER, USA, Professeur émérite à l'Institut Européen, Université de Florence

Rapporteur à la session plénière

M. Diego Antonio CIMINO, Italie, Représentant des Jeunes, Volontaire de l'Association des étudiants en droit international

Modérateur

M. Eladio FERNANDEZ-GALIANO, Chef de Service, Direction de la gouvernance démocratique, DG II, Conseil de l'Europe

La technologie peut-elle contribuer au renforcement de la démocratie locale, et si oui comment ? Telle a été la question qui a alimenté les échanges de vues. L'expérience et la critique du concept de « wikicity » développé par l'initiative Portoalegre.cc ont servi de point de départ. On peut définir la « wikicity » comme une « plate-forme de stockage, d'échanges et de traitement en ligne de données pour lesquelles l'emplacement et le temps sont des considérations importantes ». Le modèle wikicity de Portoalegre.cc repose sur les contributions volontaires de citoyens via une plate-forme en ligne, chacun pouvant apporter des informations sur des lieux, des événements et des questions relatifs à la vie de la cité. Ce modèle peut-il accroître de façon significative l'influence exercée par les citoyens sur l'élaboration des politiques et rendre les institutions démocratiques plus transparentes, réactives et responsables ?

Les raisons qui ont motivé le développement du concept de wikicity sont directement liées à la crise de la démocratie représentative traditionnelle. La démocratie représentative est de

plus en plus incapable de répondre aux questions et de résoudre les problèmes qui concernent les citoyens, en raison de la déterritorialisation des activités sociétales et de la communication et de la fracture entre les citoyens et le pouvoir, à l'échelon local, régional et national. La demande en faveur d'autres formes d'engagement s'est amplifiée en raison de la perte de légitimité de la démocratie représentative moderne, ce qui explique précisément pourquoi nous devons aujourd'hui parler de la « nécessité » des « wikicities ». La démarche « wikicity » telle que celle adoptée dans le projet de Porto Alegre pourrait bien parvenir à rétablir le lien entre les citoyens et les pouvoirs locaux. Les résultats obtenus sont du reste satisfaisants : 2 000 utilisateurs enregistrés, plus de 1 800 causes présentées en ligne, et un projet lancé à partir de la plate-forme, qui a mobilisé 10 000 citoyens dans les rues de la ville (ce dernier point illustrant bien le fait que si la communication web peut mobiliser les citoyens, seul leur investissement dans le monde réel peut effectivement changer les choses).

Cela étant, les plates-formes « wiki-citoyennes » ne vont pas sans poser de problèmes. Tout d'abord, il importe de trouver le bon dosage entre la participation des citoyens et l'action des pouvoirs locaux. Certains partisans de la démocratie participative estiment qu'il est possible d'élaborer des politiques sans passer par les responsables politiques. C'est l'un des points de friction essentiels entre démocratie participative et démocratie représentative. Dans l'exemple de Porto Alegre, un juste équilibre a été ménagé en instaurant une coopération solide avec la mairie. D'autre part, les problèmes de respect de la vie privée liés aux données mises en ligne invitent instamment à la réglementation. Enfin, il faut souligner l'importance du « cycle numérique », à savoir les interactions entre la participation numérique et la participation dans la vie réelle, cycle dont dépend la réussite d'un projet wikicity. Même à l'ère du numérique, la technologie ne suffit pas à garantir que la voix des citoyens sera effectivement prise en compte. L'initiative doit donc être dynamique et encourager une plus grande participation des citoyens à des formes plus classiques de la vie politique.

Gestion participative du budget par voie électronique

Comment l'élaboration participative du budget peut-elle stimuler le dialogue et la confiance entre les citoyens et les autorités ? Que pouvons-nous retenir de ces expériences afin d'éviter le tokenisme et éviter l'aliénation des élus locaux qui peuvent se sentir dépossédés de leur influence et de leurs prérogatives ou la récupération du projet par des groupes d'intérêt.

Présentateurs

Mme Áurea DANTAS, Portugal, Service Comptabilité, Mairie de Amadora

M. Joe MOORE, USA, Conseiller municipal du 49^e quartier de Chicago

Intervenants

M. Oliver HENMAN, Royaume-Uni, Chef de l'équipe UE et Internationale chez NCVO

M. Andris JAUNSLEINIS, Lettonie, Conseiller municipal de Ventspils, Membre du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe et chef de la délégation lettone

M. Igor KOLMAN, Membre du Parlement, Croatie, Troisième Vice-président de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

M. Enrico PACE, Journaliste, Italie

Rapporteur à la session plénière

M. Charles-Edouard HELD, Ambassadeur, Représentant permanent de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe

Modérateur

M. Mario MARTINS, Directeur Général, Secrétariat de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

La gestion participative du budget est un type de démocratie participative qui permet à la population (citoyens et autres résidents) de participer aux décisions concernant l'allocation d'une partie du budget public local (en général, les dépenses d'investissement), tout en renforçant la transparence des politiques locales et la mise en œuvre de la responsabilité des pouvoirs locaux. Ce principe de gestion — adopté pour la première fois par la municipalité de Porto Alegre (Brésil) en 1989 — offre à la population locale la possibilité de proposer ou de définir, d'examiner et de hiérarchiser des projets utiles qui seront financés par le budget local.

Le principe de gestion participative du budget a depuis fait des émules dans le monde entier, sous diverses formes, essentiellement consultatives ou délibératives. Environ 3 000 villes ont adopté ce principe. Au Conseil de l'Europe, la gestion participative du budget a été expressément soutenue et promue par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.

Les exposés sur le fonctionnement du budget participatif dans la ville d'Amadora (près de Lisbonne au Portugal) et dans l'un des districts de Chicago (Etats-Unis) ont servi de point de départ aux échanges de vues.

Le processus consultatif mis en place à Amadora en 2010 permet aux habitants de la ville de proposer des initiatives ou de s'informer sur les propositions de projets et, dans un second temps, de se prononcer par vote. Des lignes directrices publiques pour l'évaluation des projets ont été publiées sur le site internet de la ville, étape jugée décisive pour le renforcement de la transparence et l'augmentation des taux de participation. De fait, le format électronique a rendu la consultation et le vote beaucoup plus accessibles et permet aux habitants de ne plus se rendre physiquement auprès des responsables municipaux. De plus, les propositions de projets peuvent être consultées et comparées plus facilement, ce qui permet de ne pas effectuer deux fois le même travail. En 2012-2013, quelque 500 000 EUR par an ont été alloués, en suivant cette procédure, à des projets de financement d'infrastructures (écoles, garderies) et de services (assainissement, etc.) en faveur des jeunes, des enfants, des familles et des personnes ayant des besoins particuliers.

La gestion participative du budget s'est exportée aux Etats-Unis, où elle a été utilisée pour combattre la corruption au niveau local et pour renforcer la pertinence des projets locaux. Dans le 49^e district de Chicago, une « échelle » des échanges en plusieurs étapes a été mise en place : écoute de la population locale, communication en ligne, groupes de consultation, conseils de citoyens pour l'examen des projets (participation restreinte) et, enfin, mise au vote (participation de tous). A la suite de ces consultations, la structure des dépenses municipales a été considérablement modifiée, ce qui illustre l'utilité de cet exercice dans son ensemble. En 2013, les habitants ont décidé de l'affectation d'environ 1 million USD en investissement, sur un budget de 1,3 million USD. Il est apparu que la population locale a été particulièrement attentive aux choix budgétaires pendant la crise économique, au cours de laquelle les dépenses devaient être réduites.

Lors des échanges de vues, il a été souligné que la gestion participative du budget joue un rôle important en permettant une allocation plus efficace des fonds et une évaluation plus réaliste des besoins au niveau local. Des dispositions spéciales ont en outre permis de donner la parole aux groupes de population les plus vulnérables ou défavorisés et d'instaurer un dialogue intergénérationnel, ce qui a renforcé la solidarité et favorisé l'engagement sur le long terme. Plusieurs participants ont insisté sur la nécessité de rendre les informations non seulement plus accessibles, mais aussi plus faciles à comprendre de façon à mieux évaluer la pertinence des décisions concernant les dépenses. A cet égard, les médias locaux pourraient se révéler particulièrement utiles, notamment dans les localités où les technologies modernes ne sont pas encore suffisamment implantées.

L'inconvénient de la gestion participative du budget relevé par les intervenants est le risque que les habitants refusent de soutenir certains projets essentiels dont le financement exige une augmentation des impôts locaux. Il convient de ne pas sous-estimer ce problème en période de crise économique, alors que de nombreux habitants subissent des diminutions de salaire ou sont touchés par le chômage. Parallèlement, en période de difficultés économiques, les citoyens sont plus pertinents et attentifs aux coûts dans leurs choix, en particulier lorsqu'il s'agit de décider quels services publics locaux doivent être limités, abandonnés ou remaniés.

Autre question soulevée par les intervenants : comment ancrer la gestion participative du budget dans la culture politique locale de façon à garantir la pérennité des projets et la transparence du processus ? Il est nécessaire, à cet égard, de veiller tout spécialement à ménager un juste équilibre entre les différents groupes de population participants pour éviter que des groupes de défense d'intérêts catégoriels ne prennent le contrôle du processus pour en tirer des avantages. Ce problème pourrait éventuellement être évité, du moins en partie, en établissant des « règles du jeu » claires dès le début et en recherchant un large consensus parmi l'ensemble des participants pendant le déroulement du processus.

Mais la mobilisation de la population locale est déjà un problème en soi : dans de nombreuses villes mettant en œuvre la gestion participative du budget, les taux de participation n'excèdent pas 1% des habitants, ce qui n'est pas nécessairement représentatif de l'opinion publique locale. La sensibilisation de l'opinion et le rôle éducatif de la gestion participative du budget font partie intégrante de la reconquête de la confiance que la population accorde aux responsables politiques et à la politique en général. Les nouvelles technologies de l'information peuvent s'avérer particulièrement utiles à cet égard.

Bien que la gestion participative du budget puisse être intégrée au processus démocratique à grande échelle — comme c'est le cas en Suisse, où la population est régulièrement consultée par voie référendaire —, il semble beaucoup plus réaliste d'appliquer ce principe au niveau local. Il pourrait même être considéré comme le cœur de la politique locale. Cela dit, c'est aux responsables politiques locaux qu'il incombe d'organiser, comme il se doit, la procédure de consultation publique, dans la mesure où ils disposent de pouvoirs décentralisés suffisants pour le faire. En fait, la gestion participative du budget peut être vue à la fois comme le moyen de dynamiser la participation démocratique et comme un but en soi, car le déroulement du processus est important et peut jouer sur les résultats. En effet, les réactions à l'égard des politiques pourraient être très négatives si la population avait le sentiment de ne pas être entendue et perdait espoir dans la capacité de la gestion participative du budget, en tant que processus démocratique, à influencer sur les décisions.

La démocratie participative, y compris la gestion participative du budget, ne doit pas être vue comme une solution de substitution à la démocratie représentative. Au contraire, les deux types de démocratie sont complémentaires et peuvent s'enrichir l'un de l'autre. La gestion participative du budget — qui est de plus en plus populaire et donne, dans l'ensemble, de bons résultats — reste souvent liée au calendrier politique des pouvoirs locaux et la

meilleure façon d'y recourir est de le faire en fonction du contexte local. Les grands défis à relever sont d'encourager la participation de tous les groupes de population, de ménager un juste équilibre entre les intérêts des élus locaux, des structures administratives et de la population consultée, et de veiller à la bonne mise en œuvre des décisions prises d'un commun accord.

La démocratie locale numérique

Grâce à des plateformes de participation électronique gérées par les autorités locales et des ONG, les citoyens ont davantage la possibilité de participer à la prise de décision et d'améliorer la gouvernance au niveau local. Quelles sont les leçons et les obstacles pour développer ce type d'approche ? Quelle est la meilleure plateforme / technologie pour améliorer la participation des citoyens au niveau local ? Le centre d'expertise du Conseil de l'Europe devrait-il développer un nouvel outil pour aider les autorités locales à utiliser les nouvelles technologies pour encourager la participation des citoyens ? Ce lab sera organisé sous forme d'un « balloon debate » durant lequel les participants seront invités à choisir la meilleure initiative.

Présentateurs

M. Benjamin Michael KNIGHT, Entreprise sociale Loomio, Nouvelle Zélande
 Mme Deirdre LEE, Irlande, Chercheuse associée dans le groupe e-Gouvernement de l'Institut Digital Enterprise Research (DERI), NUI Galway
 Mme Vivien Rae MAIDABORN, Entreprise sociale Loomio, Nouvelle Zélande
 M. Pedro PRIETO MARTIN, Président fondateur de l'Association KyoPol – Symbiotic City, Espagne

Intervenants

M. Steven CLIFT, USA, Fondateur et Directeur exécutif de E-democracy.org
 M. Sorin IONITA, Directeur de Recherche d'Expert Forum, Roumanie
 M. Toomas SEPP, Estonie, Président Directeur général, Mairie de Tallinn

Rapporteur à la session plénière

M. Clemens LAMMERSKITTEN, Allemagne, Membre du Parlement de Basse-Saxe, Allemagne, Vice-Président du Bureau du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Modérateur

M. Dan POPESCU, Chef du Centre d'expertise sur la réforme de l'administration locale, Conseil de l'Europe

Comment les pouvoirs locaux peuvent-ils toucher un plus large public et dépasser le syndrome connu sous le nom de NIMBY (de l'anglais *Not In My BackYard*, « pas dans mon jardin ») ? Comment amener les citoyens à s'intéresser à leur ville de façon générale et à l'utilisation du budget local de façon optimale sur le plan économique ? La démocratie numérique est-elle vraiment la réponse ?

Plusieurs initiatives de participation en ligne ont été analysées pour tenter de trouver une réponse à ces questions. L'initiative *Puzzled by Policy* (projet de l'Union Européenne) combine plusieurs outils en ligne, innovants et interactifs, en vue d'associer les citoyens aux processus d'élaboration des politiques. Loomio (Nouvelle-Zélande) est une plate-forme en ligne pour la gouvernance locale et la prise de décision participative. L'objectif du projet KyoPol (Espagne) est de fournir un environnement libre et non partisan pour favoriser la participation des citoyens aux affaires municipales.

Au cours des échanges de vues, il a été reconnu que l'utilisation croissante de l'internet comme moyen d'expression des populations locales présentait le risque d'une prolifération des plates-formes numériques, d'où le danger de transformer les opinions locales en un bruit de fond qui aurait peu d'effet. Si certains ont estimé que compte tenu du rythme des évolutions technologiques, la multiplication des projets était la voie à suivre, d'autres ont indiqué préférer que les deniers publics soient utilisés pour soutenir uniquement les projets numériques les plus performants.

La question du rôle que doivent jouer les pouvoirs publics a été soulevée. Est-il souhaitable qu'ils contribuent à la création des plates-formes ? Le processus démocratique serait-il encouragé ou entravé si les pouvoirs publics soutenaient uniquement les plates-formes qui, selon eux, sont les meilleures ? Est-il préférable que les plates-formes restent des initiatives locales, avec une ingérence minimale des pouvoirs officiels ? Les participants ont reconnu d'une part l'importance d'associer les décideurs aux initiatives afin d'en augmenter les effets et, d'autre part, la nécessité de faire la promotion de ces mécanismes auprès des citoyens. L'expérience des présentateurs a montré que le fait d'établir des liens entre les décideurs et les initiatives émanant de la base s'apparentait à un processus organique : à mesure qu'un système gagne en popularité, les décideurs prennent conscience de la nécessité de se pencher sur les problèmes soulevés par le système, et se sentent même obligés de s'y intéresser et d'agir en conséquence. Une démarche pragmatique et pluridisciplinaire a été préconisée comme moyen efficace de faire connaître ce type d'initiative. Il s'agit par exemple de trouver un savant dosage entre les politiques locales d'une part et les besoins commerciaux ou les intérêts privés locaux d'autre part. De fait, aux Etats-Unis, les sites de « recherche de chats perdus » sont l'outil de recrutement n° 1 en termes de participation des citoyens, alors que le fait de qualifier une plate-forme de « politique » est perçu comme un repoussoir.

Enfin, les participants se sont intéressés aux actions que le Conseil de l'Europe pourrait mener maintenant que les plates-formes numériques sont devenues des outils démocratiques légitimes. Il a été proposé que l'Organisation soutienne le développement de logiciels (forums par exemple) pour inciter les personnes à se rassembler en leur offrant des possibilités d'échanger leurs points de vue. L'Organisation pourrait recueillir et diffuser de bonnes pratiques, rassembler des boîtes à outils et fournir des orientations utiles. Pour ce faire, il lui faudrait repérer ce qui se fait de mieux ou réfléchir aux éléments « les plus efficaces du moment », sachant qu'aucun n'est infaillible. Sur cette base, des solutions de travail pourraient être trouvées. Elles devraient être composées d'éléments fixes et de solutions transitoires, l'objectif étant de construire une base de travail solide et un moyen de s'adapter à la nature changeante et mal définie de l'ère du numérique. Les solutions peuvent être matérialisées de différentes manières : listes de bonnes pratiques, lignes directrices, normes et/ou boîtes à outils, que l'Organisation pourrait diffuser à l'échelle de l'Europe, de même qu'au niveau local, régional et national.

Thème 4 : Envisager l'avenir

Les démocraties modernes sont accusées de se montrer incapables de susciter un consensus sur une vision à long terme de la société. Des acteurs de terrain utilisent les TIC et Internet pour inciter les jeunes à préparer l'avenir ; des médias expérimentent de nouvelles façons de construire une sphère publique virtuelle destinée au débat politique et à la définition collective de solutions stratégiques aux grandes difficultés sociétales. La capacité des institutions, dont l'Union européenne, à intégrer ces outils à la définition des politiques déterminera dans une large mesure leur avenir.

Compétences pour la démocratie

L'e-gouvernement est censé améliorer la qualité du gouvernement en fournissant des informations publiques et des services en ligne, mais est souvent conçu comme un moyen descendant (du sommet vers la base) avec peu d'espace pour les contributions et l'influence des citoyens. Les outils en ligne permettent dorénavant aux citoyens et aux utilisateurs de service de contrôler les fournisseurs en utilisant l'intelligence collective et la pression publique. Ces initiatives ont-elles du succès, quels sont les obstacles et peuvent-elles devenir une pratique courante, en particulier dans les pays en voie de développement ?

Présentateurs

Mme Otika Brenda AKITE, Gestionnaire de projets ruraux avec le réseau Wougnet, Ouganda

Mme Mariam MEMARSADEGHI, Iran, Cofondatrice et codirectrice de « E-Collaborative for Civic Education » et Tavaana : Institut d'enseignement électronique pour la société civile iranienne

Mme Goretti ZAVUGA AMURIAT, Responsable de programme sur les TIC et relations de genre, Wougnet, Ouganda

Intervenants

Mme Gabriella BATTAINI-DRAGONI, Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe

Mme Carolyn BENNETT, Canada, Membre du Parlement, Président du Liberal Women's Caucus

M. Jean-Luc SIMON, France, Président de Disabled Peoples' International

Mme Anne WIZOREK, bloggeuse, fondatrice et editrice en chef de kleinerdrei.org, Allemagne

Rapporteur à la session plénière

M. Kay-Michael DANKL, Autriche, Représentant des jeunes, Etudiant activiste

Modérateur

Mme Yulia PERERVA, Chef de l'unité de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme, Service de l'Education, Conseil de l'Europe

L'éducation à la citoyenneté démocratique à l'école, hors de l'école et via une participation active à la vie scolaire et publique dès le plus jeune âge a une importance clé pour une démocratie durable. Les nouvelles technologies peuvent la faciliter. Même dans les pays aux régimes autocratiques, les technologies de démocratie en ligne offrent aux habitants l'occasion d'acquérir des compétences démocratiques qu'ils ne pourraient trouver hors ligne sous peine d'être réprimés par le régime.

L'ONG Réseau des femmes ougandaises, fondée en 2000 par plusieurs organisations de femmes, est une bonne illustration du thème de cette session. Son objectif est de renforcer la bonne gouvernance et d'améliorer les services publics. L'idée essentielle est de renforcer la capacité des communautés locales à utiliser les technologies à des fins de surveillance des autorités et de collecter et diffuser des informations sur la corruption et le dysfonctionnement de certains services publics. Parmi les projets organisés par le réseau, citons : la mise en place d'ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités TIC ; la création de commissions volontaires de responsabilisation sociale ; la fourniture aux communautés d'appareils photo et de téléphones mobiles ; et la diffusion d'informations sur diverses plates-formes en ligne dans cinq districts du nord de l'Ouganda. A la suite de ces actions, les communautés sont parvenues à exercer des pressions sur les responsables

officiels qui hésitaient à faire réparer des routes endommagées, portaient la responsabilité de la mauvaise construction de bâtiments publics (notamment des écoles) ou refusaient de fournir un accès à l'eau potable.

« Tavaana : Institut d'apprentissage en ligne pour la société civile iranienne », lancé en 2010, est un autre exemple de projet d'apprentissage de la citoyenneté par des moyens électroniques. L'Institut offre un accès libre et anonyme à des plates-formes interactives d'apprentissage en ligne. Il a formé plus de 1 800 Iraniens, via des cours en ligne en temps réel, sur des sujets comme la sécurité numérique, la guérison des traumatismes et les droits des femmes. Outre son émission de télévision par satellite, qui touche 9 millions d'Iraniens par semaine, Tavaana a diffusé des ressources pédagogiques – livres et manuels électroniques, traductions, vidéos, podcasts et études de cas – à des milliers d'autres. Pour que les Iraniens se sentent vraiment concernés, les ressources et les cursus fournis par des partenaires internationaux sont adaptés au contexte du pays. Bien que l'éducation en ligne ne puisse remplacer le militantisme de terrain, elle aide les passionnés à prendre des décisions éclairées concernant les risques qu'ils sont prêts à accepter.

Les principales difficultés des actions de cette nature sont de protéger les participants, d'assurer la pérennité du programme compte tenu des financements extérieurs actuels et d'offrir aux personnes handicapées de réelles possibilités de participation. Pour être efficaces, les projets doivent être gérés par la communauté.

Ces projets illustrent comment des outils en ligne peuvent servir à provoquer des changements dans le monde réel, dans des sociétés dirigées par des régimes politiques répressifs ou en proie à des difficultés socioéconomiques majeures. Parallèlement, ils suscitent aussi des inquiétudes : respect de la vie privée et sécurité en ligne, participation des femmes, et questions relatives à la propriété, à la transférabilité et à la viabilité.

Offrir une éducation à la citoyenneté en ligne dans un contexte de répression impose de respecter l'anonymat, ce qui, nécessairement, isole les utilisateurs les uns des autres. Le défi est de créer une communauté qui soit capable d'agir, ce qui nécessite d'autres outils, notamment l'organisation de réunions dans le monde réel.

L'association des personnes handicapées aux processus de participation en ligne est un défi qui est rarement relevé par les organisations traditionnelles.

L'anonymat et la sécurité en ligne sont des sujets importants. S'il est impossible de se protéger à 100% contre la surveillance de l'Etat et la répression, il n'en reste pas moins que, sans ces outils en ligne, les citoyens seraient privés de nombreuses opportunités et beaucoup plus menacés dans le monde réel. Si l'éducation en ligne ne saurait remplacer le militantisme de terrain, elle aide, sans aucun doute, les militants fervents à déterminer, en toute connaissance de cause, les risques qu'ils sont prêts à accepter.

« La bonne gouvernance ne dicte pas ; elle pose des questions. » Les démarches du pouvoir qui vont du sommet vers la base doivent être complétées par des initiatives qui partent du terrain. Ce principe ne vaut pas uniquement dans « les pays en développement ». Dans les Etats dirigés par des gouvernements non démocratiques ou dotés de services publics peu efficaces, l'un des problèmes majeurs est l'absence, du côté gouvernemental, de partenaires chargés de coopérer avec les citoyens. En outre, si les médias sociaux et les autres outils ne sont pas utilisés par les responsables officiels et par les hommes et les femmes politiques, leur potentiel de changement est limité.

Enfin, nous observons dans de nombreuses sociétés en mutation que les outils en ligne, loin d'être une menace pour la démocratie, peuvent contribuer à son instauration et à son renforcement de façon appréciable, voire capitale.

Créer des films, créer la société

L'internet permet aux individus, en particulier les jeunes, d'exprimer leurs vues et aspirations sociales et politiques de différentes manières, y compris à travers l'art et les jeux, et d'avoir des réactions en retour par une communauté plus large. Ces formes d'expression ont-elles un véritable impact sur l'opinion publique, le débat politique et la prise de décision, ou ne sont-elles qu'une échappatoire pour les émotions d'une jeunesse frustrée ?

Présentateurs

M. Aldo ARCE, Mexique, Fondateur de Puerta Joven
 Ms Syhem BELKHODJA, Artiste chorégraphe, Tunisie
 M. Tarak TABKA, Fondateur de l'Association Ness El Fen, Tunisie

Intervenants

M. Michal MLCOUSEK, Slovaquie, Producteur exécutif à Time for Words
 M. Petre ROMAN, Roumanie, Membre du Club de Madrid, ancien Premier Ministre de Roumanie
 Mme Patrycia SASNAL, Chef du Projet Moyen Orient et Afrique du Nord, Institut polonais des Affaires internationales (PISM), Pologne

Rapporteur à la session plénière

M. Engin SOYSAL, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant permanent de la Turquie auprès du Conseil de l'Europe

Modérateur

M. Roberto OLLA, Directeur exécutif, Conseil de l'Europe

Nesselfen est une association d'artistes œuvrant dans différents domaines, qui participent aux débats sur le futur de la démocratie en Tunisie en réalisant et en publiant une série de documentaires web sous le titre Tunisie 4.0. Des artistes de tous âges sont invités à filmer leur conception de la démocratie et à présenter différents scénarios possibles d'évolution de la société tunisienne. Les documentaires web s'articulent autour de quatre grands axes : Islam, technologie, démocratie et géopolitique. Le résultat est un kaléidoscope d'images, d'idées et d'interprétations sur la démocratie en Tunisie.

Lenguas Jovenes, Puerta Joven, Mexique offre à de jeunes Mexicains récemment installés en ville la possibilité de réfléchir sur ce qu'ils souhaitent changer dans leur vie. En intervenant dans les écoles et dans les centres communautaires, les organisateurs de cette initiative aident ces jeunes à utiliser les nouvelles technologies pour filmer des situations de la vie réelle qui illustrent leurs idées. Les films ainsi produits servent à communiquer avec les pouvoirs locaux dans l'objectif que les points de vue des jeunes soient pris en compte dans l'élaboration des politiques locales. Il résulte de ces actions une meilleure intégration sociale sous l'angle des institutions démocratiques locales.

Les échanges de vues ont essentiellement porté sur la difficulté d'instaurer la démocratie dans une situation de transition et sur le rôle que l'art et les artistes peuvent jouer dans ce contexte. Pour ses auteurs, le projet peut aider les Tunisiens à réfléchir sur leur identité dans une période marquée par la confusion et encourager la réflexion sur le type de démocratie qui pourrait être mis en place. Il est apparu que la jeune génération tunisienne avait, dans une large mesure, perdu le contact avec l'Europe et que de nombreux Tunisiens

jugeaient les idéaux démocratiques trop complexes. Les intervenants ont exprimé des réserves quant au mélange de réalité et de fiction dans ces documentaires, qui pouvait être perçu comme une tentative de manipulation, en particulier en dehors du contexte tunisien. Ils ont fait observer que ces films n'instauraient pas nécessairement un vrai dialogue, mais qu'on pouvait y voir de simples documentaires sur les fractures de la société. Cela étant, d'après les responsables du projet, la réaction des spectateurs tunisiens pendant les représentations publiques montre bien que ceux-ci font clairement la distinction entre la réalité et la fiction. Les responsables ont aussi fait valoir que les films avaient, par leur contenu, permis d'engager le dialogue, lors des représentations publiques et aussi par le biais de commentaires en ligne.

Les participants aux discussions ont en outre souligné que les images avaient le pouvoir de mettre en lumière un point de vue particulier sur des événements et, partant, de remplacer les événements réels par une vision manipulée. Parallèlement, les nouvelles technologies peuvent renforcer la capacité d'agir au niveau local, ce que les élites politiques doivent impérativement reconnaître pour éviter que la désillusion ne s'amplifie et que la démocratie ne soit réellement menacée.

S'agissant de la seconde initiative, *Lenguas Jovenes*, qui consiste à donner aux jeunes les moyens d'agir au niveau local, les échanges de vues ont principalement porté sur la question de la viabilité et sur la possibilité de mesurer les retombées du projet. L'auteur du projet a expliqué que l'objectif était de relier les jeunes citoyens et les autorités locales, la réalisation de films permettant d'attirer les jeunes et de les associer à une activité d'envergure. Les représentants des autorités locales sont invités à la projection des films à intervalles réguliers, à s'en entretenir avec les auteurs et à prendre des mesures dans le domaine concerné. L'étape suivante consiste à faire participer les jeunes à des commissions thématiques qui travaillent à l'élaboration de stratégies répondant aux problèmes identifiés. Pour mesurer les retombées du projet, on peut s'appuyer sur la mise en œuvre effective, par les pouvoirs locaux, de propositions émanant de ces commissions. Les intervenants ont souligné les nombreux aspects positifs du projet : au-delà du film, il permet d'engager un dialogue en face à face, associe les jeunes au processus démocratique local et combine de façon efficace réalité culturelle et réalité sociale.

Les principales opportunités relevées concernent la capacité de ces initiatives à favoriser le dialogue intergénérationnel et à faire tomber les murs qui séparent les différentes composantes de la société. Les deux initiatives font appel à une même forme d'expression — le film — pour faire participer la population ou une catégorie spécifique de la population et offrir un support à leurs réflexions en s'aidant des nouvelles technologies. Les participants ont souligné la nécessité de saisir l'occasion offerte par l'internet d'amener les sociétés démocratiques et les sociétés non démocratiques sur la voie d'une plus grande autonomie au niveau local, conjuguée à une transparence et une responsabilité accrues des responsables politiques.

Deux risques principaux sont associés aux initiatives de cette nature. Le premier concerne le haut niveau de responsabilité qui doit être assumé par les auteurs. En effet, par essence, l'art passe par la fiction pour transmettre efficacement des messages. Mais cette distance prise avec la « vérité » comporte en soit un risque, compte tenu du pouvoir des images à modifier la perception de la réalité et à orienter la façon dont les messages sont compris. Ce problème pourrait peut-être être résolu en exigeant, de la part des auteurs de ce type d'initiatives, de hauts niveaux de transparence. Ces projets s'inscrivent néanmoins dans une problématique plus large, et c'est le second risque relevé, à savoir l'absence de cadre juridique universel pour l'internet et de code déontologique relatif à l'utilisation de cet outil, code qui devrait être accepté par le plus grand nombre.

S'agissant des travaux futurs à mener, le groupe d'experts a conclu à la nécessité de reconnaître que l'étude de ce point de rencontre entre l'art, la technologie et la démocratie était encore très embryonnaire. Le message à retenir pour l'Europe et pour le Conseil de l'Europe est qu'un certain niveau d'humilité est nécessaire dans ce type de démarche : il convient de reconnaître la nécessité d'une approche critique de ces évolutions, mais de reconnaître aussi, dans un esprit de générosité et d'authenticité, leur importance pour la progression de la démocratie.

Le « Journalisme de solution » en action

Canaliser l'intelligence et la connaissance collective peut-elle rendre un média plus constructif et pertinent dans le débat démocratique ? Le Guardian y croit.

Présentateur

M. Yasir MIRZA, Responsable de Diversité et Inclusion, Guardian News & Media, Royaume Uni

M. Michael WEGENER, Allemagne, chef de l'information au centre de ARD News

Intervenants

M. Shahidul ALAM, Bangladesh, Photographe, Blogueur et activiste des Droits de l'Homme

Mme Lorena BOIX ALONSO, Espagne, Chef de l'Unité Convergence des médias et du contenu , DG Réseaux de communication, contenu et technologies , Commission Européenne

M. Guillermo FARINAS, Cuba, Journaliste indépendant et dissident politique

M. Jason MILLS, Royaume Uni, Journaliste à ITN, Royaume Uni

M. Waichi SEKIGUCHI, Japon, Editorialiste et Chroniqueur au journal Nikkei

Rapporteur à la session plénière

Mme Lusine SHAKHAZIZYAN, Représentante des Jeunes, Attachée de presse d'Art for Peace

Modérateur

Mme Susanne NIKOLTCHEV, Directrice exécutive de l'Observatoire européen de l'audiovisuel, Conseil de l'Europe

L'initiative Open Journalism and Marginalized Voices, lancée par *The Guardian*, transforme les lecteurs en journalistes en leur donnant l'occasion de mettre par écrit ce qui se passe dans leur communauté. Elle entend ainsi avoir un effet positif sur le progrès social dans les communautés. Cette initiative est une illustration du pouvoir du journalisme numérique lorsque l'information est produite en collaboration et diffusée de façon plus « liquide » ou fluide. Ce type de journalisme rétablit le contact entre les journalistes et les lecteurs, les derniers disposant parfois de plus d'informations que les premiers sur un sujet donné.

Le journalisme ouvert consiste en un dialogue permanent entre journalistes et lecteurs ; dans le « journalisme de solution », il est question de maîtrise des connaissances au niveau local et de capacité à faire évoluer les choses. Citons, à titre d'exemple, un projet mené en Inde sous la forme d'un partenariat entre Google et *The Guardian*. Ce projet consiste à former des représentants des communautés défavorisées, des personnes appartenant à des castes inférieures, des personnes handicapées, etc., à l'écriture de récits, à l'envoi de SMS et à la façon de communiquer avec autrui pour être entendu. Les articles ainsi produits portent sur la pollution, sur le travail forcé des enfants et sur d'autres problèmes majeurs.

Cette initiative a conduit à un autre projet qui sera également mis en œuvre en Inde. Il s'agit de la création d'une plate-forme de médias destinée à trouver des solutions à divers problèmes sociaux et environnementaux et à donner la parole à ceux qui, aujourd'hui, ne sont pas entendus. De fait, les médias traditionnels s'intéressent aux personnes marginalisées uniquement lorsque survient une catastrophe ou une insurrection. Désormais, ces personnes font partie intégrante du flux d'information quotidien.

L'avènement de l'information numérique et des médias sociaux ne va pas sans poser de problèmes aux radiodiffuseurs publics, qui, certes, produisent des informations fiables et de qualité, mais doivent aussi faire face à une baisse d'audience, en particulier auprès des jeunes. Ces derniers, désireux de recevoir les nouvelles en temps réel, ne peuvent plus attendre le prochain bulletin d'information.

Pendant les échanges de vues, on s'est demandé dans quelle mesure les radiodiffuseurs pouvaient utiliser les médias sociaux comme une nouvelle source de sujets et d'histoires, qui jouerait aussi le rôle de plate-forme de diffusion, l'enjeu étant pour eux de conserver leur nom distinctif tout en tirant profit des angles exclusifs qu'apportent ces nouveaux outils et en augmentant l'audience des jeunes.

On peut estimer que les médias sociaux posent problème aux radiodiffuseurs traditionnels, car ils exigent d'eux davantage de transparence et de « démocratie de l'information ». Cela étant, les médias sociaux aussi ont leurs propres problèmes de responsabilité, de vérification, de transparence, d'objectivité et de crédibilité : Le journalisme citoyen peut-il avoir une réelle crédibilité et peut-il être objectif ? La question se pose. De plus, ce type de journalisme soulève des questions de protection des citoyens en tant que sources et en tant que journalistes, en particulier dans les pays soumis à des régimes autoritaires. Il n'existe pas de solution réglementaire ou technologique simple à ce problème, et le dilemme entre l'authentification des sources et la sécurité des blogueurs et des reporters citoyens est d'une importance capitale.

ARD News (radiodiffuseur public allemand) a appris à utiliser ces outils pour aborder de nouvelles questions. La chaîne a ainsi développé des systèmes de vérification des sources, notamment des nouveaux médias, qu'elles se trouvent en Allemagne ou ailleurs.

La chaîne ARD diffuse toujours des bulletins d'information traditionnels, mais utilise aussi, en parallèle, des formats sociaux pour mener des entretiens exclusifs spécifiquement adaptés aux plates-formes numériques. Grâce à Twitter et à Facebook, elle a découvert un nouveau public, plus jeune, et a instauré de nouvelles relations avec ses téléspectateurs. Par exemple, lorsque le pape a annoncé son souhait de réformer l'église catholique, ARD a recueilli l'avis de son public en menant une enquête, qui a donné lieu à 800 commentaires sur Facebook. Aujourd'hui, Twitter influe sur ses choix éditoriaux et la chaîne a recours à l'externalisation ouverte (ou *crowdsourcing*) pour trouver de nouveaux angles et de nouvelles opinions, qu'elle utilise pour élaborer les questions à poser aux ministres lors des entretiens. Face à ces évolutions, certes passionnantes, il importe néanmoins de mettre en place un certain nombre de règles de contrôle et de vérification des informations et de veiller à ce que les journalistes ne deviennent pas des militants, mais restent dans leur rôle.

Il faut aussi mentionner les règles de conduite. Une nétiquette est en place pour contrôler les propos émis sur le forum : les discours de haine et les messages racistes sont supprimés et leurs auteurs se voient retirer l'accès à la plate-forme. En outre, il conviendrait que les responsables des médias sociaux forment leur personnel pour qu'il sache répondre aux questions et aux critiques, apprécier les informations importantes et leur donner la priorité.

La démocratie de l'information numérique n'est constructive que dans la mesure où les plates-formes sont sécurisées et fiables, vérifiables et authentifiées. On observe par ailleurs que les informations diffusées sur les médias sociaux résistent bien aux aléas : par exemple, pendant et après le dernier grand tremblement de terre survenu au Japon, malgré la coupure d'électricité et l'arrêt de la presse, les nouvelles ont continué de nous parvenir grâce à l'internet et aux médias sociaux. Une plate-forme internet spécialisée dans la communication en cas de catastrophe et développée à partir d'un logiciel créé au Kenya a été très utile pendant cette période, ce qui prouve que dans le contexte de l'information numérique et de la participation en ligne, les notions de pays développé et de démocratie mature ne sont plus aussi solides.

Enfin, si les médias sociaux peuvent compenser certains effets négatifs de la concentration des médias, il ne faut pas oublier le phénomène de convergence des médias, qui est susceptible de renforcer cette concentration.

L'autonomisation à la lumière des « Tendances 2030 de l'Union Européenne »

Il n'y a pas de définition universellement acceptée du terme « empowerment » ou une manière de mesurer son évolution dans le temps. Deux initiatives majeures permettent de comprendre ce concept et d'évaluer ce qu'il comporte pour l'avenir de la démocratie. Les discussions se tiendront sur un niveau d'égalité des sexes. Le résultat du Lab contribuera à l'élaboration d'un projet de rapport sur les options et défis pour l'UE pour la prochaine décennie, dans le cadre de la « stratégie européenne et système d'analyse politique (ESPAS), un projet interinstitutionnel de prévision de l'UE sur les tendances mondiales 2030.

Présentateurs

M. Benoit DERENNE, Belgique, Fondateur et directeur de la Fondation pour les Générations futures

Mme Nicole DEWANDRE, Belgique, Conseillère du Directeur Général pour la Communication, le Réseau, le contenu et les technologies à la Commission européenne

Intervenants

M. Franck R. DEBIE, Président du groupe de travail Interinstitutionnel de l'ESPAS sur l'avenir de la société européenne, et chef du projet « Le parlement européen en 2025, Cabinet du Secrétaire Général du Parlement européen

M. Stefan SCHENNACH, Membre du Parlement, Autriche, membre du Comité des Affaires sociales, de la santé et du développement durable de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Mme Sylvia WALBY, Professeur de sociologie et titulaire de la chaire de l'Unesco sur l'égalité, Université de Lancaster, Royaume Uni

Rapporteur à la session plénière

Mme Tess HELLGREN, Chercheur pour les programmes de défense et de sécurité chez RAND Europe

Modérateur

Mme Agnès HUBERT, France, Conseillère au BEPA

Cette session a porté sur les thèmes de l'autonomisation et de la démocratie sur les plans théorique et pratique. Deux grandes questions ont été abordées : Comment définir et

comprendre l'autonomisation à l'ère de l'hyperconnectivité ? Comment améliorer l'intégration de l'autonomisation dans les processus démocratiques actuels ?

Ces questions ont été examinées sous l'angle de deux grandes initiatives : le Manifeste Onlife et G1000.

Le Manifeste Onlife a pour objectif d'étudier l'adoption des technologies TIC et leurs effets sur les individus, la société et l'Etat. En réunissant des spécialistes de nombreuses disciplines, cette initiative vise à susciter un débat public sur la façon dont les changements philosophiques apportés par le monde de l'hyperconnectivité influent sur les politiques. Cette réflexion nous invite à repenser notre façon de comprendre la relation des individus à l'Etat, aux autres et à eux-mêmes. Comment protéger efficacement la sphère privée dans le monde en ligne ? Cette question fournit un exemple concret de la fracture entre les cadres de référence et la société utilisant les technologies numériques.

Sur un plan plus pratique, la conférence citoyenne G1000, organisée en Belgique, avait pour objectif de redonner de l'oxygène à la démocratie en mettant en place des processus innovants. Outre la conférence, qui portait sur des questions politiques contemporaines et à laquelle ont participé plus de 700 citoyens tirés au sort, cette initiative a mis à profit les nouvelles technologies : organisation d'une consultation en ligne à grande échelle, possibilité d'accès à distance et mise en place d'un mécanisme de financement de l'initiative de type participatif en ligne, qui a permis de recueillir 3 500 dons pour un montant total d'un demi-million d'euros. Ce processus étant déjà, en soi, une innovation démocratique, les partis politiques traditionnels pourront s'en inspirer pour élaborer leur programme. Toutefois, l'initiative ne sera probablement pas reproduite car, étant trop déconnectée du système politique formel, elle a généré plus de frustrations que de résultats.

L'initiative a permis à plus de 1 800 personnes de s'engager dans des processus démocratiques en participant non seulement à des discussions, mais aussi à des délibérations.

Les échanges de vues sur ces initiatives ont soulevé plusieurs problématiques : relation entre autonomisation et démocratie, risque d'une autonomisation qui ne serait pas égale pour tous, et fracture entre idéalisme et mise en œuvre.

L'« autonomisation » passe nécessairement par des changements dans les structures politiques profondes, car les inégalités de la société sont reproduites (Habermas) par les nouveaux processus/démocraties délibératifs ; « une personne, un vote » doit rester le principe fondamental de la démocratie à l'ère du numérique. Parallèlement, la relation entre l'individu et la société doit être redéfinie et le monde en ligne doit être réglementé de manière analogue au monde réel. Dans la société du savoir, les disparités en termes de connaissances créent de véritables inégalités. Dans certains pays, un pourcentage important de la population ne sait ni lire ni écrire. Plus que tout autre nouveau type de démocratie, c'est une « démocratie du savoir » dont nous avons besoin. Pour inciter les jeunes à participer, nous pouvons nous inspirer de bonnes idées déjà en place. Au Maroc par exemple, il existe une liste de jeunes dans laquelle les partis politiques doivent sélectionner les candidats dont ils ont besoin.

Tout d'abord, il est nécessaire d'intensifier le débat sur la relation entre les concepts d'autonomisation et de démocratie, et ce non seulement dans la société civile, mais aussi en termes d'accès des citoyens à une représentation plus large et à des ressources sociales, économiques, technologiques et politiques plus importantes.

Ensuite, le risque existe que les processus de la démocratie délibérative reproduisent les inégalités qui sont ancrées dans la société, certaines personnes ayant davantage de pouvoir

de participation que d'autres. Une attention particulière a été portée à la dimension sexuée des inégalités, dans la mesure où de nombreuses femmes n'ont pas la possibilité d'agir, ni dans le domaine public, ni dans le domaine privé. Pour que les nouveaux concepts d'autonomisation et de démocratie progressent, il est capital que les intérêts de tous soient protégés et représentés.

Enfin, il faut s'attaquer à la fracture entre idéalisme et mise en œuvre. Les formes innovantes de démocratie ne seront ni pérennes ni efficaces si elles ne sont pas intégrées dans les systèmes existants.

Trois grandes recommandations ont été formulées à l'intention des responsables de l'élaboration des politiques :

Il est absolument nécessaire de repenser la relation entre l'Etat et l'individu dans le nouveau monde de l'hyperconnectivité. L'Etat doit reconnaître que les citoyens des sociétés utilisant les technologies numériques sont des êtres à la fois libres et sociaux, en cessant de mettre l'accent sur la transparence et le contrôle des vies numériques pour promouvoir les valeurs de respect et d'équité dans le monde en ligne.

Il faut investir dans la recherche et le développement de formes de démocratie innovantes. A cet égard, il convient d'attacher une attention particulière à la promotion d'une même autonomisation pour tous les citoyens. Il faut aussi être disposé à réellement penser en dehors des cadres, à remettre en cause les conceptions enracinées concernant les partis politiques et les processus électoraux, et à élaborer de nouveaux modèles démocratiques qui substituent au principe de compétition celui de coopération.

Enfin, les institutions en place doivent s'ouvrir pour permettre à ces processus innovants de démocratie et d'autonomisation de « s'insérer » dans les systèmes existants. Cette intégration est une condition sine qua non, sans laquelle les nouveaux concepts d'autonomisation et de démocratie ne sauraient jouer un rôle réel et durable dans le paysage politique.

Agir contre le discours de haine en ligne

Comment les jeunes peuvent-ils utiliser l'internet comme espace d'apprentissage et de pratique de la citoyenneté démocratique ? Qu'est ce qui fait que les jeunes s'engagent pour les droits de l'homme en ligne et comment l'internet facilite-t'il la collaboration en ligne pour des actions en faveur des droits de l'homme ?

Présentateurs

M. Sergio BELFOR, Vice-président du Conseil consultatif sur la jeunesse.

Intervenants

M. Ahmad ALHENDAWI, Jordanie, Envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Jeunesse

M. Frédérick ANSART, France, Académie de Strasbourg

Mme Iulia GHEORGHE, Roumanie, Club de la Presse Strasbourg Europe

M. Jonathan HAYOUN, France, Président de l'Union des étudiants juifs de France

Mme Ana LOPEZ, Espagnol, Blogueuse

Rapporteur à la session plénière

Ms Nawel RAFIK-ELMRINI, France, Adjoint au maire de Strasbourg

Modérateur

M. Rui GOMES, Chef de la division de l'éducation et de la formation, Service de la Jeunesse du Conseil de l'Europe

Avec la généralisation de l'internet, il est devenu plus facile de diffuser des idées, d'échanger des avis et de communiquer avec les autres. Ce phénomène provoque une diffusion accrue d'idées antidémocratiques et de messages de haine de toutes sortes, d'où une augmentation de l'intolérance et de la violence, qui peut avoir des retombées dans le monde réel. Protégés par l'anonymat, les auteurs de ces violations de la dignité et de l'intégrité humaines restent souvent impunis. Le Mouvement contre le discours de haine est une campagne européenne lancée par le Conseil de l'Europe pour attirer l'attention sur le discours de haine en ligne et sur les moyens de combattre ce fléau.

Cette initiative est aujourd'hui soutenue par un réseau de 36 organisations réparties dans différents pays du Conseil de l'Europe, l'objectif étant de rallier encore plus de pays et d'organisations à cette cause. Les villes en particulier sont invitées à devenir des partenaires et à rejoindre leurs campagnes respectives au niveau national.

Les échanges de vues ont porté sur les questions suivantes : Le discours de haine représente-t-il une véritable menace pour la démocratie ? De quels moyens disposons-nous pour le combattre ? Comment les réseaux sociaux peuvent-ils lutter contre le discours de haine et quelles sont leurs stratégies en la matière ? Quel est le rôle des médias ? Quel rôle joue l'éducation dans la promotion de la démocratie en ligne ? Où s'arrête la liberté d'expression et où commence le discours de haine sanctionné par la loi ? Comment lutter contre le discours de haine en ligne sans adopter ce même discours ? Comment faire respecter les droits de l'homme sur les médias sociaux, qui sont souvent perçus comme une sorte de no man's land juridique ?

Le défi majeur à relever est de responsabiliser les personnes : telle est l'une des conclusions de la session. Dans de nombreux pays, le racisme n'est pas considéré comme une opinion : c'est un délit. En outre, les sites web qui autorisent la publication de propos racistes sur leurs pages sont aussi coupables d'infraction.

Les utilisateurs de Facebook doivent s'enregistrer en utilisant leur véritable nom, car l'anonymat encourage la diffusion de propos haineux sans risque d'être démasqué. Il existe aussi des outils de signalement. Si un internaute découvre un discours de haine en ligne, il peut le signaler et le contenu incriminé est retiré. Le risque réside dans la difficulté de faire la différence entre une mauvaise plaisanterie et un véritable discours de haine. Du reste, certains utilisateurs de Facebook tiennent eux-mêmes des propos haineux lorsqu'ils font un signalement. Cela étant, de l'avis des participants, il ne suffit pas que les sites de médias sociaux indiquent que tel contenu est inapproprié, ils doivent aussi lutter contre ce type de contenu.

De plus, il importe d'assurer la traçabilité de ces propos afin de lever l'anonymat et ainsi de permettre aux victimes de dénoncer ceux qui ont bafoué leur dignité humaine.

Au-delà de la réglementation, il importe d'étudier la psychologie des discours de haine, autrement dit de déterminer les facteurs sous-jacents qui les déclenchent. Les citoyens doivent comprendre à quel point les propos tenus sur internet sont importants et lourds de conséquences. Ils peuvent avoir des effets très destructeurs dans le monde réel, la relation entre les discours de haine et les infractions motivées par la haine étant clairement établie.

Pour se protéger contre les discours de haine, il est préférable de ne pas miser uniquement sur les gouvernements, car l'extension de l'application des lois existantes pourrait conduire à

la censure. Or les clichés et les stéréotypes viennent souvent des médias. Les journalistes doivent donc être particulièrement attentifs aux conséquences des images qu'ils portent à la connaissance du public et les médias très vigilants lorsqu'ils couvrent un discours politique. En effet, certains responsables politiques ciblent des groupes vulnérables et, en diffusant leurs propos, les médias peuvent contribuer à la banalisation de la violence verbale. A cet égard, des partenariats entre journalistes et ONG devraient être créés pour renforcer la mobilisation et la prise de conscience. Il est certes important de défendre la liberté d'expression, mais cette expression libre doit aussi être responsable. En d'autres termes, tous les acteurs doivent faire face à leurs responsabilités.

Il ne peut y avoir de liberté sans responsabilité et les jeunes doivent être sensibilisés au fait qu'eux aussi sont responsables. Dès l'enfance, ils doivent comprendre que l'internet est un monde différent, mais que ce monde n'est pas isolé de tout et qu'un citoyen du monde réel est aussi un citoyen du monde numérique, avec les mêmes droits et les mêmes responsabilités.

On pourrait par exemple décerner aux élèves un « passeport numérique » en fin de scolarité, après leur avoir enseigné la bonne façon de se comporter sur l'internet, la nécessité de lutter contre les discours de haine et les solutions dont ils disposent pour contrer les contenus haineux. Dans le cadre de la campagne sur l'intimidation par internet organisée par le rectorat de Strasbourg, les jeunes apprennent concrètement à se défendre contre ce fléau. Ceux qui ont assisté à ces programmes de sensibilisation doivent ensuite, en principe, former d'autres jeunes, l'idée étant qu'ils ont davantage d'influence sur leurs camarades que les institutions.

L'abstention des jeunes aux élections européennes — quelles solutions ?

L'abstention des jeunes lors des élections européennes met-elle en danger la légitimité de la démocratie ? Comment les partis politiques peuvent-ils accroître l'engagement politique des jeunes, s'adapter à leurs besoins et les inclure dans leurs campagnes électorales ?

Présentateurs

M. Luis BOUZA GARCIA, Espagne, Collège d'Europe, Université Carlos III Madrid

Mme Jenny DE NIJS, Luxembourg, Ligue des Jeunes Electeurs en Europe

M. Joan Manuel LANFRANCO PARI, Espagne, Votewatch Europe

Intervenants

Mme Lilia BENHADJI, France, Gestionnaire de Projet, ACACEJ (Association nationale des conseils d'enfants et des jeunes)

M. Andrew BRADLEY, Afrique du Sud, Directeur Bureau de Bruxelles, International IDEA

Mme Julia REDA, Allemagne, Présidente des Jeunes Pirates d'Europe

Mme Biljana ZASOVA FRIEDERICH, l' « ex-république yougoslave de Macédoine » Coordinatrice et gestionnaire de projet, Association des Agences de la Démocratie locale

Rapporteur à la session plénière

Mme Lilla MERABET, France, Conseillère Régionale d'Alsace et Vice-Présidente de la Commission « Jeunesse, Economie Sociale et Solidaire »

Modérateur

M. François FRIEDERICH, Chef de division assistance électorale, Conseil de l'Europe

L'Europe est un continent où chacun peut librement exprimer ses aspirations démocratiques, ce qui est un grand privilège. Malheureusement, les jeunes n'en profitent pas suffisamment et leur abstention aux élections est une préoccupation majeure. Le vote populiste gagne du terrain tandis que l'écart entre les responsables politiques et les électeurs continue de se creuser. Au vu de ce constat, nous nous sommes interrogés sur le futur de la démocratie dans le monde.

La démocratie est de plus en plus fragile. Elle ne peut être consolidée qu'avec l'aide des jeunes, qui doivent pleinement y participer. Mais nous ne pouvons pas parler à leur place : les jeunes doivent s'exprimer pour que la démocratie progresse.

Certaines initiatives sont tout à fait exemplaires. « Jeunes électeurs », par exemple, encourage les jeunes à s'investir dans des organisations non gouvernementales qui recherchent de nouveaux moyens de défendre la démocratie et la liberté, notamment la liberté de réunion. « Jeunes électeurs » est une plate-forme numérique qui consiste à fournir des informations sur des questions concernant l'Union Européenne et la démocratie. Elle va même plus loin en comparant les grandes tendances politiques et les principaux candidats.

Cette plate-forme contribue à expliquer les dilemmes et les programmes politiques dans un langage qui n'a pas été élaboré par des spécialistes de la communication, mais qui parle aux jeunes. Elle les aide à comprendre si certains sujets tels que l'environnement, l'emploi et la cohésion sociale sont réellement traités par les candidats, en particulier les candidats aux élections européennes.

Par l'intermédiaire de cette plate-forme, les jeunes peuvent « faire pression » sur les candidats et s'exprimer véritablement. Les Pays-Bas ont lancé une autre initiative intéressante, qui n'est peut-être pas aussi sérieuse, mais qui rencontre néanmoins un franc succès. Il s'agit d'une organisation créée par des jeunes pour décerner un prix au responsable politique dont la campagne a été la plus compréhensible de leur point de vue. Il existe aussi un prix pour ceux qui ont mené la campagne la moins accessible aux jeunes. Cette initiative a eu des retombées très importantes. Ainsi, le candidat le moins bien noté a complètement revu sa communication et a remporté le prix de la meilleure campagne l'année suivante. C'est lui qui a le mieux communiqué sur les questions de jeunesse.

La meilleure façon de préserver la démocratie et de renforcer le rôle des jeunes est de leur permettre de s'exprimer librement et ouvertement.

Session de clôture – 29 novembre 2013

Janez Lenarcic, directeur du BIDDH, a souligné l'importance et l'utilité du Forum pour les travaux de son institution, sachant notamment que 65 pour cent des habitants de ses Etats membres accèdent régulièrement à Internet. M. Lenarcic tire du Forum les conclusions suivantes :

Les institutions traditionnelles sont confrontées à une remise en question de leur légitimité et à la diminution du nombre d'adhérents à des partis politiques. La confiance envers les dirigeants et le parlement est faible, tout comme la participation aux élections. La politique traditionnelle doit évoluer, les gouvernements s'adapter à l'ère numérique ; cependant, les concepteurs des politiques doivent continuer à rendre des comptes. N'oublions pas que les personnes qui votent à des élections sont plus nombreuses que celles qui participent en ligne, et que des groupes militants très actifs en ligne peuvent détourner des initiatives numériques à leurs propres fins. Aujourd'hui, ajoute M. Lenarcic, certaines personnes ont les moyens de monopoliser l'information. D'autre part, Internet permet aux citoyens de se mobiliser plus facilement puisqu'il simplifie la coordination, offre plus de possibilités d'interagir avec les institutions politiques et élargit le champ du discours public.

Dans ce contexte, les pouvoirs publics doivent se montrer plus réactifs, rendre des comptes et mieux se prêter à l'évaluation. Ils doivent respecter les droits des citoyens, en ligne comme hors ligne. L'affaire Snowden a montré que les citoyens étaient très attachés au droit à la vie privée et à la protection des données. Dans le même temps, ils doivent être conscients des risques associés à l'utilisation d'outils en ligne. La priorité devrait aller à des recherches supplémentaires pour mieux comprendre comment les citoyens utilisent l'information et déterminer dans quelle mesure les sites et les applications Internet destinés à accroître la participation des citoyens sont utilisables et accessibles. Internet devrait être utilisé pour renforcer la communication et les partenariats entre les citoyens et leurs élus. Les nouvelles technologies peuvent aider à raviver la démocratie, qui devrait rester le seul système de gouvernement des nations.

Andrew Bradley, du bureau d'International IDEA à l'Union européenne, a souligné que la démocratie avait deux faces : la participation des citoyens et leur représentation. Pris ensemble, ces deux concepts font que la démocratie suit la volonté du peuple. Dans ce contexte, on ne peut pas ne pas parler des partis politiques. Cependant, leur nombre d'adhérents et la confiance qu'on leur accorde sont en baisse dans de nombreux pays. La démocratie représentative ne peut exister sans les partis, mais pour rester pertinents, ils doivent devenir plus attrayants, en particulier pour les jeunes. Les partis sont également importants pour assurer la pleine participation des femmes en politique. Aujourd'hui, les femmes ne représentent qu'un cinquième des membres de parlements. Cette sous-représentation, si elle persiste, entraînera un grave déficit démocratique.

M. Bradley pose en outre la question de savoir si la démocratie évolue en fonction des besoins et des demandes des citoyens du monde entier et comment les institutions peuvent être à l'écoute de ces demandes. Il souligne que la démocratie n'est pas qu'une affaire d'élections et d'institutions : plus profondément, c'est une affaire de personnes. Les nouvelles technologies peuvent modifier les interactions entre pouvoirs publics et citoyens et améliorer la transparence et l'accès aux informations. Cependant, les avantages de ces technologies s'accompagnent souvent de limites : les consultations ne sont souvent pas très approfondies, puisque la plupart des outils font passer la quantité des contributions avant leur qualité. En outre, ceux qui n'ont pas accès aux technologies peuvent se trouver mis de côté et des opinions marginales peuvent être prises à tort pour des opinions répandues.

M. Bradley conclut en citant Nelson Mandela : « Il n'y a pas de plaisir à jouer petit, à se contenter d'une vie inférieure à celle que vous êtes capable de vivre ».

Agnes Hubert, membre du Bureau des conseillers de politique européenne, a souligné l'une des principales réflexions entendues lors de ce Forum : Internet est en train de révolutionner notre façon d'envisager la démocratie. Mme Hubert parlerait cependant d'évolution plus que de révolution. Plusieurs évolutions sont à l'œuvre dans la démocratie : premièrement, le nombre de votants est en baisse. Deuxièmement, les jeunes ne s'intéressent plus beaucoup aux partis politiques traditionnels mais s'engagent plus dans des actions politiques concrètes. La façon d'exercer la politique est en train de changer. Troisièmement, les nouveaux processus politiques ont besoin d'acquérir une forme institutionnalisée. Ce point est particulièrement ressorti au cours du Printemps arabe. Quatrièmement, l'évolution n'est pas seulement technologique, mais aussi humaine, et les changements portent aussi sur la sphère économique.

Mme Hubert souligne l'importance du thème du Forum, qui a aussi été reconnue par la Commission européenne. Avec d'autres partenaires européens, la Commission a mis en place l'ESPAS (European Strategy and Policy Analysis System), forum destiné à anticiper les nouvelles tendances à long terme – jusqu'en 2030. Le Forum a montré que nous vivions dans une société aux centres multiples et que les citoyens étaient mieux éduqués et plus émancipés. Par ailleurs, les inégalités vont se renforcer, non seulement entre pays mais – plus encore – au sein des pays. Le principal message dans les débats sur ce sujet est souvent le même : il faut donner plus de pouvoirs aux citoyens. Mais il reste difficile de savoir comment et qui sont les citoyens concernés (blogueurs, militants, hackers, citoyens lambda...). En outre, la question de savoir si cette nouvelle répartition du pouvoir est un idéal démocratique reste posée.

Mme Hubert reconnaît que le principal dans ce contexte consiste à donner aux citoyens la capacité de participer. Les institutions devraient utiliser la démocratie pour réinventer la démocratie : les anciens mécanismes consistant à assurer une bonne répartition des infrastructures numériques sont toujours d'actualité. L'ESPAS intégrera la responsabilisation des citoyens dans ses recommandations, qui se concentreront sur trois éléments : la nécessité de chercher des formes novatrices de démocratie au niveau des institutions européennes, la promotion d'une nouvelle définition des relations entre l'Etat et les individus et des mécanismes visant à ouvrir les institutions aux approches novatrices afin d'intégrer des initiatives intéressantes.

* * *

**Discours de clôture par Thorbjørn Jagland,
Secrétaire Général du Conseil de l'Europe**

Chers amis,

vous m'avez confié la tâche difficile de résumer ce qui s'est passé lors de ce Forum. Pour commencer, permettez-moi de dire que ce Forum mondial de la démocratie a été une expérience exceptionnelle et que j'en sors rempli d'énergie. Merci à vous tous, merci d'être venus si nombreux, avec votre engagement et vos idées passionnantes. J'ai tenté d'en tirer quelques conclusions, sur cinq feuilles – il y aura donc cinq points.

Sur la première feuille, j'ai écrit : « Les outils numériques peuvent rendre la démocratie plus transparente ». Les projets d'e-gouvernement et d'e-parlement peuvent bien sûr renforcer l'attachement d'une population à ses institutions et créer des liens entre les citoyens et leurs élus.

Sur la deuxième feuille, j'ai écrit : « Les plates-formes numériques pourraient rendre les démocraties plus réactives ». Je pense qu'il s'agit d'un point crucial, car les partis politiques sont la pierre angulaire de la démocratie. Je ne vois pas d'autre façon d'organiser la démocratie que par le biais de partis politiques – pas forcément les mêmes qu'aujourd'hui, mais des partis capables de trouver, de rassembler ou de nommer des candidats aux élections en débattant et en prenant des décisions via des plates-formes politiques. Cependant, ces partis doivent communiquer avec la population bien mieux qu'ils ne le font aujourd'hui. Je pense que les plates-formes numériques peuvent aider les partis politiques à réagir rapidement aux apports du terrain et à être plus en phase avec leur électorat.

Troisièmement, les plates-formes numériques peuvent venir compléter les instances élues. Comme je l'ai déjà dit, je vois mal comment les institutions élues pourraient être remplacées, par exemple, par les réseaux sociaux. Ces derniers constituent un outil remarquable, mais ils ne peuvent gouverner un pays, ils ne peuvent gouverner un continent comme l'Europe, ou le monde entier. Cependant, ils peuvent aider à revigorer les instances représentatives élues, et c'est très important car comme beaucoup l'ont déjà dit avant moi, il est clair que les instances représentatives ne sont plus aussi représentatives qu'elles devraient l'être. Par exemple, le nombre d'adhérents à des partis politiques en Europe a chuté ces dernières années, et ce qui me préoccupe – nous n'en avons pas beaucoup parlé –, c'est qu'il existe dans nos sociétés des personnes marginalisées qui n'ont aucun moyen de s'exprimer, dans aucune instance politique, pas plus les partis que les organes représentatifs au niveau local ou national. Que savons-nous de ces personnes ? Si nous voulons revitaliser la démocratie, je pense qu'un des chantiers les plus prometteurs consistera à leur donner accès aux partis et aux instances politiques.

Ceci m'amène au quatrième point. Il faut améliorer la maîtrise d'Internet. Les outils numériques peuvent marginaliser plus encore les populations qui n'y ont pas accès. Cela peut créer de nouveaux clivages sociaux, si nous ne mettons pas l'accent sur l'éducation pour donner à tous l'accès aux outils en ligne. Comme je l'ai dit, c'est un très bon moyen de donner du pouvoir aux personnes marginalisées. Il y a cependant des risques, dont nous avons aussi parlé durant ce Forum. L'un d'eux est le renforcement du populisme. Je crains même que ces nouvelles technologies, si elles tombent en de mauvaises mains, ne soient mal employées et conduisent même à des formes modernes de fascisme. Cette évolution peut aussi nuire aux droits de l'homme. Je sais que dans certains cas, chacun a le droit de voter directement sur un sujet et d'influencer ainsi directement les décisions politiques. Quoi

qu'il en soit, il nous faut garder à l'esprit que nous ne vivons plus dans une société gouvernée par la majorité : les droits de l'homme posent une limite à la règle majoritaire.

Nous vivons dans une démocratie constitutionnelle où la majorité s'arrête aux droits universels. Une majorité ne peut pas soumettre les droits d'une minorité à référendum. Elle est tenue de défendre les droits de toutes les minorités de la société, comme Amin Maalouf l'a souligné lors de la cérémonie d'ouverture. Les outils d'aujourd'hui rendent plus nécessaire encore de souligner ce fondement de la démocratie. Il est inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans la Convention européenne des droits de l'homme, l'incarnation la plus concrète de la Déclaration. Les droits affirmés dans ces textes sont les droits de tout être humain.

Ces droits ne découlent d'aucune loi ni d'aucune autorité, mais du simple fait d'être un être humain. Aucune majorité n'est donc autorisée à organiser un vote ou un référendum sur ces droits fondamentaux. Nous devons garder ces droits à l'esprit lorsque nous saluons toutes ces plates-formes numériques qui donnent à chacun le droit de mettre n'importe quel sujet à l'ordre du jour.

Il nous faut aussi reconnaître que ces nouvelles technologies, ces nouvelles plates-formes, ces réseaux sociaux peuvent porter atteinte à la vie privée. Il ne faut pas l'oublier. Les révélations d'Edward Snowden, par exemple, me font peur, car si nous nous avérons incapables de marier communications mondiales et protection de la vie privée, ce sont les communications qui finiront par en souffrir. Quelqu'un qui constate que sa vie privée est en danger perd confiance, par exemple, envers Internet, et plusieurs Etats s'interrogent aujourd'hui sur les moyens de protéger leurs propres méga-données. Cela peut conduire à ce qu'on a appelé la « balkanisation d'Internet », menace à la fois pour Internet et pour la liberté d'expression dans le monde. C'est pourquoi il est si important que les Etats prennent des mesures pour protéger la vie privée de chaque citoyen.

J'ai entendu dire dans les débats qu'il ne fallait pas espionner ses amis, mais qu'en est-il de ceux qui ne sont pas nos amis ? Personne ne devrait espionner personne, si ce n'est en vertu de la loi et dans le cadre de procédures claires. Nous devons protéger la vie privée de tous, habitants de pays amis ou moins amis. La vie privée vaut pour tous. Les menaces en question ne viennent pas que des autorités étatiques ; elles viennent aussi des réseaux sociaux eux-mêmes, puisqu'il peuvent être utilisés pour répandre des rumeurs et de fausses allégations contre des particuliers.

Mesdames et Messieurs, les Lumières en Europe se sont fondées sur une séparation claire entre vie privée et vie publique et si cette séparation venait à disparaître, nous serions tous en grand danger. Nous devons respecter la différence entre vie publique et vie privée. Comme on le voit déjà, des rumeurs lancées sur Internet peuvent se retrouver ensuite dans la presse. C'est une menace pour la démocratie elle-même.

J'en ai fini avec mes cinq feuilles. Pour finir, j'aimerais dire que nous-mêmes, en tant que responsables politiques, devons nous demander si nous servons correctement nos électeurs, si nous les entendons, si nous les comprenons. La réponse est non, du moins en partie.

Tout l'enjeu consiste aujourd'hui à utiliser les outils numériques pour remédier à cela, à comprendre comment profiter du potentiel des nouveaux outils de communication tout en évitant les risques. Pour envisager la situation actuelle dans une perspective plus large, à la lumière de l'histoire, je pense que nous vivons aujourd'hui un bouleversement d'aussi grande ampleur que celui de la révolution industrielle, entamée au milieu du XVIIIe siècle et qui a pris son essor au début du XIX^e. Toutes les machines et les technologies nouvelles apparues alors ont déclenché une révolution dans le monde entier.

Cette révolution a donné naissance à de nouvelles classes sociales, ainsi qu'aux partis politiques qui existent aujourd'hui en Europe et ailleurs dans le monde. Les idéologies politiques se sont fondées sur ces profondes transformations technologiques. Nous vivons dans un paysage politique hérité de la révolution industrielle. Je pense que la révolution technologique que nous connaissons aujourd'hui pourrait avoir le même impact, que nous sommes peut-être à l'aube d'une redéfinition de tout notre paysage politique. Je ne pense pas que les partis politiques vont disparaître, mais je suis convaincu que d'autres vont naître, fondés sur les nouveaux modèles de production et de relations sociales.

Il faut regarder en face ce qui se passe. Ceux qui ne le feront pas s'effaceront, ou pire : ils iront à leur perte. Pour citer Albert Einstein : « Le cerveau, comme le parachute, doit être ouvert pour fonctionner ».

Un grand merci à tous. Merci de tous garder vos cerveaux ouverts, merci de toute l'énergie que vous m'avez transmise. Je vous donne rendez-vous l'année prochaine. Merci.

* * *

IV. Conclusions du forum

Les partis politiques sont en train de perdre la confiance des citoyens, qui recherchent des moyens de faire entendre leur voix. Internet offre cette possibilité, mais transforme-t-il aussi la nature et le fonctionnement de la démocratie ? De plus en plus d'activités politiques et civiques se déroulent en ligne, mais cela veut-il dire que les citoyens participent plus et influencent davantage les décisions ? Y a-t-il un risque que malgré son potentiel positif, le recours aux communications numériques érode les droits civils et politiques, fragmente le débat démocratique et sape la capacité des institutions représentatives à trouver une position commune ?

Ces questions ont été débattues par un millier de participants, venus de plus de cent pays, rassemblés à Strasbourg du 27 au 29 novembre 2013 pour le Forum mondial de la démocratie, intitulé cette année « Retisser la démocratie : connecter les institutions avec les citoyens à l'ère du numérique ». Le Forum était co-organisé par le Conseil de l'Europe, le gouvernement français, la région Alsace et la ville de Strasbourg.

Les discussions se sont fondées sur des exemples concrets. Trente-trois projets d'innovation démocratique ont été présentés dans le cadre des vingt-et-un laboratoires d'idées (« labs ») ; leur impact et leur risque potentiel pour les droits de l'homme et l'intégrité de la démocratie ont été évalués. Beaucoup d'entre eux renforcent la légitimité, la transparence et la réactivité des institutions au pouvoir et aident à reconstruire une relation de confiance entre les citoyens et leurs représentants. D'autres apportent des éléments de démocratie directe au système représentatif, créant une tension qui pourrait en retour donner une nouvelle forme à l'architecture institutionnelle de la démocratie.

Pour le moment, ces nouveautés ne constituent pas une alternative à la démocratie représentative. La politique en ligne reste largement la politique telle que nous la connaissons. A ce jour, les outils de communication numérique n'ont pas fait augmenter substantiellement la participation du public ou sa confiance envers les institutions représentatives – pas plus qu'ils n'ont sonné le glas de ces institutions. Cependant, les choses changent vite et à grande échelle, et nous devons veiller à ce que ce soit pour renforcer la démocratie et non pour l'affaiblir. Pour cela, le Forum a mis en avant plusieurs des tâches cruciales qui nous attendent :

- encourager et promouvoir l'évolution des partis politiques pour qu'ils rendent davantage de comptes, soient plus ouverts et transparents et réagissent davantage aux apports du terrain, y compris en s'appuyant sur les initiatives en ligne ;
- veiller à ce que les programmes de participation en ligne soient transparents, contrôlables, offrant un retour aux participants et au grand public et conformes aux plus hautes normes de protection de la vie privée ;
- améliorer la maîtrise des médias pour permettre aux citoyens de profiter pleinement des occasions de pouvoir accru et de participation aux processus politiques offertes par les technologies numériques.

Ces tâches requièrent de solides partenariats entre acteurs nationaux et internationaux ; le Conseil de l'Europe est prêt à jouer son rôle et à accueillir tous les partenaires qui voudraient unir leurs efforts pour relever ces défis.

Le **Prix de l'innovation démocratique du Conseil de l'Europe** a été remis, sur la base des votes des participants, au **Réseau des femmes ougandaises (WOUGNET)**.

ANNEXE 1

Thèmes suggérés par les participants pour le Forum suivant

La plupart des suggestions portent sur la participation des jeunes, la diversité et les migrations.

- Démocratie et jeunesse ; le prochain forum devrait couvrir les questions de jeunesse, et notamment la question de savoir comment garantir la paix en Europe
- Le multiculturalisme, la protection et l'intégration des migrants (ainsi que des personnes âgées ou handicapées)
- Parler davantage des élections et des solutions techniques ; l'observation des élections
- Le crowdsourcing (et/ou les savoirs des citoyens) appliqués à la politique environnementale
- Les alternatives à l'opacité des mécanismes actuels de lobbying (en particulier au sein de l'UE)
- Les nouveaux modèles de démocratie ; la conception qu'ils recouvrent, autre que la participation aux élections
- La participation des jeunes. Que se passe-t-il quand beaucoup de jeunes sont au chômage ou exclus de la société ? Comment les immigrants peuvent-ils participer ? Aborder davantage les questions de genre. Prévoir plus d'études de cas internationales et de scénarios réels
- Vers une démocratie idéale ; les nouvelles modalités d'engagement citoyen
- La crise européenne et la démocratie ; la démocratie a-t-elle atteint ses limites ? Quelles sont les alternatives ? Les pays en crise ont-ils besoin de la démocratie ?
- L'éducation dès l'enfance comme point de départ de la démocratie ; éducation et démocratie : évaluation des bonnes pratiques
- La participation via les ONG ; le rôle du secteur bénévole dans l'amélioration de la démocratie
- L'intégration dans l'UE des pays d'Europe de l'Est et du Sud-Est ; la démocratie dans les relations entre pays membres et non membres de l'UE ; la place des jeunes dans l'avenir de l'Europe
- Le financement des projets de démocratie en ligne open source. Rapprocher les porteurs d'idées et de projets et les personnes susceptibles de fournir un financement
- Tous les thèmes numériques autour de la démocratie ; parler plus des TIC et moins de la démocratie en général
- L'interaction entre les ONG et les différents groupes de la population. Le soutien du public aux initiatives civiques. Unir les efforts de tous les secteurs de la société pour relever les défis mondiaux. La crédibilité des ONG
- La fracture numérique dans l'usage des TIC
- Continuer d'aborder les divers aspects des plates-formes en ligne, peut-être en structurant mieux les thèmes : politique, économie, questions sociales et éducation, et leur impact sur la démocratie

- La démocratie et les services publics en ligne
- Les droits des journalistes
- Se centrer sur la liberté de l'information et des données ; les responsabilités à l'ère numérique ; la recherche, et non uniquement en études politiques
- L'avenir des jeunes en temps de crise économique et d'incertitude politique
- Quel est l'impact du dumping social sur l'évolution de la démocratie ?
- Se concentrer sur les systèmes électoraux, et parler des grandes coalitions dans les gouvernements européens
- La dépolitisation des administrations publiques dans les institutions des Balkans, comme condition à l'entrée dans l'UE
- La montée du populisme ; la sécurité énergétique ; le choc des civilisations
- Le rôle des pouvoirs locaux et régionaux
- Le néocolonialisme
- Pourquoi la démocratie représentative faiblit-elle de plus en plus sur certains points et comment y remédier ? Comment permettre aux citoyens et aux populations intéressées d'influencer à égalité les processus de prise de décision ?
- L'Europe de l'Est vingt-cinq ans après : les leçons tirées, les erreurs commises
- Démocratie et volontariat
- Plus de contenus consacrés aux médias, avec la présence de journalistes renommés
- Les défis soulevés par la démocratie directe
- Le rôle des institutions internationales comme l'UE, le CdE ou l'ONU dans la promotion des bonnes pratiques, la normalisation, le contrôle et le financement d'initiatives d'engagement civique
- Le populisme et les tendances séparatistes en Europe et dans le monde (fédéralisme)
- Ajouter des thèmes fondés sur l'actualité internationale – par exemple, la démocratie se fait-elle dans la rue ? (Egypte, Thaïlande, Ukraine) ; démocratie et populisme
- La politique sur Internet, la démocratie liquide, l'organisation sur le terrain, le bitcoin
- Les femmes et le militantisme politique
- Quel rôle les gouvernements devraient-ils jouer pour renforcer la démocratie ?
- Améliorer la participation électorale et faire face à l'austérité
- Renforcer les valeurs démocratiques dans les ex-pays soviétiques
- Les relations entre la démocratie et les partis politiques
- Le partisanisme créé par la démocratie en ligne
- Sécurité, droit, emploi – les jeunes dans la société
- Plus d'informations sur la tolérance
- Comment renforcer les liens entre le pouvoir exécutif / législatif et la société civile ?
- Le refus de la guerre et de la violence pour l'avenir de l'Europe et du monde ; la lutte contre les stéréotypes et les préjugés comme condition d'un monde de coopération, de tolérance et de réelle égalité entre les citoyens
- Les données ouvertes
- On pourrait consacrer un lab à une réflexion prospective sur le numérique.

ANNEXE 2

Données clés

Participants

Le Forum mondial de la démocratie a réuni environ 1 400 participants, dont 165 intervenants, de plus de cent pays. Trente-trois projets d'innovation démocratique ont été présentés dans le cadre des 21 laboratoires d'idées (« labs »).

L'équilibre des sexes était très satisfaisant, avec une grande part de femmes parmi les intervenants comme les participants. Lors de la cérémonie d'ouverture, les orateurs comptaient deux hommes et deux femmes.

Puisque le forum s'adressait aux voix émergentes et aux innovateurs démocratiques, les jeunes étaient fortement représentés (avec notamment quarante jeunes soutenus par le Fonds européen pour la jeunesse) et comptaient parmi les participants les plus actifs, y compris dans des rôles clés comme celui de rapporteurs des discussions en lab. L'Envoyé du Secrétaire général de l'ONU pour la jeunesse était également présent.

L'absence relative de personnalités de premier plan peut s'expliquer par le fait que les dates du Forum coïncidaient à la fois avec le sommet du Partenariat oriental à Vilnius et avec la fête de Thanksgiving, aux Etats-Unis.

Presse

La Direction de la communication (DC) a reçu quelque 150 demandes d'accréditation. Outre les journalistes locaux, plus de soixante journalistes du monde entier ont activement couvert le Forum et rédigé **une centaine d'articles**.

Le Monde et les *Dernières nouvelles d'Alsace* lui ont consacré des suppléments, dans le cadre d'un partenariat avec la ville de Strasbourg.

La DC a organisé, pour différents médias, plus de quarante entretiens avec des représentants du Conseil de l'Europe ou des participants aux Forum.

Une cinquantaine d'entretiens ont été réalisés via la Mediabox, notamment avec des participants issus des Ecoles d'études politiques.

Quinze communiqués ont été publiés sur le site Internet du Forum, dont des résumés des principaux discours d'ouverture et de clôture.

La DC a publié une annonce dans l'*International New York Times* le 14 novembre (tirage : environ 226 000 exemplaires) et dans le *Süddeutsche Zeitung* le 21 novembre (430 000) et une annonce renvoyant vers une application numérique dans *The Economist* du 21 au 27 novembre (600 000).

Le magazine en ligne Society 3.0 a préparé un blog spécialement destiné au Forum mondial.

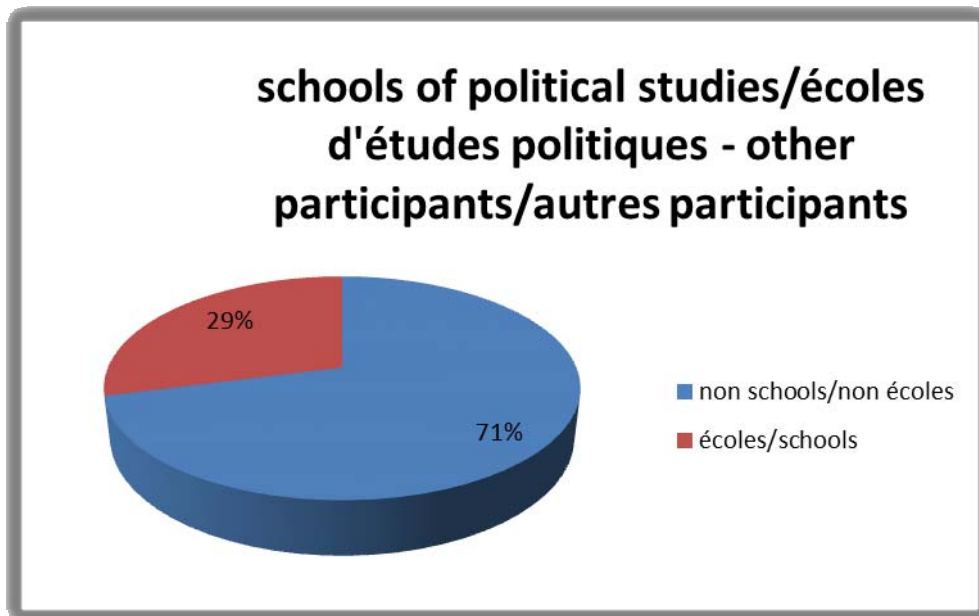
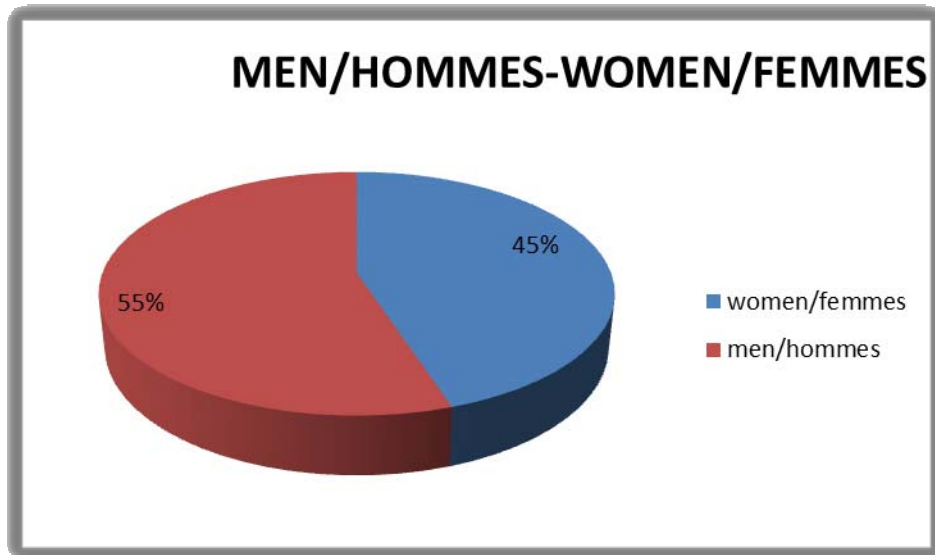
Réseaux sociaux

Le forum a eu un important **impact sur les réseaux sociaux** :

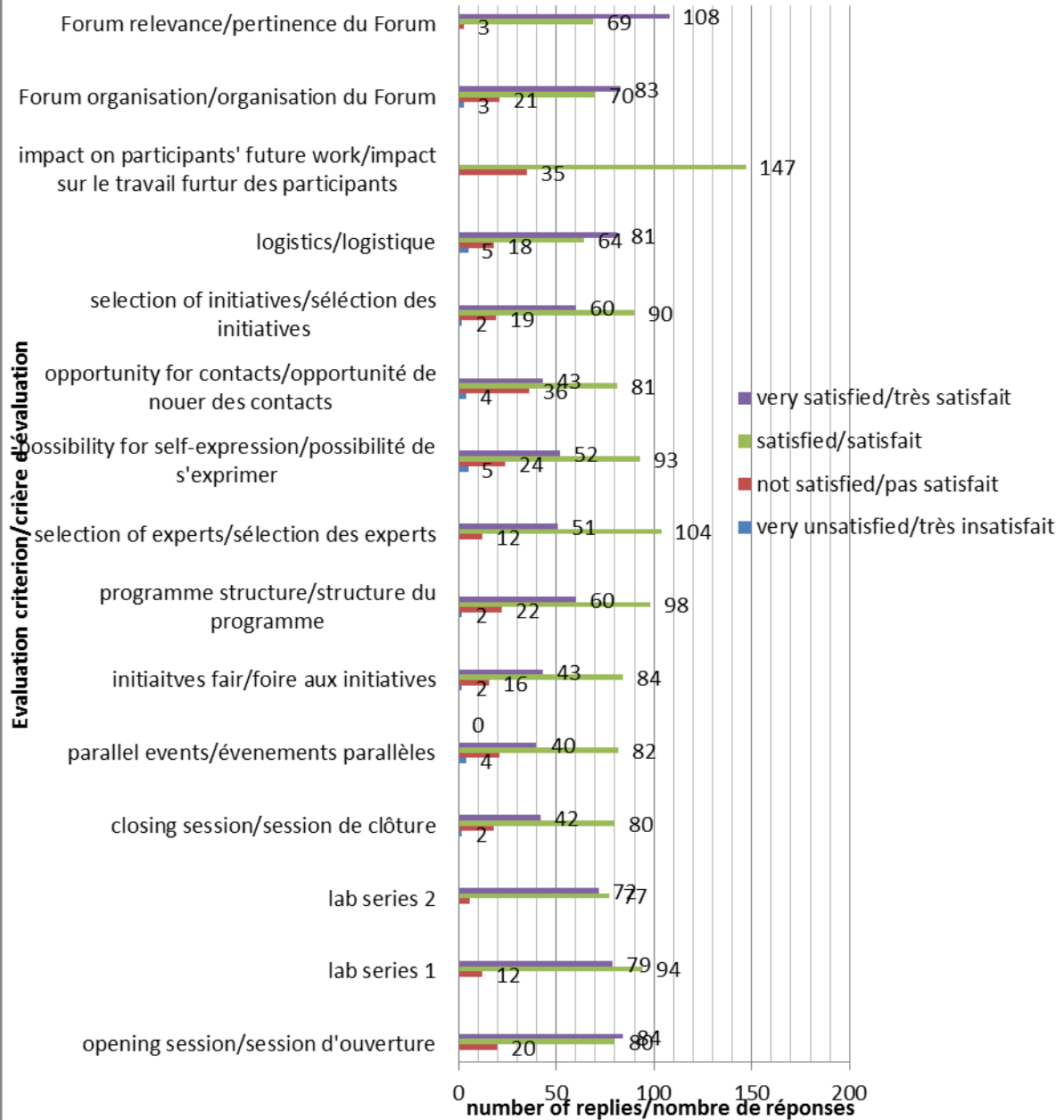
- 608 contributeurs ont utilisé le mot-dièse #CoE_WFD, 4 210 tweets ont été envoyés sur ce mot-dièse, touchant 853 910 usagers de Twitter et générant 7,07 millions d'affichages (au total, les titulaires de comptes Twitter concernés ont vu 7 millions de fois des tweets relatifs au Forum).
- Plus de 400 personnes se sont connectées pour regarder la cérémonie d'ouverture en ligne et 239 personnes ont regardé toute la session (trois heures).
- Trafic Internet du 25 novembre au 1^{er} décembre : visiteurs uniques – 16 809, visites totales – 36 343, actions – 209 972. La journée qui a enregistré le plus de visites est le jeudi 28 novembre (10 462 visites).
- Entre le 27 novembre et le 2 décembre, 2 150 personnes ont « aimé » la page Facebook du Forum. 57 980 ont été indirectement touchées via les publications de leurs « amis ». 4 878 personnes ont réalisé une action (publications, « j'aime », commentaires, messages transférés).

Réponses au questionnaire d'évaluation en ligne

Nombre total de réponses : 192, moyenne d'âge 32 ans.



Participants' evaluation/évaluation par les participants



-
- ⁱ « Démocratique » s'entend comme un pays qui a une moyenne de 3 ou moins d'après le classement de Freedom House. Freedom House utilise une échelle de 7 points où 1 représente le plus libre et 7 le moins libre. Les classements de chaque pays dans « Droits politiques » et « libertés civiles » sont des moyennes.
- ⁱⁱ The International Institute for Democracy and Electoral Assistance
- ⁱⁱⁱ Afrobarometer
- ^{iv} World Values Survey
- ^v Van Biezen, I., Mair, P., & Poguntke, T. (2012). Going, going,... gone? The decline of party membership in contemporary Europe. *European Journal of Political Research*, 51(1), 24-56.
- ^{vi} Organisation de coopération et de développement économiques
- ^{vii} World Values Survey
- ^{viii} World Values Survey
- ^{ix} World Values Survey
- ^x Latinobarometro
- ^{xi} Botswana, Ghana, Lesotho, Malawi, Mali, Namibia, Nigeria, South Africa, Tanzania, Uganda, Zambia and Zimbabwe
- ^{xii} Afrobarometer
- ^{xiii} Bimber, B. (2001). Information and political engagement in America: The search for effects of information technology at the individual level. *Political Research Quarterly*, 54(1), 53-67.
- ^{xiv} Barnard, R. (2009). Decoding Youth Engagement. Présentation faite à la Library of Parliament's Youth and Democracy Dialogue Session. Ottawa, Canada.
- ^{xv} <http://eprints.lse.ac.uk/27739/>
- ^{xvi} Di Gennaro, C., & Dutton, W. (2006). The Internet and the public: Online and offline political participation in the United Kingdom. *Parliamentary Affairs*, 59(2), 299-313.
- ^{xvii} Margolis, M., & Resnick, D. (2000). *Politics as usual*. Sage Publications, Inc.; Hindman, M. (2008). *The myth of digital democracy*. Princeton University Press.
- ^{xviii} <http://www2.le.ac.uk/departments/media/people/scott-wright>
- ^{xix} www.mumsnet.com
- ^{xx} Noveck, B. S. S. (2009). *Wiki government: how technology can make government better, democracy stronger, and citizens more powerful*. Brookings Institution Press.
- ^{xxi} <http://airqualityegg.com/>
- ^{xxii} <http://www.fixmystreet.com/>
- ^{xxiii} <http://www.mysociety.org/>
- ^{xxiv} <http://www.governmentontheweb.org/>
- ^{xxv} Margetts, Helen Zerlina, John, Peter, Reissfelder, Stephane and Hale, Scott A. (2012). Social Influence and Collective Action: An Experiment Investigating the Effects of Visibility and Social Information Moderated by Personality. Available at SSRN: <http://ssrn.com/abstract=1892805> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.1892805>
- ^{xxv} Hale, Scott A., Margetts, Helen Zerlina and Yasseri, Taha. (2012). Petition Growth and Success Rates on the UK No. 10 Downing Street Website. Proceedings of the 4th Annual ACM Web Science Conference, Forthcoming. Available at SSRN: <http://ssrn.com/abstract=2041856> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2041856>
- ^{xxvi} Hale, Scott A., Margetts, Helen Zerlina and Yasseri, Taha. (2012). Petition Growth and Success Rates on the UK No. 10 Downing Street Website. Proceedings of the 4th Annual ACM Web Science Conference, Forthcoming. Available at SSRN: <http://ssrn.com/abstract=2041856> or <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2041856>
- ^{xxvii} Ackland, R. & Gibson, R. (2013). Hyperlinks and Political Communication: A Comparative Study of Parties Online. *International Journal of Social Research Methodology*.

^{xxviii} Clarke, A. (2012). 'Open dialogue' and the Government of Canada's use of social media: bureaucratic barriers to democratic engagement in the digital age. Document présenté à Conférence annuelle de la Canadian Political Science Association. Edmonton, Alberta